

N° 18 - 2000

CLIO 94

LES ÉLITES DANS
LE SUD-EST PARISIEN
XVII^e - XX^e SIÈCLES



BULLETIN
DU COMITÉ DE LIAISON
DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE

N°18 - 2000



**CLIO
94**

**BULLETIN DU
COMITE DE LIAISON
DES SOCIETES
D'HISTOIRE ET
D'ARCHEOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE**

L. M. S. I. E. N.

**Volume publié avec le concours de
la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France
et
du Conseil Général du Val-de-Marne**

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	p. 5
(Michel BALARD)	
CHRONIQUE CANAVÉROISE 1316-1439. LE BAC DE CHENNEVIERES (Pierre ROBLIN)	p. 6
LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU (André GIDALI)	p. 21
ON L'APPELAIT MARBEAU DES CRECHES (Eliane CANDA - Gérard HUET)	p. 25
LE THÉÂTRE ANTIQUE DE LA NATURE DE CHAMPIGNY REVISITÉ (Claire BERCHE)	p. 33
L'INTÉGRATION RÉCIPROQUE D'ALFORTVILLE ET DES ARMÉNIENS DANS LES ANNÉES 1920-1947 (Sévan ANANIAN)	p. 67

<p style="text-align: center;">"LES ÉLITES DANS LE SUD-EST PARISIEN" XVIIe-XXe SIECLES (ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94, 9 OCTOBRE 1999)</p>

INTRODUCTION (Christophe CHARLE)	p. 80
LES GENS DE ROBE À VINCENNES AU XVIIe SIECLE (Claude TROQUET)	p. 89
TROIS NOTABLES SOUS UN MEME TOIT (Madeleine JURGENS)	p. 97
LES NOMS ILLUSTRES À MANDRES (Jean-Pierre NICOL)	p. 109
COMMENT PEUT-ON ETRE CÉLEBRE À LA QUEUE-EN-BRIE ? (André GIDALI)	p. 115

UN CITOYEN ILLUSTRE DE VILLECRESNES : ANTHELME-BALTHAZARD RICHERAND (Lyliane MOINET - Joseph DUMAZEL)	p. 133
LE MARÉCHAL BERTHIER (François LALLIARD)	p.137
EDME VERNIQUET (Danièle CASSIN)	p. 145
PIERRE BRONZAC (Guy MITTARD)	p. 153
CLAUDE-LAURENT MARIE DODUN, MARQUIS DE KÉROMAN (Annie CHILARD)	p. 169
LÉON CHAMPION, MAIRE DE MAISONS-ALFORT (Gysèle LAMBERT)	p. 175
LES GENS ILLUSTRES D'ARCUEIL (Robert TOUCHET)	p. 199
DEUX GRANDES FIGURES D'ARCUEIL-CACHAN : CLAUDE-LOUIS BERTHOLLET ET LE R.P. HENRI DIDON (Raymond GÉRARD)	p. 205
ALBERT THOMAS, UN CAMPINOIS À LA STATURE INTERNATIONALE (Eric BROSSARD - Denise GRASSART)	p. 213
MAURICE TÉNINE (Juliette SPIRE)	p. 233
LA ROSERAIE DE JULES (Corinne HUBERT)	p. 239
CONCLUSION (Annie FOURCAUT)	p. 245
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE VAL-DE-MARNAISE	p. 247
(Alain AIECH)	
LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES	p. 252
BUREAU DE CLIO 94	p. 254

AVANT-PROPOS

Poursuivant une tradition solidement établie depuis plus de dix ans, CLIO 94 a organisé le 9 octobre 1999 son colloque annuel, consacré au thème : "Les élites dans le sud-est parisien XVIIe-XXe siècles". Un thème choisi pour mettre en valeur tous ceux et toutes celles qui donnèrent dans le passé un certain lustre à la vie de nos communes, que ce soit à l'occasion de l'administration municipale, ou dans les manifestations de la vie sociale, culturelle et artistique unissant nos banlieues à l'activité de la capitale.

Le concept même d'élites méritait quelque éclaircissement. Christophe Charle nous l'a apporté en une lumineuse introduction qui distingue les différentes strates formées au cours du XIXe siècle : les anciens notables, les nouvelles élites cherchant calme et sérénité en banlieue, les nouveaux notables formés dans nos villages et obtenant une reconnaissance nationale, les vrais banlieusards, enfin. Les membres de nos sociétés n'avaient plus qu'à fournir des exemples illustrant cette stratification : élus locaux, élites scientifiques et intellectuelles, entrepreneurs dynamiques et inventifs, résistants furent l'objet de monographies fouillées. A l'issue du colloque, comme le remarquait en conclusion Annie Fourcaut, on ne pouvait que regretter la timidité à aborder l'époque très contemporaine et l'absence des femmes. Remarque qui suggère le thème de notre prochaine rencontre.

Comme à l'habitude, cinq articles viennent compléter les actes du colloque : de la chronique canavéroise nous replongeant dans le passé médiéval à l'intégration des Arméniens d'Alfortville, en passant par le Théâtre de la Nature de Champigny, il y a là de quoi satisfaire tous ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance du passé val-de-marnais.

MICHEL BALARD
PRÉSIDENT DE CLIO 94

CHRONIQUE CANAVEROISE, 1316-1439.

LE BAC DE CHENNEVIÈRES, PASSAGE OBLIGÉ SUR LA ROUTE DE ROME.

Au Moyen Âge, Chennevières se trouvait sur le chemin qui menait à Rome et aux foires de Brie et de Champagne. Venant de Paris, après s'être engagés dans la presqu'île de Saint-Maur, pèlerins, voyageurs et marchands ont, pendant des siècles traversé la Marne au bac de Chennevières et gravi la côte du chemin de la vieille montagne pour accéder au plateau et poursuivre leur route.

Un moine du monastère Saint-Ouen de Rouen¹ décrit, dans un guide établi après 1337, les étapes du trajet menant de Rouen à la capitale de la chrétienté. Cet itinéraire passait par Paris et conduisait par le bac de Chennevières à la Queue-en-Brie, Ozoir, Tournan, Fontenay, Rosay-en-Brie², Provins, Troyes, puis, à travers la Suisse et en Italie par le col du Saint-Bernard, vers Rome, une expédition de 1 650 km.

Les rois Philippe VI, Jean II et Charles V, qui résidaient fréquemment à Vincennes, ont pu emprunter ce chemin pour aller à Rosay-en-Brie, à l'abbaye de Jouy ou à Provins. On sait, par exemple, que Charles V et son escorte, pour aller rencontrer l'empereur à Metz, en décembre 1356, prenant une route plus au sud, ont séjourné à Rosay et à Provins. Leur passage par le bac de Chennevières est un itinéraire vraisemblable.

Au XVIII^e siècle, une croix du pèlerin³ était encore plantée au débouché de l'actuelle rue de la République à Chennevières, à la limite d'Ormesson. Elle rappelait le passage par cet endroit de cohortes de voyageurs les uns (les romiers ou les romipèdes) en marche vers la cité papale, les autres chargés de marchandises s'acheminant vers les grandes foires champenoises.

Le déclin des foires de Brie et de Champagne, le déplacement pour plus d'un siècle de la papauté en Avignon (de 1305 à 1417⁴), l'existence d'une voie concurrente par Brie-Comte-Robert et les bouleversements apportés par la guerre vont modifier profondément les itinéraires traditionnels et le bac de Chennevières perdra peu à peu de son importance.

“A TOUS CEUX QUI CES PRESENTES LETTRES VERRONT...”

Introduits par cette traditionnelle formule des notaires, plusieurs actes nous renseignent sur des contrats, déclarations, engagements... concernant le terroir de Chennevières et ses habitants.

5 AOUT 1316. Le samedi devant la Saint-Laurent⁵,

Guillaume de la Madeleine, garde de la prévôté de Paris, fait savoir :

Guillaume Lesage et Marie, sa femme, demeurant à Chennevières, reconnaissent avoir vendu, aux religieux hommes et honnête abbé du couvent de Sainte-Geneviève au mont de Paris, une pièce de vigne, sise à Chennevières, rue du port, tenant aux religieux et en leur censive, pour vingt-huit livres parisis.

3 JANVIER 1317. Le mardi avant l'Épiphanie⁶.

Henri de Caperel, garde de la prévôté de Paris, fait savoir :

Vente par André Pichon et Marguerite, sa femme, habitants de Chennevières, aux religieux hommes et honnête abbé de Sainte-Geneviève au mont de Paris, les biens suivants, sis à Chennevières :

- Une demi-maison et ses appartenances, situées dans la grande rue, tenant aux acheteurs,
- Une grange et la place devant, tenant à Henri de Nogent, pour six livres parisis.

22 AOUT 1342. Le samedi après la fête de l'Assomption⁷,

Frère Jean, avec la permission divine, humble abbé du monastère de Sainte-Geneviève de Paris, fait savoir :

Maître Godefroy de Boissy, clerc, a fondé perpétuellement dans notre couvent, par pure dévotion, avec notre consentement et celui du chapitre, une chapelle pour la célébration de trois messes hebdomadaires, l'une du Saint-Esprit, une autre de la Vierge Marie et la dernière de Sainte-Geneviève.

Après son décès, les trois messes seront converties en messes des morts pour le repos de son âme et de celles de ses parents, amis et bienfaiteurs défunts.

Cette fondation est créée notamment par le versement par Godefroy de quarante florins d'or au mouton⁸.

En contrepartie, le monastère s'engage, pour assurer l'entretien perpétuel de cette fondation, à prélever, sur les revenus de ses terres de Chennevières, chaque année, six livres parisis en la fête de la purification de la Vierge et six autres livres parisis en la fête de Saint-Jean-Baptiste.

28 AOUT 1347. Le mardi⁹,

Guillaume Gourmont, chevalier, garde de la prévôté de Paris, fait savoir :

Nicolas, boucher à Chennevières, a pris un bail à cens, des religieuses personnes, abbé et couvent de l'église des Hyvernaux¹⁰, pour :

- Un quartier et demi de friche et voirie, jadis en vigne, au terroir de Chennevières, lieu-dit les Bosets, tenant à Jeannette Froyer et Jean Bernier, pour un cens annuel de trois sols parisis, payable à la Saint-Remy sous peine d'amende.

28 AOUT 1351.

Il existe sur le territoire de La Queue-en-Brie une léproserie dite de Champs-Clins où les malades du lieu et de neuf paroisses environnantes, dont Chennevières, sont accueillis. Le jour ci-dessus, un prêtre de Saint-Thomas du Louvre a visité cet établissement dont la chapelle est à la collation de l'évêque de Paris¹¹.

AGITATION AUTOUR DE LA "MAISON-FORTE" DE CHENNEVIERES.

Hugues de Pommart, président en la Chambre des comptes à Paris, évêque de Langres, était seigneur de Chennevières. A sa mort, le 27 avril 1345, il laissait à ses héritiers, dans sa succession, une dette importante envers le duc de Bourgogne



Tombe d'Hugues de Pommart, évêque de Langres,

*Tombe d'Hugues de Pommart, évêque de Langres,
seigneur de Chennevières-sur-Marne,
mort le 27 avril 1345*

Eudes IV. Celle-ci s'élevait à 11 500 livres que le duc réclama au neveu du prélat, autre Hugues de Pommart, à Jean de Mussy et à Hugues Aubriot¹² respectivement époux de Guillemette et Marguerite de Pommart, les nièces du défunt. Un accord intervint entre le duc et ces héritiers, le 25 janvier 1347, où figure la terre de Chennevières parmi les biens cédés en remboursement de la dette.

Le duc de Bourgogne fut ainsi seigneur de Chennevières mais pour peu de temps car il décéda à Sens en 1350.

Un mandement du roi de France¹³, en date du 20 juillet 1350, et son jugement du 30 juillet suivant¹⁴, donnés au bois de Vincennes, met en lumière une querelle née

entre deux des héritiers de l'évêque de Langres : Hugues de Pommart et Jean de Mussy son beau-frère.

L'objet du litige porte essentiellement sur les énormes frais supportés par Hugues pour recouvrer la partie bourguignonne de l'héritage saisie par le duc de Bourgogne. Jean de Mussy qui avait conseillé à Hugues toutes les démarches et s'était aussi engagé à prendre sa part des frais afférents avait, au lieu de cela, levé des revenus à son profit exclusif sur des biens collectifs situés à Bouranton (Aube). Le détail des démarches apporte des informations intéressantes sur l'art et la manière pour un chevalier d'obtenir les faveurs d'un roi ou d'un prince. Après plusieurs voyages en Champagne et en Artois auprès du duc, Hugues fait un voyage auprès de la reine¹⁵ puis, à nouveau, un déplacement en Artois auprès du duc de Bourgogne. Ensuite Hugues monte une expédition à Aiguillon¹⁶, avec dix hommes, du début du carême à la fin septembre 1346, pour bien se faire voir du duc de Bourgogne qui avait rejoint le duc de Normandie au siège de cette ville; cette entreprise avait coûté 1 500 écus d'or. Enfin, après la mort du duc de Bourgogne, Hugues avait fait un voyage à Montargis auprès de la reine¹⁷ laquelle lui avait rendu la "maison-forte" de Chennevières.

Ainsi la maison-forte et la terre de Chennevières, c'est-à-dire la seigneurie dans sa plénitude, passent dans les mains du neveu de l'évêque de Langres. Au XIV^e siècle la maison-forte est un manoir fortifié, soit par un enclos maçonné ou une palissade, soit simplement par un fossé. L'ensemble comprend en général une cour autour de laquelle on trouve distribué un hôtel, maison d'habitation du seigneur avec cellier et grenier, des bâtiments agricoles, granges, étables, un colombier et un vivier. Le jardin était souvent extérieur à la clôture. A Chennevières la maison-forte est située dans la grande rue (actuelle rue du général de Gaulle), côté Marne, à proximité de l'église. Au XV^e siècle le château seigneurial est encore appelé le "châtel-fort" et il possède une tour habitable.

La seigneurie de Chennevières sera tenue par Hugues puis par son fils Anceau de Pommart jusqu'au 31 octobre 1387.

LE TEMPS DES DEFAITES ET DES CALAMITES.

En 1337, le roi d'Angleterre Edouard III, comme petit-fils de Philippe IV le Bel, revendique la couronne de France portée par Philippe VI de Valois. Ainsi s'ouvre une longue période de combats et de malheurs auxquels le village de Chennevières n'échappe pas.

Ajoutant ses méfaits aux famines du début du siècle, la Peste noire, venue d'Asie, se propage en Europe et arrive en août 1348 dans le Bassin parisien où elle décime une importante partie de la population.

Les défaites de l'armée française devant les Anglais, à Crécy-en-Ponthieu (26 août 1346) et à Poitiers (19 septembre 1356), où le roi Jean II est fait prisonnier, disqualifient les nobles chevaliers aux yeux du peuple. Malgré la trêve, l'insécurité grandit en 1357-1358. Anglais, mercenaires débandés et brigands mènent des guerres

particulières à la recherche de butin. De nombreux paysans, écrasés par les réquisitions arbitraires, suppliciés quelquefois pour livrer leurs bas de laine, préfèrent quitter leurs villages pour survivre. L'insurrection parisienne derrière le prévôt Etienne Marcel et le soulèvement des paysans contre les châteaux au nord de Paris portent à son paroxysme l'anarchie dans la région.

Fin juin 1358, le "régent" Charles¹⁸, pour couper les approvisionnements par la Marne et la Seine des Parisiens révoltés, vient occuper avec son armée l'est parisien. Cette armée est importante en effectif¹⁹, composée en partie de nobles, victimes des jacqueries, auxquels le régent aurait donné le droit de pillage²⁰. Au cours de leur progression, s'estimant en pays ennemi, les soldats entreprennent la dévastation du plat pays et brûlent de nombreux villages²¹. Les gens du "régent" logent à Saint-Maur et dans les villages des environs prenant fourrages et vivres sur l'habitant. Là, comme ils ont fait dans toute la région, ils incendient les granges et manoirs des religieux bénédictins. Le siège de Paris dure pendant trois semaines. Grâce notamment aux interventions de la reine Jeanne²², un pré-accord est trouvé entre le "régent" et les Parisiens le 19 juillet. Dès le lendemain, le dauphin lève le siège de Paris et licencie son armée.

Les soldats au chômage se transforment rapidement en pillards. Mercenaires de toutes origines, sans solde, ne sachant que se battre, ils vivent alors de rapines et de brigandages et poursuivent la mise en coupe réglée du reste des richesses du plat pays. Une lettre de rémission du régent relatant un forfait perpétré, par deux aventuriers civils français, à Chennevières, en 1358²³, confirme l'état de désolation de l'est parisien.

1358 : VOL A L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE CHENNEVIERES.

Nous sommes au temps où le "régent" assiège Paris. Le village de Chennevières est alors quasiment abandonné par ses habitants survivants qui, pour échapper aux exactions des soldats et des brigands, se sont, les uns réfugiés à Paris, les autres terrés en quelques lieux sûrs. A cette époque, dans le village inhabité pénètrent deux cavaliers "montés sur de meschanz chevaux de harnaitz". Qui sont ces voyageurs qui s'avancent lourdement chargés ? Deux anciens domestiques, l'un Sergnaudin, valet chez un abbé, l'autre Thiébault servant chez Jehan Legrand, bourgeois de Paris. Aujourd'hui, les deux compères sont devenus des pillards qui ratissent la campagne.

Il sont maintenant dans Chennevières. Pas âme qui vive. Ils se dirigent vers l'église Saint-Pierre. La porte du sanctuaire est restée ouverte. Les bandits s'y introduisent sans grand espoir de bonne prise ; les objets de valeur ont été sûrement cachés. Ils découvrent cependant un calice ; sans doute, un oubli des marguilliers dans la précipitation de leur départ. C'est une belle pièce d'orfèvrerie pesant au moins trois marcs d'argent (0,734 kg) dont ils s'emparent sans hésitation. Les voleurs n'en sont pas à leur premier forfait. Ils viennent d'écumer la région et s'en retournent vers la capitale après avoir déjà incendié dix-sept villages du plat pays.

Leur rapine accomplie, les deux complices se dirigent vers le pont de Charenton pour continuer leurs pilleries. En chemin, ils sont repérés par deux habitants du hameau de Carrières : Jehan Petit et Regnier Le Gastelier. Ceux-ci décident de les arrêter et se concertent avec d'autres villageois. Le lendemain, au nombre d'une douzaine, ils capturent les voleurs et les ligotent fermement. Ils trouvent sur eux le calice et une somme de onze sous parisis. En une étable de la ville du pont de Charenton, les villageois découvrent également leurs chevaux, leurs bagages, des épées, des boucliers et une cotte de fer.

Que faire maintenant des prisonniers ? Plus aucune autorité, ni aucun justicier à qui remettre les détenus. Apeurés par le passage des soldats-brigands, tous les notables se sont sauvés. Jehan Petit et ses compagnons décident alors de les transporter à Paris, par voie d'eau, pour les livrer au prévôt. Ils installent leurs captifs dans une "nasselle" sur la rivière, près du hameau de Carrières.

Au cours du voyage, "près du gord qui est entre Paris et les Carrières", les pillards supplient leurs gardes de ne pas les conduire au prévôt. "Nous savons bien que si vous nous menez à Paris, l'on nous coupera les têtes ou fera pis encore" disent-ils, reconnaissant avoir bien mérité la mort pour leurs mauvaises actions. Mais ils implorent leurs gardiens disant que mourir de cette façon serait "un déshonneur pour leurs âmes" et ils les prient de les laisser se jeter à l'eau afin "de mourir de plus honnête et légère mort". Les villageois s'interrogent et acceptent ; puisque les coupables désirent "une mort plus miel", qu'il soit fait selon leur volonté. Sergnaudin, "sans se recommander à dieu ni à autre" se jette d'un coup, par dessus le bord de l'embarcation, dans la rivière. Au contraire, "Thiébault recommande son âme à dieu, se signe et baise le calice", puis, assis sur le bord, se laisse choir dans l'eau. Tous les deux, les mains liées, se noient dans la Seine.

Après cette exécution capitale, les justiciers s'en retournent vers le pont de Charenton. Surprise! Ils ne retrouvent pas les chevaux et le butin confisqués aux noyés; les gens d'armes sont passés par là. Petit, Le Gastelier et leurs compagnons partent alors en tournée à Paris dépenser, sans état d'âme, les onze sous parisis pris sur leurs prisonniers. Plus tard, les villageois recherchent les marguilliers de la paroisse de Chennevières et leur restituent le calice.

L'affaire ne s'arrête pas là. Ils vont être accusés par le prévôt de vol et d'abus de pouvoir. Dans une supplication au "régent", Petit et Le Gastelier expliquent les circonstances et implorent son pardon. La lettre de rémission, délivrée en février 1360, en dépeignant les campagnards suppliants, décrit la population rurale de Chennevières et de ses environs. Ceux-ci sont "des gens simples, de petite faculté et de petit état, de bonne fame et renommée". L'indulgence royale est gratifiée car les demandeurs "ont toujours été et sont bons et loyaux sujets de monseigneur et de nous et ont fait humblement supplication pour que nous voulions être pitoyable et miséricordieux".

La lettre décrit aussi la situation dans la région en 1358-1359. Le pardon est accordé parce qu'au temps des faits "les gens des villages étaient si effrayés qu'ils ne savaient plus ce qu'ils faisaient comme pendant les effrois, commotions et rebellions des non-

nobles contre les nobles et des nobles contre les non-nobles, par tout le royaume”.

1369-1370 : LES IMPÔTS PAYÉS PAR LES CANAVEROIS.

Après sa libération, Jean II, par son ordonnance donnée à Compiègne, le 5 décembre 1360, fixe les aides régulières à demander au peuple pour le paiement de sa rançon et, dès le 18 du même mois, le Grand Conseil définit les modalités de leur prélèvement : 12 deniers par livre sur le prix de toutes les marchandises vendues à l'exception des vins et des autres breuvages sur lesquels il est prélevé 1/13^{ème} du prix et le sel imposé au 1/5^{ème} de son prix.

Charles V, conscient de la misère de son peuple, mais poussé par la nécessité de faire la guerre aux Anglais, va modifier de nombreuses fois ces impôts. Ainsi, le 8 août 1369, il porte le prélèvement sur les boissons au sixième de leur prix, mesure qu'il annule à partir du premier mars 1370.

Les comptes de Jean Le Mire²⁴, receveur de ces aides, nous indiquent les prélèvements effectués sur les Canavérois pour la période d'un an commençant le 6 septembre 1369 et le montant du trop-perçu sur les boissons suite au revirement du monarque. Le collecteur à Chennevières est Jacquet Chenart²⁵, fermier des 12 deniers/livre²⁶ et du treizième du vin. Il a versé 64 livres parisis pour le village et a reçu un remboursement de 11 livres, 14 sols et 6 deniers parisis²⁷ pour le royal rabais.

BAIL A CENS ET A RENTE DONNÉ PAR LES RELIGIEUSES DE MALNOUE.

10 FEVRIER 1378. Le mercredi,

Hugues Aubriot, chevalier, garde de la prévôté de Paris, fait savoir :

Robin Sente et Ameline, sa femme, demeurant à Chennevières, reconnaissent avoir pris, des religieuses dames et abbesse du couvent Notre-Dame du Frotel dit le Bois aux Dames²⁸, un bail à cens pour une pièce de terre jadis en vigne, contenant cinq quartiers, sise au vignoble de Chennevières, appelée “la vigne aux nonnains”, tenant à Jehan de La Rivière et à Jehan Bernier. Ce bail fait pour cinq sols parisis de croît de cens ou rente par an, payable à Chennevières, au jour de la Saint-Rémy.

1385. LE SEIGNEUR DE CHENNEVIERES PRISONNIER DES ANGLAIS.

Anceau de Pommart, chevalier, héritier par son père, Hugues de Pommart, de la seigneurie de Chennevières, est chambellan du duc de Bourgogne Philippe le Hardi²⁹. En cette année 1385, sous le règne de Charles VI, il fait partie de la troupe commandée par l'amiral de France, Jean de Vienne, qui débarque en Ecosse, le 1er juin. Depuis 1370, règnent en Ecosse les Stuart, alliés de la France qui mènent une guerre d'indépendance contre la volonté annexionniste de l'Angleterre. C'est au cours de cette expédition, qui a pour objectif l'invasion de l'île par le nord, qu'Anceau de Pommart est fait prisonnier des Anglais³⁰.

1387-1393. LA SEIGNEURIE CHANGE DE MAINS.

C'est peut-être la nécessité de payer la rançon de sa libération qui pousse Anceau de Pommart à vendre des propriétés dans la région parisienne. Il cède déjà à Nicolas d'Orgement³² les terres de Fontenay-sous-Bois et de Montreuil qu'il tient en arrière-fiefs, par la seigneurie de Chennevières, relevant de l'évêque de Paris.

Le 31 octobre 1387, Anceau se sépare, au profit d'Amaury d'Orgemont³² de "la maison, ville, terre avec toutes les appartenances de Chennevières", le tout tenu en fief de l'évêque de Paris. Son épouse, Agnès de Saint-Symphorien confirme cette vente, le 18 novembre suivant. Amaury regroupe des parties de la seigneurie dispersées en d'autres mains. C'est ainsi que, le 22 avril 1388, Jehan Braque³³ lui vend "toute la terre, cens, rente et ce qu'il avoit en la ville de Chennevières", le tout dépendant de l'évêque de Paris.

Le 23 mai 1393, Amaury d'Orgemont cède à Robert II Cordelier³⁴ la terre et la seigneurie de Chennevières que cette famille va conserver pendant plus d'un siècle. Dès le lendemain, Robert II présente les foi et hommage de nouveau vassal à son suzerain, Pierre d'Orgemont³⁵, évêque de Paris.

1393-1400 : ROBERT II CORDELIER, SEIGNEUR DE CHENNEVIERES.

Robert II est un actif "marmouset"³⁶ en qui Charles VI a une grande confiance. Dès 1385, il est chargé de mission par le roi auprès du duc de Berry³⁷, pour les affaires de Provence. En septembre 1386, il fait partie de la délégation, avec Jean de Folleville³⁸ et Thibault Hocie, envoyée par Charles VI pour seconder Jean Ier, roi de Castille, Léon et Portugal et prendre part aux négociations de paix avec le duc de Lancastre³⁹ qui prétend avoir des droits sur la couronne de Castille.

Robert voyage beaucoup en Europe au cours de multiples missions et ambassades. En 1390, il est plusieurs fois dans les Flandres, en Bretagne, près du gouverneur du Dauphiné, en Allemagne auprès du duc Frédéric de Bavière⁴⁰, comte palatin du Rhin et en 1391, à nouveau, il fait plusieurs déplacements, vers les princes allemands. Comme maître des requêtes, il exerce la justice royale dans la Tournelle criminelle du Palais et dans les chambres du Châtelet à Paris.

Comme membre du Conseil du roi, Robert II participe aux assemblées du clergé qui aboutissent à la soustraction d'obédience du pape d'Avignon⁴¹, décidée par Charles VI, le 27 juillet 1398. Le 8 août de la même année, en application de la décision royale, il assiste à la réunion de l'Eglise de France qui organise son fonctionnement en attendant l'élection d'un "seul et légitime pape". Le seigneur de Chennevières est un des deux commissaires envoyés par Charles VI à Avignon pour y proclamer la soustraction d'obédience de Pierre de Luna. Il se montre un émissaire très dur et violent pour contraindre le Sacré Collège, les clercs et la population avignonnaise à ne plus reconnaître Benoît XIII comme pape. En mars 1400, il meurt tragiquement à Avignon au cours de cette mission.

Le seigneur de Chennevières est co-fondateur du couvent des Célestins d'Amiens.

Il est inhumé dans l'église des Célestins de Paris. Ces démarches ne sont pas neutres. Comme un bon "marmouset", en soutenant l'ordre fondé par Célestin V, il manifeste son attachement à la plénitude du pouvoir royal et son opposition aux ambitions théocratiques de Rome.

8 MARS 1395 : AVEU ET DÉNOMBREMENT.

Dans l'aveu que Louis Blanchet⁴² donne au duc d'Orléans, à cause de son château de Brie-Comte-Robert, le 8 mars 1395, il fait état de terres et de biens à Chennevières dont il tire des revenus.

- Jean Chollet, pour un quartier de treille tenant à l'héritage de l'église Saint-Siméon : 1 denier.
- Lui-même, pour un arpent et demi de terre séant aux "longues Royes" : 21 den.
- Jean de Nogent, pour un demi-quartier de treille à la "fosse Mannessier" : 1 d.
- Jean Richart, pour trois quartiers de terre à "la voie du gué" : 6 den. tourn.
- Jean Gaignart l'aîné, pour dix-huit carreaux⁴³ de treille à la "fosse Mannessier" : 5 poitevines.
- Les hoirs Guillaume Farine, pour un quartier et demi de terre à la "voie du gué" : 3 mailles⁴⁴.

Et le fief de La Guidonnaie, tenu en arrière-fief, qui fut à Messire Hugues de Pommart et est à présent à maître Robert Cordelier, auquel fief appartient : une maison, cinq arpents de vignes et terres, 32 sols ps de menus cens au jour St-Remy, 5 sols ps de cens au jour St-Denis, 2 setiers d'avoine et 1 géline de rente le lendemain de Noël, 4 muids et 8 sétiers et 1/2 de vin payés par chacun en vendanges. Chaque pièce de vin vendue en gros, sur ledit arrière-fief, doit 2 deniers de rouage et 1 chopine⁴⁵ vendue au détail.

REPRISE DE L'ACTIVITE AGRICOLE.

A la fin du siècle, la guerre connaît une période d'accalmie et les paysans, malgré le poids des impôts, tentent la remise en valeur des campagnes. Les buissons sont arrachés et d'anciennes friches se couvrent petit à petit de cultures. Les coutumes féodales sont à nouveau respectées et les droits traditionnels sont alors exigés par les bénéficiaires, car la production agricole manifeste, çà et là, une certaine régularité.

17 mars 1397.

Louis Blanchet, seigneur de La Queue-en-Brie et d'Amboile, a transporté à son frère Hugues⁴⁶, une partie d'hôtel et des terres situées près de son château à La Queue. Ces propriétés relèvent féodalement de Robert II Cordelier à cause de son château de Chennevières. Le 17 mars 1397⁴⁷, Robert II reçoit de Louis Blanchet la démission des foi et hommage qu'il lui avait donnés pour ces biens qui ne sont plus sa propriété.

14 juillet 1397.

Jean, chevalier, seigneur de Folleville, conseiller du roi, garde de la prévôté de Paris, fait savoir :

Pierre de Longue-espée et Jeanne, sa femme, demeurant à présent à Saint-Marcel près Paris, confessent avoir pris à rente des religieux, abbé et couvent de Sainte-Geneviève au mont de Paris, une pièce de terre, en friche, appelée Nosoie. Ce champ, situé au terroir de Chennevières, contient 1 arpent et 18 perches, lieu-dit Le Ré, tenant à Marie Gagnart et au chemin de la Croix Javot.

Cette prise est faite contre un versement annuel, pour chaque arpent, de 4 deniers parisis de cens et de 10 sols parisis de rente.

Les mariés preneurs s'engagent à planter en vigne et à faire vignier la dite friche ou à la mettre en tel état que les religieux bailleurs puissent y prendre cens et rente.

7 août 1399.

Depuis quelque temps, plusieurs procès opposent les religieuses, abbesse et couvent Notre-Dame de Frotel dit le Bois des Dames d'une part et les religieux, abbé et monastère Notre-Dame des Hyvernaux, au diocèse de Reims, d'autre part. Le litige porte sur le droit habituel que les religieuses de Malnouve possèdent sur le pressoir appartenant aux augustins des Hyvernaux à Chennevières. A savoir celui de prélever chaque année, au temps des vendanges, vingt-sept setiers de vin sur la production des religieux.

Des arbitres ont été désignés qui, par leurs sentences, ont permis l'établissement de lettres de compromis.

Le 7 août 1399, l'Official de Paris fait savoir, à tous les prêtres, curés, notaires et tabellions qui lui sont soumis, les termes de son jugement. Il condamne les religieux des Hyvernaux à délivrer, aux bénédictines de Malnouve, chaque année, au moment des vendanges, vingt-sept setiers de vin sortis de leur pressoir comme ils le faisaient habituellement par le passé. A titre d'indemnité, le juge ecclésiastique les condamne, de surcroît, à fournir aux religieuses deux queues de vin dans les deux ans à venir et à leur payer 10 francs or à raison de 2 francs, en octobre, pendant cinq ans.

1406 : LES CANAVEROIS EXEMPTÉS DU "DROIT DE PRISE".

En 1392, Charles VI sombre dans la folie. Il a alors 23 ans. Les crises sont espacées; entre Pâques 1399 et Pâques 1400, le roi perd six fois la raison. La vie du royaume, liée aux périodes où le roi recouvre la santé mentale, est partiellement paralysée. Cette situation aiguise les appétits de pouvoir des grands. La période 1400-1406 voit monter la tension entre les prétendants. Singulièrement, la rivalité s'exaspère entre le duc d'Orléans, frère du roi, et Jean sans Peur, duc de Bourgogne. L'enjeu est, notamment, en cas de mort du souverain, la régence et la tutelle des enfants royaux. Déjà, en janvier 1406, une ordonnance établit qu'en l'absence du roi (maladie) le pouvoir revient, en commun, aux princes et au Conseil.

En septembre 1406, Charles VI, à Paris, en son Grand Conseil, exempte du droit de

prise les habitants des villages de Chennevières-sur-Marne, Suresnes et Puteaux¹⁶. Cette exemption royale fait l'objet de deux chartes. Chronologiquement la première concerne Suresnes et Puteaux, la seconde Chennevières. Les dates précises de ces ordonnances ne sont pas mentionnées. Nous savons néanmoins que le duc d'Orléans, présent au Conseil, quitte Paris, le 18 septembre, pour la Guyenne. La décision a donc été actée entre le 1er et le 17 septembre.

Cette année-là est relativement calme en Ile-de-France. Il n'y a pas de campagne militaire. Le monde rural profite de cette pause dans la guerre de Cent Ans. Mais des hommes d'armes, sans solde, continuent à butiner le plat pays. L'insécurité est telle qu'en 1410, Charles VI fait publier que "les lois divine et humaine autorisent tout habitant des campagnes et des villes à tuer son agresseur,.....fut-il parent du roi, sans que cet acte put être considéré comme un crime capital". C'est dans ce climat de forte tension politique et d'arrêt prolongé des activités militaires que le roi prend l'ordonnance d'exemption.

Chennevières n'est pas une ville inconnue de Charles VI. Au temps où il gouvernait personnellement le royaume, c'est un de ses proches conseillers, Robert II Cordelier, qui en était le seigneur et, encore présentement, le fils de celui-ci, Robert III, encore mineur, est son écuyer d'honneur.

La charte de rémission précise que la décision du roi fait suite à "l'humble supplication des manants et habitants de Chennevières-sur-Marne". Ils ont exposé au roi leurs malheurs et la grande pauvreté à laquelle la guerre, les impôts ordinaires et exceptionnels et les prises royales les ont réduits. Le texte indique que :

"Leur supplication contient qu'au temps passé, ils ont soutenu de grandes charges, aussi bien de tailles et autres subventions pour financer les guerres que par le fait des ravages provoqués par les guerres elles-mêmes. Et encore maintenant, ils sont journellement imposés par les prises que l'on fait sur eux pour les provisions de notre hôtel et des hôtels de notre très chère et très aimée compagne, la reine, de nos enfants et des autres de notre sang et lignage"

La maison de France est nombreuse. Elle n'englobe pas seulement la lignée directe du roi. Elle comprend tous les seigneurs qui, par leur ascendance ou par le fait d'alliance, peuvent se dire cousins du monarque. Sous Charles VI, ils sont 300 personnages proches du roi et de la couronne. Ils n'ont pas tous, heureusement, un hôtel à Paris.

Le texte montre ensuite l'extrême dénuement des Canavérois : "Il est advenu qu'à cause de ces oppressions les habitants de Chennevières ont été rabaissés à grande indigence et pauvreté. Le plus grand nombre est allé hors de la ville, totalement ruiné. Les autres qui sont demeurés avec leurs femmes et enfants sont tellement diminués et appauvris qu'ils n'ont plus à présent de quoi vivre".

Le roi fait réaliser par ses chevaliers, maîtres de son hôtel, une enquête et ouvrir des négociations avec les villageois. Sur la base de leur rapport, il approuve le compromis trouvé : "Les habitants de Chennevières-sur-Marne amèneront dorénavant ou feront amener à leur dépens, en notre ville de Paris ou à deux lieues environ, pour Nous, pour notre compagne et pour notre très cher et très aimé fils le dau-

phin de Viennois, huit charrettes de paille de seigle, bonnes et suffisantes et telles que ont accoutumé bailler les autres villes composées avec Nous. En contre-partie, ils seront quittes pour toujours, eux et leurs successeurs habitants de la ville, de toute autre prise”.

L’ordonnance se poursuit par un texte formel qui donne à l’exemption son caractère de loi inviolable : “Nous avons agréable cette composition, la voulons, l’approuvons et la confirmons. Avons octroyé et octroyons, de notre science certaine et grâce spéciale, de notre pleine puissance et autorité royale, par les présentes lettres (...), que les manants et habitants de Chennevières et leurs successeurs soient et demeurent francs, exempts à toujours, quittes et paisibles de toutes prises”.

Suit alors une énumération des biens qui sont exemptés de toute prise. Elle nous apprend que tout pouvait être pris aux pauvres manants canavérois sauf, peut-être, terres et mesures. Il s’agit des “blés, avoines et autres grains, vins, foins, pailles, chevaux, chariots, charrettes, harnois, voitures, lits, nappes, coustes⁴⁹, coussins, draps, couvertures de lit, touailles, tables, formes⁵⁰, tréteaux, boeufs, vaches, moutons, veaux, pourceaux, agneaux, chevreaux, chapons, gélines, poussins, pigeons, oies, oisons comme de tout autre chose”. Cette exemption s’applique aux biens trouvés dans Chennevières mais aussi à ceux que les habitants transportent jusqu’à six lieues à la ronde.

L’interdiction de prise est totale et le souverain spécifie dans sa déclaration que “les chevaucheurs, fourriers, preneurs et autres officiers de Nous, de notre compagnie, de nos enfants, de nos oncles, frère et cousin les ducs d’Orléans, de Bourgogne et de Bourbonnais et autres de notre sang et lignage, ni nos lieutenants et autres usant de prise en notre royaume, ne peuvent faire aucune prise aux habitants de Chennevières maintenant et pour le temps à venir”. Le roi fait preuve d’autorité vis-à-vis des princes et des membres de son Conseil. Mais cela ne semble pas aller de soi. Dans la suite de son ordonnance, il défend expressément à quiconque, y compris aux maîtres d’hôtel de sa famille, de molester, de “travailler”, ou de contraindre de corps et de biens les habitants de la ville exemptée, de ne faire aucune chose contre sa présente grâce, sous peine d’encourir son indignation et d’être puni très grièvement.

Quatorze mois plus tard, Jean sans Peur fait assassiner le frère du roi en la rue Vieille du Temple à Paris. Ce meurtre rallume la guerre civile. Les combats entre Armagnacs et Bourguignons et ceux menés contre l’occupant anglais vont, à nouveau, troubler les campagnes d’Ile-de-France. L’exemption de prise des Canavérois, pourtant très ancienne revendication des Etats généraux, est restée vraisemblablement lettre morte.

1414-1439 : ROBERT III CORDELIER.

A la mort de son père, Robert III est encore mineur. Les exécuteurs testamentaires de Robert II, Nicole de Biencourt⁵¹ et Mathieu de Lignièrès, et d’autres membres de

la famille lui donnent comme tuteurs, le 19 septembre 1401, Grangeois de Macy et Jehan Allégrin. Le 19 décembre 1413, l'évêque de Paris, Gérard de Montaigu (1409-1420), lui accorde un délai pour la présentation des foi et hommage de vassal pour la terre et seigneurie de Chennevières. Ce qui fut fait le 16 novembre 1414, Robert III ayant atteint la majorité requise. Il épouse, à Paris, le 20 mai 1416, Marguerite de Biencourt, descendante d'une ancienne maison de Picardie.

Robert III est seigneur de Chennevières pendant une époque troublée où l'affrontement des Armagnacs et des Bourguignons s'ajoute à la guerre franco-anglaise. Charles VI meurt en 1422, la même année que le roi d'Angleterre Henri V. Les dispositions du traité de Troyes, signé le 21 mai 1420, font de Henri VI le nouveau roi de France et d'Angleterre. Robert III reste fidèle au dauphin de France, le futur Charles VII.

Peu d'échos nous sont parvenus de cette période concernant le village et le terroir de Chennevières. Ce sont surtout des obligations féodales de foi et hommage et d'aveu et dénombrement rendues ou reçues par Robert III pour les fiefs lui appartenant ou mouvant de sa seigneurie.

- 27 novembre 1414 : Il rend foi et hommage et présente aveu et dénombrement du fief de la Guidonnaie à Jehanne La Hire, dame d'Amboile.

- 1414 : La grange dîmeresse de Chennevières, appartenant à l'abbaye N-D des Hyvernaux, doit, chaque année, 2 setiers de blé de rente à l'Hôtel-Dieu de Paris.

- 14 février 1420 : Jehan Gaudète, marchand, bourgeois de Paris, avec l'accord des hoirs de feu Jehan de Bourdinière, secrétaire de Charles VI, échange des terres à Chennevières avec Robert III. Ces terres sont situées lieux-dits "le Bois l'Abbé", "la Bourdinière" et "les Guys".

- 4 janvier 1422 : Le seigneur de Chennevières reçoit foi et hommage de Catherine de Béthisy pour le fief des Bruyères. Celle-ci est veuve de Girard de Bruyères, secrétaire de Charles VI, et à la garde noble de leurs enfants Jehan et Robert.

- 26 septembre 1426 : Robert III donne aveu et dénombrement de la seigneurie à l'évêque de Paris, Jehan de Nanton (1423-1426).

- 22 février 1428 : Il reçoit foi et hommage de Jacques Chenart pour le fief de la Gentillesse.

- 20 décembre 1431 : Il reçoit de Moulant Stole aveu et dénombrement du fief de Longpérier.

- 4 octobre 1430 : Confiscation de la seigneurie de Chennevières.

Le 4 octobre 1430, Henri VI, pour remercier de ses services Jean de Villiers⁵², seigneur de l'Ile-Adam, maréchal de France, lui donne 4 000 livres de revenu assis sur des propriétés prises à des notables favorables à Charles VII. Parmi les biens cédés au gouverneur de Paris se trouve "les terres et revenus de Chanevières que souloit tenir Robinet Cordelier⁵³". En fait, la spoliation est de courte durée. Dès la fin 1431, c'est en tant que seigneur de Chennevières qu'il reçoit l'aveu du fief de Longpérier. La période est instable et de nombreux nobles n'acceptent pas la domination anglaise et restent attachés au roi légitime.

Robert III meurt en 1439. Son fils aîné Benoît Cordelier, né en 1421, obtient de

Denis Dumoulin, évêque de Paris (1439-1447), le 20 octobre 1439, des "lettres de souffrance" pour lui présenter ultérieurement ses foi et hommage pour la seigneurie de Chennevières.

L'occupation anglaise touche à sa fin, la guerre de Cent Ans s'achève. Pendant la seigneurie de Benoît Cordelier s'ouvre, pour le village de Chennevières, une lente phase de repeuplement, de reconstruction et de reprise de l'activité agricole qui n'atteindra son plein essor que dans la première partie du XV^e siècle.

PIERRE ROBLIN

NOTES

- 1) Recueil des Historiens de France, tome 23, page 381J.
- 2) Avec une "rue de Rome", Rosay-en-Brie conserve la mémoire du passage des pèlerins du Moyen Age.
- 3) Carte des environs de Paris dédiée à Monseigneur le Dauphin : 6 Fi Environs de Paris 83 (1705).
- 4) De 1305 à 1376, Avignon est le siège habituel de la papauté. De 1378 à 1417 c'est le grand schisme d'Occident avec deux papes à la tête de l'Eglise.
- 5) Archives du château d'Ormesson. 144 AP 23, parchemin.
- 6) Archives du château d'Ormesson. 144 AP 23, parchemin.
- 7) Archives nationales. L 885, pièce 28, parchemin latin.
- 8) Monnaie ressemblant au florin de Florence, valant, en 1355, 25 sols tournois.
- 9) Archives nationales. S 3212.
- 10) L'abbé des Hyvernaux est collateur du prieuré-cure de Chennevières. L'abbaye possède la grange dimeresse de la paroisse et les mesures à vin et à blé, pour la collecte de la dîme, étaient encore, au XVII^e siècle, attachées par des chaînes au chevet de l'église Saint-Pierre.
- 11) Abbé Lebeuf, Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, 1883, tome 4.
- 12) Originaire de Dijon, Charles V le nomme surintendant des finances (1364), puis prévôt et capitaine de Paris (1367-1381). C'est lui qui fit construire la Bastille.
- 13) Philippe VI de Valois, couronné en 1328, mort le 22 août 1350.
- 14) Archives Nationales. Actes du Parlement de Paris. Parlement criminel. X2A, 2 à 5.
- 15) Jeanne de Bourgogne, décédée en 1348.
- 16) En 1346 les troupes françaises, menées par le duc de Normandie (le dauphin, futur Jean II dit le Bon), ont assiégé sans succès, pendant plusieurs mois, la ville d'Aiguillon (Lot-et-Garonne), tenue par le capitaine anglais Jean de Norwich.
- 17) Blanche de Navarre, deuxième femme de Philippe VI, épousée en 1349.
- 18) Le dauphin Charles, duc de Normandie, s'intitule lieutenant du roi après la capture de Jean II. C'est Etienne Marcel qui le contraint à prendre le titre de régent le 14 mars 1358 ("Jean le Bon" de J. Deviosse).
- 19) L'effectif est variable suivant les sources : Froissart dit que l'armée est forte de 3 000 lances, les Grandes Chroniques parlent de 30 000 chevaux et la Chronique de Jean Le Bel de 6 000 armures de fer.
- 20) C'est Etienne Marcel qui le dit, le dauphin n'ayant pas les moyens de solder son armée.

- 21) La Chronique de Jean Le Bel indique plus de 500 villages.
- 22) Jeanne de Boulogne, épouse de Jean II dit le Bon.
- 23) Archives Nationales : JJ 90, f° 219, recto et verso.
- 24) Jean Le Mire a été fait receveur des aides par Charles V, le 15 mai 1370, en remplacement de Jean Gencien.
- 25) Patronyme encore présent à Chennevières au XIXe siècle.
- 26) Une livre vaut 20 sols et un sol vaut 12 deniers.
- 27) A partir de cette donnée, on peut estimer le montant des transactions sur les boissons (le vin) à environ 40% du total des opérations commerciales à Chennevières.
- 28) Abbaye bénédictine, située à Malnoue, commune d'Emerainville (77).
- 29) (1342-1404). Fils de Jean II, duc de Bourgogne depuis le 6 septembre 1363.
- 30) BNF, manuscrits, Collection Bourgogne, tome 42, f° 187.
- 31) Chanoine de N-D de Paris, maître en la chambre des comptes, seigneur de Méry-sur-Oise. Il complota contre Charles VI et meurt en prison.
- 32) Frère de Nicolas, chevalier, conseiller et maître des requêtes, seigneur de Montjay (77) et de Chantilly.
- 33) Chevalier, conseiller et maître d'hôtel du roi.
- 34) Chevalier, conseiller et maître des requêtes du roi.
- 35) Frère d'Amaury, évêque de Paris de 1384 à 1409.
- 36) Nom donné aux officiers, conseillers du roi, notamment pendant les années 1388-92 où Charles VI exerce personnellement le pouvoir hors de l'influence de ses proches parents.
- 37) Fils de Jean II le Bon, oncle de Charles VI.
- 38) Prévôt de Paris de 1388 à 1401. C'est un "marmouset" originaire de Picardie comme Robert II. Celui-ci, dans son testament de 1397, le désigne comme exécuteur testamentaire.
- 39) Jean de Gand (1340-1399), 4ème fils d'Edouard III.
- 40) Oncle d'Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI.
- 41) Pierre de Luna, élu pape, le 28 septembre 1394, sous le nom de Benoît XIII.
- 42) Fils de Pierre Blanchet 1er secrétaire de Charles V, Louis a succédé à son père dans cet office auprès de Charles VI.
- 43) Ancienne mesure de superficie équivalant à une perche carrée.
- 44) Une maille vaut un demi denier.
- 45) Une chopine = 1/2 pinte = 0,465 litre
- 46) Archidiacre de Sens.
- 47) Archives du château d'Ormesson. 144 AP 32.
- 48) Archives nationales, Trésor des Chartes, JJ 161, f°36 et f°37.
- 49) Matelas
- 50) Sièges, escabeaux.
- 51) En 1395, conseiller de Charles VI, il siège à la Tournelle criminelle du Palais, en 1406, il est conseiller au Parlement.
- 52) Brouillé avec Henri V en 1424, défenseur de Paris contre Jeanne d'Arc en 1429, le duc de Bedford, régent, le fait gouverneur de Paris en 1430. Il se rallie à Charles VII en 1435, pour lequel il prend Paris le 13 avril 1436.
- 53) Robert Cordelier. Ne pas confondre avec Cordelier de Girème, maître de l'écurie de Charles VI, qui fut aussi victime de confiscation de la part de Henri VI.

LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU

La période révolutionnaire emporte tout dans ses turbulences, y compris parfois le nom des villes. C'est ainsi que La Queue-en-Brie, devint, pour un temps : La Queue-Le-Peletier-ci-devant-Brie.

"aujourd'hui, décady trente fructidor mil sept cent quatre vingt quatorze, vieux style l'an second, Claude François Cauchois, officier public, membre du conseil général de " la queue le peltier ci-devant Brie".¹

La Queue-en-Brie voit ainsi son nom modifié, dès le 28 septembre 1793.

Mais, pourquoi avoir accolé au nom de notre commune celui de Le Peletier, qui, de ce fait, devient, en quelque sorte, partie intégrante du patrimoine caudacien? Son destin peu ordinaire mérite quelque intérêt.

UN PERSONNAGE ETONNANT

Louis Michel Le Peletier de Saint Fargeau naît à Paris le 29 mai 1760.

D'abord avocat général, il devient président à mortier au Parlement de Paris, avant la Révolution. Il possède une fortune considérable, évaluée à six cent mille francs de rentes. On le sait cousin de l'épouse d'Henri d'Ormesson, qui fut élu maire de Paris le 21 novembre 1792, mais qui refusa la fonction.

Député de la noblesse de Paris, aux Etats Généraux, dès le 16 mai 1789, on le retrouve ensuite aux côtés des révolutionnaires, en juillet 1789. Il harangue ses collègues en ces termes : "Représentons le peuple si nous ne voulons qu'il se représente lui-même".

Il est également l'un des auteurs du Code Pénal de 1791, qui ne comportait plus la peine de mort. Cette même année, il est président de l'Administration Départementale de l'Yonne, il est ensuite élu député de ce même département, le 6 septembre 1792, à la Convention Nationale, par quatre-cent-quarante voix sur cinq-cent-quarante-deux votants.

Fait moins connu : on lui doit l'élaboration d'un plan d'éducation nationale, qu'il voulait complémentaire à celui de Condorcet, mais issu de la tradition spartiate, poussant la sévérité à l'extrême, et qui n'est pas sans rappeler la Cité Idéale de Platon, dont il s'est peut-être inspiré. La ligne essentielle de ce projet réside dans un égalitarisme étatique intégral. L'éducation aurait été obligatoire pour les enfants de cinq à douze ans qui, retirés à leur famille, auraient été internes dans des écoles à la discipline rigoureuse. Les études se seraient poursuivies aux frais de la République, selon les besoins. Ce programme scolaire resta sans suite. La Convention vota l'approbation de ce projet, à titre d'hommage posthume, mais le 20 octobre 1793, elle rapporta le décret d'application.

Député à la Convention, Le Peletier vote la mort de Louis XVI. La veille de l'exé-

cution, le 20 janvier 1793, il dine chez Février, un restaurateur du Palais-Royal. Pâris, un royaliste, membre de la garde constitutionnelle du roi, le frappe, par surprise, d'un coup de couteau (ou d'épée) en plein cœur. Le Peletier, transporté dans son hôtel du Marais y meurt rapidement. Cet Hôtel Saint-Fargeau, rue de Sévigné, a été pendant longtemps le siège de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris. Il est actuellement une annexe du Musée Carnavalet.

L'émotion fut considérable et, pour commémorer sa mémoire, plusieurs communes décidèrent d'adjoindre à leur nom celui de Le Peletier (de Saint Fargeau).

La Convention décrète des obsèques nationales qui se déroulent solennellement au Panthéon, en présence des corps constitués, et décide d'adopter sa fille. Là encore, sa gloire fut de courte durée : le décret lui accordant le droit de séjour au Panthéon fut rapporté le 8 février 1795 et la famille récupéra la dépouille.

Un tableau du peintre David représente l'assassinat du député. Ce tableau a disparu, probablement, de l'avis de divers auteurs, détruit par la fille de Le Peletier.

Quant à Pâris, à la veille de son mauvais coup, il s'était caché dans une échoppe tenue par sa maîtresse, une jeune parfumeuse. Après le meurtre, il disparaît par une double issue donnant sur le jardin. On le revoit, le soir-même, dans les galeries du Palais-Royal. Puis, il quitte Paris pour la Normandie où il sera reconnu à Forges-les-Eaux. Ne parvenant pas à s'embarquer pour l'Angleterre, il se brûle la cervelle.

LA FAMILLE

Parmi les personnages les plus connus ayant appartenu à cette famille et ayant rempli des fonctions importantes, nous pouvons citer :

- Claude Le Peletier (né en 1631), seigneur de Villeneuve-le-Roi, à l'époque de Louis XIV, prévôt des marchands en 1668 et contrôleur général des finances en 1683.

- Le Peletier de Souzy fut, en 1686, intendant. On lui doit l'Hôtel Saint-Fargeau

- Michel le Peletier (son neveu) fit construire le château du grand domaine et fut intendant des finances.

- Le Peletier (prénom?) fut prévôt des marchands de 1784 à 1789. C'est lui qui laissa son nom à une rue qui compte parmi les premières à être dotée de trottoirs

- Louis-Michel Le Peletier, notre personnage

A son nom, cette famille adjoignit le nom de Saint-Fargeau, pour rappeler une seigneurie qu'elle possédait dans l'Yonne.

LE PATRIMOINE

Voici d'abord l'Hôtel Saint Fargeau. Sa porte, située au 29 de la rue de Sévigné, est classée, ainsi que la façade et l'orangerie. Avant cet hôtel, les terrains étaient occupés par des ateliers de forgeage de canons, construite par l'intendant Le Peletier de

Souzy, en 1686. En 1785, cet hôtel échut à son arrière-petit-fils : Louis-Michel Le Peletier de Saint Fargeau.

On connut aussi une Salle Le Pelletier, édiflée en 1820/21, pour l'Opéra, sur l'emplacement d'un ancien hôtel ayant appartenu, en dernier lieu, au duc de Choiseul. Le 6 février 1821, on y utilisa le gaz d'éclairage pour éclairer la scène, afin d'obtenir des effets spéciaux. Cette salle fut détruite par un incendie, dont on ignore l'origine, dans la nuit du 28 au 29 octobre 1873.

Cette famille possédait, depuis 1685, une grande propriété à l'emplacement de l'ancien château de Ménilmontant, à l'est de l'actuel boulevard Mortier. Ce vaste domaine comportait, outre l'ancien château, le grand château, des terrasses, un jardin à la française, un grand parc boisé, le tout entièrement clos de murs. C'était un lieu de villégiature qui, cependant procurait de confortables revenus : vente du bois, des fruits, des légumes. On peut se faire une idée de l'étendue de ce domaine quand on saura qu'il couvrait une superficie plus vaste que l'actuel cimetière du Père-Lachaise.

UN ACCIDENT

Un personnage célèbre a été victime d'un accident près de ce lieu, en octobre 1776. Jean-Jacques Rousseau fut renversé au niveau de la Haute Borne, en face du Galant Jardinier, par un des chiens danois du maître des lieux. Il rentra à Paris, après avoir herborisé sur la colline. Soudain, il fut heurté violemment par ce chien qui courait devant le carrosse de Le Peletier. Laissons la parole à la victime !

“Le jeudi 24 octobre 1776, je suivais après dîner les boulevards jusqu'à la rue du Chemin Vert, par laquelle je gagnais les hauteurs de Ménilmontant, et, de là, prenant les sentiers à travers les vignes et les prairies, je traversais jusqu'à Charonne le riant paysage qui sépare ces deux villages ; puis je fis un détour pour revenir par les mêmes prairies en prenant un autre chemin...” Et ce fut la rencontre avec le chien !

LE SOUVENIR

Une partie du parc disparut en 1763. Puis, la fille de Louis-Michel Le Peletier commença, en 1802, un lotissement qui s'acheva en 1850. En 1803, elle vendit le vieux château. Il ne reste plus rien de ce magnifique domaine, à part quelques arbres dans le cimetière de Belleville. Cet emplacement, qui connut tant de moments paisibles, est aujourd'hui, traversé par des rues bruyantes et animées : les rues de Belleville, du Borrégo, Saint Fargeau, Haxo, du Télégraphe, une partie de l'avenue Gambetta et du boulevard Mortier !

Le temps a passé, effaçant le souvenir des lieux et des gens. Il ne reste plus rien de

ce domaine et de ses propriétaires, sauf une rue de Paris et une station de métro... et un nom fugitif pour La Queue-en-Brie.

ANDRE GIDALI

NOTES

1) A.D. 94 - 7 E 776

**L'orthographe du nom n'est pas fixée : selon les documents consultés, on trouve indifféremment, le Peletier ou Le Pelletier.*



L.M. LE PELLETIER DE ST-FARGEAU

NÉ À PARIS, LE 20 MAI 1760;

Député à la Convention Nationale en 1792.

Assassiné par Marie-Antoinette le 20 Janvier 1793, pour avoir voté pour la mort du roi.

Élevé au Panthéon le 24 du même mois, le 17 de la République Française.

À Paris chez Basset, N° d'Orléans, rue Jacques, au coin de celle de Montbrun.

Photothèque des Musées de la Ville de Paris

ON L'APPELAIT MARBEAU DES CRECHES

“Secourir à peu de frais, l'enfant, sa famille, par le travail sans humiliation et moraliser en secourant.”

UN PROJET ECONOMIQUE ET SOCIAL

En peu de mots, Firmin Marbeau présente en 1844 un vaste programme. Il vient de créer un concept nouveau, celui de crèche. Cette idée novatrice est par ailleurs sous-tendue par un ensemble d'attendus d'ordres sociaux et économiques qui concernent autant le statut de la femme et de l'enfant que la prise en compte des réalités des besoins industriels et des particuliers.

Avant cette date, c'est-à-dire dans la première moitié du XIXe siècle la situation d'hébergement des jeunes enfants n'est guère brillante. A cette époque, les couples qui travaillent n'ont d'autres recours que celui des nourrices pour faire garder leurs enfants. La plupart du temps les nourrices habitent à la campagne ou ce qui est aujourd'hui la proche ou la lointaine banlieue. Les conditions d'hébergement des enfants sont plus que douteuses et les “gardeuses” ne font que peu de cas des questions d'hygiène et d'alimentation. Les visites des parents, le plus souvent de la mère, sont au mieux hebdomadaires laissant les nourrices à l'abri de toute forme de contrôle parental. Ces dernières exercent alors leur métier dans une totale approximation et la garde de l'enfant ne représente au mieux qu'une source de revenus captifs, la demande étant très supérieure à l'offre. Dans ces conditions, la mortalité infantile est importante même si elle n'est pas due qu'aux seules négligences des gardeuses d'enfants. La garderie contribue cependant à aggraver de façon significative ce fléau social.

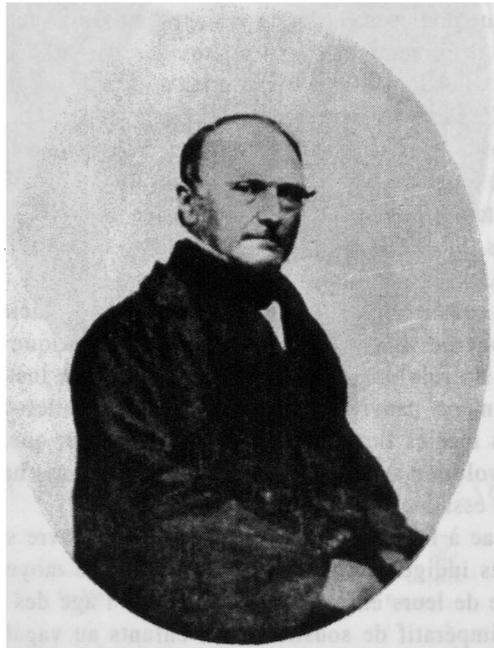
La garde d'enfants constitue d'ailleurs un phénomène très ancien qui s'est considérablement développé au XVIIIe siècle. L'auteur dramatique Beaumarchais joue dans cette période un rôle précurseur puisqu'il établit un Institut de Bienfaisance destiné à aider les mères pauvres qui voudraient allaiter elles-mêmes leurs enfants. D'autres initiatives locales furent également engagées par quelques dames patronnesses après la Révolution sans pour autant que ces actions charitables trouvent un écho suffisant pour essaimer dans le reste du pays.

En 1826, rue du Bac à Paris, la première salle d'asile ouvre ses portes. Son but : soulager les classes indigentes qui ne peuvent faute de moyens exercer une surveillance suffisante de leurs enfants qui ont dépassé l'âge des langes. Il est également socialement impératif de soustraire ces enfants au vagabondage, à la délinquance et surtout à la rue, perçue comme le lieu de perdition par excellence. Il faut parallèlement apporter les premiers éléments d'une éducation physique et morale. L'asile ainsi conçu doit être le premier berceau de l'éducation populaire. Le projet

se situe plus dans une perspective de sauvegarde de l'enfance que dans celui d'une aide réelle aux mères de famille.

Chez Firmin Marbeau, l'objectif est autre. Alors qu'il est conseiller municipal de Paris, lors d'une enquête menée par ses soins, il a l'occasion de visiter un des endroits les plus pauvres de la capitale. Dans de misérables réduits, il trouve des nourrissons confiés à de malheureuses gardeuses, dans les plus déplorables conditions d'hygiène et coûtant beaucoup trop à leurs pauvres parents. Les blanchisseuses venaient allaiter leurs nouveau-nés aux heures des repas et les retiraient le soir. Ce qui peut se faire pour quelques-uns, dans des garderies défectueuses, pensa-t-il, peut se faire en grand dans des garderies perfectionnées avec le concours des plus fortunés. Dès ce moment, il élabore un nouveau concept : la crèche. Il imagine alors toute une organisation pour protéger la prime enfance qui peut se résumer à ses propres propos : "Et par la Crèche, je vaincrai la destruction humaine".

En 1845, dans un petit volume intitulé *Des Crèches pour les petits enfants des ouvrières*, il consigne la nécessité de l'institution, comment elle doit s'établir et fonctionner, ses principes, sa réglementation, son hygiène et les services qu'elle peut rendre. L'ouvrage est presque aussitôt couronné par l'Académie française et fait l'objet d'une bulle du pape en 1846. Il est retiré à six éditions et traduit en plusieurs langues.



Firmin Marbeau
1798 - 1875

De cette idée découle un certain nombre de conséquences d'ordre sociologique qui en cette période ne sont pas sans bouleverser les idées communément admises.

En premier lieu, il faut affirmer clairement et au grand jour que des femmes travaillent et, qui plus est, des mères de famille. Dès lors, il y a reconnaissance de fait du travail féminin et de son rôle économique. En effet, d'une part la main d'œuvre féminine est utile dans ces prémices de l'ère industrielle et d'autre part l'activité des femmes est un travail salarié. Or, à l'époque, d'autres idées prévalent : la place de la femme est d'être à la maison car il s'agit de préserver un certain nombre de valeurs morales qui s'y rattachent. Ensuite, le salaire de l'homme doit suffire aux besoins du ménage. Il s'agit ici d'un argument plus révolutionnaire en ce qu'il revendique le fait qu'un seul bon salaire doit couvrir les charges de la famille.

Par ailleurs, la famille est fondée sur le mariage conformément à la doctrine catholique et l'enfant n'est conçu qu'en son sein. La conséquence immédiate de ce point de vue sera que les enfants des "filles mères" seront exclus du bénéfice de la crèche. L'enfant est donc d'abord la progéniture d'une famille unie et stable de travailleurs, sobres et laborieux, qui moyennant une contribution modeste mais solvable peut être accueilli à la crèche.

Enfin, et c'est nouveau, le nourrisson est un être à part entière qui nécessite affectivité, soins et attention car il détient en lui toutes les potentialités d'un homme en devenir. C'est là une conception relativement originale de la prime enfance. On ne considérait jusqu'alors le bébé que comme un être vagissant, dépourvu de sensibilité et d'intelligence. C'est à ce propos que Jean-Noël Luc a pu parler "d'invention du jeune enfant".

Dans l'idée de crèche il y a donc en arrière plan un projet pédagogique pour les nourrissons dont on reconnaît les besoins spécifiques. En crèche on insistera sur le fait qu'il ne faut pas compter sur le dressage et la répression. Il faut user de douceur, de persuasion et de prévention. On rejoint ici le modèle de Rousseau élaboré initialement pour des enfants plus âgés.

Derrière cet ensemble d'idées, on retrouve, non explicité, un certain modèle de contrôle social des classes laborieuses qui cherchent à maintenir dans le meilleur état possible les capacités de travail de la main d'œuvre à venir. Il y a là un raisonnement économique non dépourvu d'intérêt pour les classes bourgeoises puisque la facilitation de l'accession au travail salarié par les mères de famille contribue à faire admettre la nécessité d'un double salaire au sein des familles ouvrières. L'enjeu est donc double puisqu'il fait coïncider les nécessités économiques avec les nécessités morales.

En définitive, la société a pour mission de former ce petit être à son destin, destin d'homme, de femme, de futur citoyen, de travailleur, de parent, dans une hiérarchie sociale bien déterminée et immuable. C'est toute une vision de la société, celle de la bourgeoisie, qui souhaite substituer à l'antagonisme montant des classes sociales le rapprochement de celles-ci sur la base de l'estime et de la charité.

LA PREMIERE CRECHE

Le projet de Marbeau va dans ce sens et il est alors rapidement mis en application. La première crèche est ouverte le 14 novembre 1844 à Saint-Pierre de Chaillot. Elle est constituée de douze berceaux. Le mouvement se propage et en 1868 il existe 84 crèches pour tout le territoire (soit 4 000 places accueillant 15 000 enfants dans l'année) ; cinquante ans plus tard le département de la Seine en compte 87 et la France entière plus de 300 réparties dans 171 villes.

Les conditions de garde sont établies de façon claire et se démarquent notablement des règles en vigueur appliquées dans les asiles. A la crèche, l'accueil des familles est recherché et le père n'en est pas absent, encore moins exclu. Il faut faciliter l'établissement de bons liens entre parents, personnel et enfants. La mère doit pouvoir circuler librement dans les locaux ainsi d'ailleurs que les philanthropes qui financent et administrent les établissements.

Dans les Instructions que Marbeau rédige lui même à l'intention des parents, il explicite clairement l'idéologie qui sous tend son action. Les recommandations reposent autant sur des bases hygiénistes que morales :

“Faites-lui prendre l'air, le dimanche, s'il fait beau.

Venez l'allaiter deux fois par jour.

Ne mettez pas votre enfant en nourrice ; il perdrait la santé.

Ne gênez pas sa respiration.

Ne le laissez pas assis longtemps sur le pot, ni ailleurs...

Les impressions de l'enfance agissent toute sa vie.

Apprenez-lui à aimer son père, à le respecter, afin qu'il vous aime et vous respecte

Apprenez-lui à être aimable, aimant, bon, poli et reconnaissant.

Ne lui donnez pas de frayeurs, ne le battez pas, traitez-le toujours avec douceur. **On** corrige en ne récompensant pas.

Etc.”

Ainsi, dès l'origine, la crèche est investie, non seulement d'une fonction de garderie, mais aussi d'une fonction éducative tant pour les enfants qui y séjournent que pour les parents et leur entourage. Il y a en germe une forme de puériculture parentale qui fera les beaux jours de l'édition un certain nombre d'années plus tard.

Tout n'est cependant pas aussi radieux que le voudrait Marbeau. D'abord une mortalité considérable qui renvoie à la mortalité infantile énorme en général et aux conditions de vie particulières dans les crèches. Des maladies comme la rougeole, les ophtalmies, l'impétigo, les eczémas, l'entérite étaient fréquentes et meurtrières dans toutes les institutions, du fait du manque d'hygiène et du grand nombre d'enfants. A tel point que certaines crèches avaient fort mauvaise réputation.

En conséquence, les crèches étaient souvent vides et la durée de séjour des enfants étaient très courte, de l'ordre de deux mois en moyenne. Les causes sont multiples : mort de l'enfant, maladie du bébé, travail sporadique de la mère, etc. C'est la raison pour laquelle, certains parents déclarent préférer les garderies dont les horaires sont plus souples et qui plus est ne demandent aucune déclaration et aucun contrô-

le. Et puis, c'est encore l'unique moyen qu'ont les mères célibataires pour faire garder leurs jeunes enfants.

Enfin, le personnel n'est pas toujours à la hauteur. Il s'agit souvent de religieuses de Saint Vincent-de-Paul qui assurent la direction. Quant aux "berceuses", elles ne sont rémunérées que sur une base très faible qui n'incite pas les rares personnes qui auraient quelques compétences à s'investir dans ce type d'emploi. En ce domaine, si la bonne volonté et le dévouement sont des conditions nécessaires, elles sont loin d'être suffisantes. Il faudra pourtant attendre 1917 pour voir la création de la première école de puériculture fondée par Paul Strauss.

En d'autres termes, si le projet semble utile et généreux, la crèche n'est pas encore à cette époque le paradis que les jolies images du XIXe siècle nous rapportent. Il faudra attendre la révolution pasteurienne pour mettre un frein à la mortalité infantile due à la mauvaise hygiène ainsi qu'un certain nombre de changements tant au niveau des institutions que des mentalités pour donner aux crèches l'essor que l'on connaît.



Chêne double du bois Marbeau

MARBEAU AU PLESSIS-TREVERSE ?

Un point demande maintenant à être éclairci. Pourquoi le nom d'un personnage d'une telle renommée est-il associé au Plessis-Tréville puisque même une avenue porte son nom ?

Un petit retour en arrière s'impose. Le règlement en 1855 de la succession de la duchesse de Tréville, épouse du maréchal Mortier, aboutit au morcellement du vaste domaine qui entourait le château de La Lande. En 1857, Jean-Baptiste Firmin Marbeau acquiert la ferme des Bordes et des terres environnantes au lieu dit le bois Marbeau, lots mis en vente par Ardouin. Il n'habitera pourtant jamais la commune qui à l'époque n'existe pas encore. La commune ne retiendra donc de Marbeau que le détenteur d'une propriété relativement importante quant à sa superficie.

Corrézien d'origine, Marbeau est né à Brives le 18 mai 1798 d'une famille d'ancienne bourgeoisie locale. Son père Pierre Marbeau, négociant, et sa mère née Marie Dumas eurent dix enfants dont quatre survécurent. Après de fortes études au collège de Brives il va suivre des études de droit tout en se livrant à la pratique des affaires juridiques. Arrivé à Paris en 1816, aidé des seules ressources de son travail, Firmin Marbeau devient successivement maître clerk chez son cousin Lacoste et licencié en droit ; il soutient une thèse remarquée, en fait un livre, et acquiert une rapide mais réelle notoriété en procédure. A vingt-cinq ans, il achète une charge d'avoué et se marie.

Sous la Révolution de 1830, il se tient volontairement à l'écart de l'action politique tout en suivant avec intérêt la marche des événements. Il devient alors journaliste et rédige une brochure à caractère volontiers polémique. Il salue la Monarchie de Juillet et publie dans le *Journal des Débats* une lettre ouverte à l'adresse de Chateaubriand qu'il conjure de prêter serment au nouveau roi. On le dit de nature expansive à laquelle s'allient des manières distinguées, un esprit fin, une humeur souriante et toujours jeune. A trente-quatre ans, il se consacre essentiellement à l'étude et à la pratique du bien public. Il suit d'abord des cours à la Sorbonne ; il compose de nombreux écrits d'économie charitable, politique et sociale ; il remplit les fonctions d'adjoint au maire du 1er arrondissement de Paris et fonde alors l'Œuvre et la Société des Crèches ; enfin il prend part à de multiples œuvres philanthropiques telles que la Société d'Economie charitable, la Société des Sauveteurs, la Société protectrice de l'Enfance, la Société d'Encouragements au bien ainsi qu'à l'Association corrézienne de Paris au sein de laquelle il aura une action permanente.

Plus de quarante années s'écouleront de la sorte. En 1846, il est décoré de la croix de chevalier de la Légion d'Honneur dont il devient officier en 1868. Les œuvres entreprises prospèrent. Son fils devient conseiller d'Etat et digne continuateur de la pensée paternelle. Il laisse un héritage moral considérable à travers nombre d'ouvrages et d'institutions, d'idées écrites et d'actions concrètes. Le 11 octobre

1875, il s'éteint sans angoisse et sans souffrance. L'Association corrézienne, à laquelle il prit une part extrêmement active, rend compte de sa disparition en ces termes : " Son âme pure et bonne s'est envolée au ciel, et c'est bien de lui qu'on peut dire qu'il s'est endormi dans la paix du seigneur ".
Sa fille Marie Julie et son gendre Edouard Cintrat ont aussi laissé leur nom à deux avenues de la commune.



*Le dispensaire de "La goutte de lait" à Belleville
Henry Geoffroy, huile sur toile, vers 1900.*

LES AFFAIRES NE SONT PAS QUE DE CŒUR

Pour conclure, on se posera une ultime question. Quelle providence fait que Firmin Marbeau devint propriétaire de terres dans cette partie de la région parisienne bien éloignée de la capitale et mal commode d'accès à cette époque alors qu'il n'y résidera pas et n'y fera pas construire ?

Tentons une hypothèse. Au règlement de la succession de la maréchale Mortier, en 1857, le domaine du Plessis – La Lande est acheté par Jean Augustin Ardouin, homme d'affaires parisien. Il cède une partie du domaine sur laquelle est édifié le château au ténor d'opéra Gustave Hippolyte Roger qui lui même en lotit un morceau. En 1863, Ardouin morcelle le reste du domaine dont une fraction est acquise

par Firmin Marbeau. Peu après, en 1865, le chanteur Roger loue le château au docteur Louis Fleury qui est alors médecin aux Eaux de Meudon-Bellevue. A cette époque, le frère de Firmin Marbeau, Edouard, est maire de Meudon. Il est donc possible que Firmin ait eu vent de l'affaire par l'intermédiaire de son frère, lequel était vraisemblablement en relation avec le docteur Fleury. En 1886, le château et le reste de terres qui y reste attenante sont achetés par Adelinda Concha qui résidait elle aussi à Meudon en 1859. Ainsi, ces trois personnages, Firmin Marbeau, Louis Fleury et Adelinda Concha ont en commun la ville de Meudon et c'est peut-être là que se sont traitées ces bonnes affaires.

Cette hypothèse demanderait à être confirmée, et si c'était le cas, si Firmin Marbeau doit sa notoriété à sa générosité et à sa charité, il n'en demeure pas moins qu'il devait être également un homme d'affaires avisé !

**ELIANE CANDA ET GÉRARD HUET,
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU PLESSIS-TRÉVISE.**

BIBLIOGRAPHIE

- Archives des Hommes du jour ; sous la direction de MM. Tisseron et de Quincy. Numéro consacré à Firmin Marbeau, 1847.*
- Louis de Nussac ; Firmin Marbeau, Imprimerie J. Linot, 1899.*
- Jean-Noël Luc ; L'invention du jeune enfant au XIXe siècle, Belin, 1997.*
- Eliane Canda et Gérard Huet ; Le Plessis-Trévisé, 100 ans d'histoire, édition du comité du centenaire du Plessis-Trévisé, 1998.*
- Catherine Rollet ; L'accueil des jeunes enfants : émergence et premiers développements, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 1999.*

LE THÉÂTRE ANTIQUE DE LA NATURE DE CHAMPIGNY REVISITÉ

Avignon, Aix, Nîmes, Orange, autant de lieux qui, chaque été, offrent à des milliers de fidèles une moisson de créations et de traditions plurielles, dramatiques ou lyriques. Mais, plus près de nous, il y aura bientôt un siècle, un comédien obstiné tente d'acclimater aux portes de Paris les objectifs généreux des "théâtres de plein air".

Louis Vel-Durand, créateur du Musée de Nogent-sur-Marne, par ses fonctions de greffier, est appelé en 1945 à liquider la succession de la veuve de l'acteur Albert Darmont. Il enrichit le futur musée d'un ensemble documentaire (dont une iconographie originale et une intéressante série d'autographes) qui lui sert de base à la mise au point de deux articles sur le Théâtre antique de la Nature¹. Le dépouillement à la bibliothèque de l'Arsenal de la presse théâtrale du début du siècle, des recueils du fonds Rondel consacrés aux théâtres de plein air, des dossiers du Musée de Nogent et des microfilms des Archives départementales du Val-de-Marne permet de compléter les éléments recueillis par L. Vel-Durand et de replacer la brève existence du Théâtre de Champigny dans le mouvement de création des scènes de plein air, qui se multiplient entre 1895 et 1914.

Dans un premier temps, sera évoquée la personnalité de Darmont, acteur, auteur et homme engagé au plan national comme local. Ensuite sera étudiée la création du théâtre, sa vie artistique et matérielle de 1905 à 1914. Une troisième partie tentera de replacer Champigny dans le mouvement des théâtres de plein air et de dégager sa spécificité par rapport aux initiatives proches. Enfin, l'on terminera sur la réutilisation du site en été 1921 par la Fédération du spectacle.

ALPHONSE, EUGENE PETIT, DIT ALBERT DARMONT

C'est le 1er mai 1863 que naît, dans une famille de vigneron campinois, le futur comédien. Scolarité primaire dans sa commune natale, puis études au Conservatoire, tel est le parcours initial d'un jeune acteur qui suit à 23 ans l'enseignement très prisé et novateur de Gustave Worms. Titulaire en 1887 du premier accessit de tragédie, Darmont va mener une triple carrière : comédien, auteur, homme engagé.

UN TRAGÉDIEN À LA VOIX CHAUDE ET VIBRANTE

Dès sa sortie du conservatoire, il débute une carrière brillante au théâtre de la Porte Saint-Martin : un rôle dans les *Beaux messieurs de Bois Doré* de George Sand et *la Grande marnière* de Georges Ohnet. Ensuite, comme beaucoup de jeunes comé-

diens, il enchaîne des tournées étrangères. C'est la troupe de Sarah Bernhardt qu'il intègre entre 1890 et 1894. La Russie, le Brésil, les Etats-Unis, autant de destinations, où il remplit avec maîtrise des rôles du répertoire contemporain : *la Dame aux camélias*, *la Tosca* et *Cléopâtre* de Victorien Sardou. L'année 1895 le voit poursuivre sa collaboration avec la troupe de Sarah Bernhardt, qui dirige le théâtre de la Renaissance. Une nouvelle tournée le conduit encore en Amérique, avant de reprendre le chemin de la Renaissance. En octobre 1898, il incarne, aux côtés de Sarah Bernhardt, Jason dans la *Médée* de Catulle Mendès, puis Hippolyte dans *Phèdre*. Les années 1900 à 1903 lui apportent leur lot de créations : le rôle du général Boulanger dans *A la vie, à la mort de Pierre Denis*, celui de Robinson Crusoé au Châtelet, le Napoléon mourant de *la Mort de l'Aigle*, le Jean sans nom dans *Famille sans nom* de Théo Bergerat au Château d'Eau. "Albert Darmont est très bien en Jean sans nom, très bien quand il parle, mais Dieu ! qu'il chante donc faux la Marseillaise des canadiens"². Enfin, à deux reprises, il interprète Maeterlinck : en 1902 le rôle de Prinzivalle dans *Monna-Vanna* et l'année suivante celui de Lancéor de la Joyselle. Avec Georgette Leblanc, la compagne, puis l'épouse de Maeterlinck, il assure un certain succès à la pièce à Paris et sur les scènes étrangères.

Faire partager son savoir-faire et peut-être aussi compléter un cachet modeste de débutant ont poussé Darmont à donner, quand il appartient à la troupe de la Porte Saint-Martin, des cours de déclamation. Il prépare aux examens du conservatoire : diction, maintien, mise en scène. Ce goût pour la formation ne se dément pas plus tard, à Champigny.

Prélude à la création du Théâtre de Champigny, Darmont rejoint ces artistes qui s'enthousiasment pour les théâtres de plein air. A deux reprises, il y joue en 1904. A l'amphithéâtre de Nîmes, il interprète le mage Ourkham dans la *Sémiramis* de Péladan, et le rôle de Jésus dans la *Samaritaine* de Rostand à Cauterets. Darmont, à 41 ans, sans atteindre la notoriété de certains de ses condisciples du conservatoire, Lugné-Poe ou de Max, ou de ses partenaires comme Krauss ou Angélo, est un acteur reconnu, fidèle de la troupe de Sarah Bernhardt, où il joue en 1905 un drame de Coppée, *Pour la couronne*. "Quant à M. Darmont, le parricide patriote, il se montra tour à tour violent, tendre et chrétien en des attitudes harmonieuses, en des intonations d'une justesse prenante; il fut élégant et pitoyable et très applaudi" commente le critique Stoullig³. Les emplois qu'il a tenus le soulignent : c'est un tragédien, beaucoup plus sensible aux formes anciennes ou modernes du tragique. Ses tournées étrangères lui ont permis de se constituer un patrimoine foncier à Champigny. Par son activité et ses qualités humaines, il tisse des liens avec ses partenaires du monde du spectacle, comme avec celui des lettres.

UN AUTEUR DRAMATIQUE AU TALENT MÉDIocre

Si Darmont a été séduit par l'interprétation, il n'en a pas moins été attiré par l'écriture. Son faire-part de décès, en 1913, le présente comme auteur dramatique⁴, avant

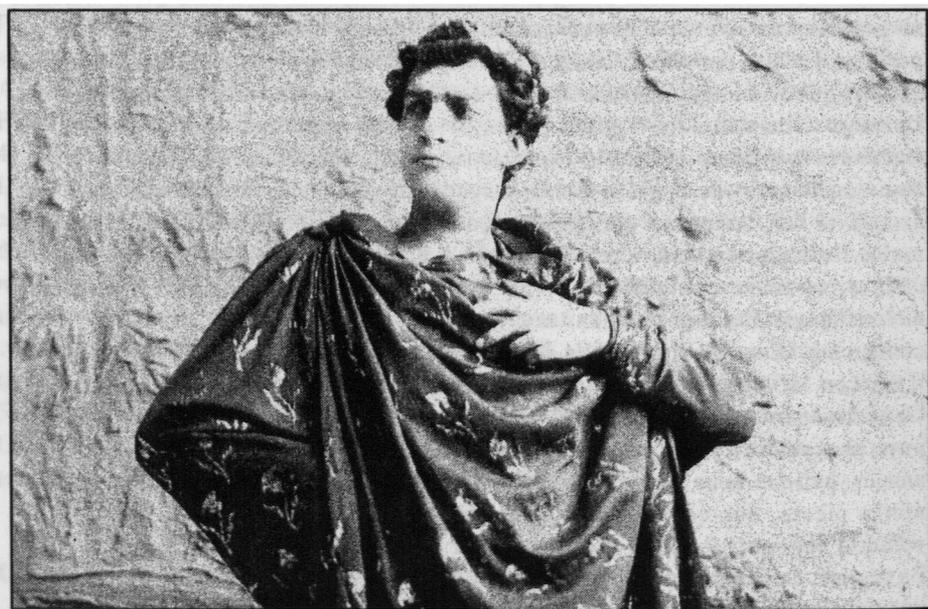
de citer ses décorations et sa qualité de fondateur du Théâtre antique de la Nature. Retrouver les oeuvres complètes de Darmont s'avère incertain. Le catalogue général de la Bibliothèque nationale n'en cite qu'une. Deux manuscrits sont conservés dans les cartons de la censure⁵. Enfin, le dossier Darmont du musée de Nogent comporte deux courts textes.

Il semble que Darmont ait commencé par écrire des pièces qu'il pourrait interpréter : deux drames rédigés en collaboration (pratique alors très fréquente), avec Alfred Humblot, *Cléopâtre*, drame en 5 actes créé aux Folies Voltaire le 17 janvier 1891 et *La fille à Blanchard*⁶, 5 actes en prose qu'Humblot et Darmont tirent du roman de Jules Case. En fait, les deux nouveaux directeurs de l'Odéon, assistant à Londres en 1893 à une représentation de Pauline Blanchard, retiennent la pièce écrite pour Sarah Bernhardt. Tranposé à Paris, "ce pur mélo ne devait honorer en aucune façon notre seconde scène littéraire". La critique éreinte la pièce. L'accueil plus que mitigé réservé à ses deux drames, comme la vie trépidante des tournées étrangères, n'incitent vraisemblablement pas Darmont à poursuivre de manière régulière. Cependant, il garde le goût et la pratique de l'écriture. Ainsi en 1899, lit-il aux élèves de l'école Braille de Saint-Mandé un poème dont il est l'auteur, *E manu lux*. L'année suivante, il fait imprimer à Vincennes une scène comique en vers *A Brouillon-les-Pédants*⁷. Son désir d'interpréter ses oeuvres reprend en 1901, avec la création à la Comédie populaire le 11 janvier d'une pièce en vers en 5 actes, l'Amour aveugle. L'oeuvre est reçue au Gymnase où le directeur ne peut assurer une date de représentation. Darmont reprend son manuscrit et le porte au Théâtre populaire. Là, Emile Duret trouvant la pièce curieuse, accepte de la faire jouer immédiatement. Rompant avec les thèmes traités antérieurement, Darmont s'inspire dans *l'Amour aveugle* de son expérience à l'école Braille. Unanime, la critique défend la jeune actrice Gilda Darty, mais enfonce la pièce : choix malheureux de la prose rimée, longueur des discussions médicales sur l'oeil, ambiguïté des caractères des personnages, tout y est contesté." C'est la pièce la moins faite pour un théâtre populaire, tant il est difficile de se reconnaître dans les obscurités où se complait l'auteur"⁸. Non découragé, Darmont donne le 16 novembre aux Bouffes parisiens une épopée en un acte *la Mort de l'Aigle*. Puis, comme tant d'autres, il cède à la mode des pièces militaires. Avec Fabrice Delphi, il écrit en 1904 un acte et trois tableaux, les *Mésaventures de Citrouillo*⁹, créé à la Gaité-Montparnasse le 16 septembre. La création du Théâtre antique de la Nature, puis sa maladie l'éloignent vraisemblablement de l'écriture pendant plusieurs années, puisque nous ne trouvons plus trace que de la mise au point de deux dernières pièces, une comédie chinoise, créée à Champigny en 1912, *Yo-Kéou*, le voleur d'ânes et *le Papillon noir*, comédie en un acte, écrite avec A. Larcher. En résumé, un homme de scène, qui par ses amitiés avec les auteurs qu'il interprète, est très tenté par la plume et s'essaie dans des genres divers, drame d'abord, puis comédie et épopée, sans grande originalité, mais suivant plutôt les modes successives.

L'HOMME ENGAGÉ

Cette troisième facette de la personnalité de Darmont, se révèle au plan national et surtout local. La notice autobiographique qu'il rédige en 1905 pour le lancement du Théâtre de Champigny, souligne l'intérêt qu'il porte depuis longtemps aux questions d'art théâtral. "Membre du Congrès de l'art théâtral à l'exposition universelle de 1900, il y présente un important rapport exposant le projet d'une école normale de l'art du comédien, dans lequel il fixe le sens des réformes attendues pour l'éducation des jeunes artistes"¹⁰. La *Revue d'art dramatique* (périodique de jeunes écrivains progressistes, dont Romain Rolland) égratigne ce congrès officiel et convenu, doté d'un comité d'honneur de "cinquante-deux gloires". "Darmont croit tellement, lui, à la nécessité pour l'acteur d'être savant qu'il propose un système d'enseignement considérable, dix-huit cours et un examen physique pour y être admis". Dans ce contexte de participation à la représentation professionnelle, il devient vice-président de l'Union théâtrale, société syndicale professionnelle pour l'étude des devoirs et défense des droits des artistes dramatiques et lyriques. En janvier 1906, il participe à un concours organisé par la *Revue d'art dramatique*. Il côtoie au jury Firmin Gemier, Maurice Pottecher et Romain Rolland et s'engage à jouer l'une des pièces primées, qui conviendra au cadre de son théâtre.

Au plan local, il n'est pas aisé de suivre tous les réseaux dans lesquels Darmont a pu s'investir. Campinois de souche et le revendiquant, il se fait construire, rue des



DARMONT (Coll. Musée de Nogent-sur-Marne).

Perreux (actuelle rue Albert Darmont), un pastiche de demeure médiévale, dans un décor de jardin orné de fausses ruines. Dans sa commune, il fonde une société d'éducation populaire dont il est nommé président. Il est présent aussi dans les villes voisines : à Saint-Mandé où il interprète régulièrement des oeuvres classiques auprès des jeunes aveugles de l'école Braille. A Saint-Maur, où il joue par exemple le dimanche 9 février 1902 dans *l'Aveu*, comédie dramatique de Sarah Bernhardt, et sa propre pièce *la Mort de l'Aigle*.

Enfin, après la création de son théâtre, il fonde à Champigny plusieurs associations, dont "les Muses olympiennes", société régionale de patronage d'art, dont l'objectif officiel est "de donner aux jeunes dames et aux jeunes filles des classes laborieuses ouvrières la connaissance des arts d'agrément et un noble passe-temps, trop réservé aux classes bourgeoises et riches." Naturellement, Darmont entend trouver dans cette création un vivier de collaboratrices et de figurantes pour son théâtre, mais un certain idéal social transparait dans les intentions du fondateur. Ce dernier s'assure, dans cette opération, du concours de professeurs de musique, danse, diction etc., au nombre desquels il figure. L'association compte un comité de dames patronnesses présidé par l'épouse du maire du Perreux, co-présidé par une chanteuse de l'Opéra et une comédienne de l'Odéon. Une quinzaine de dames patronnesses, habitant les communes voisines (Le Perreux, Bry-sur-Marne, Saint-Maur, Paris) constitue les forces vives de l'association. Parmi elles, l'épouse de Darmont, ou une proche, Juliette de Wils, l'épouse de l'architecte nogentais Nachbaur, ou la directrice de l'école maternelle du Perreux.

Cet investissement dans le tissu social et politique local constitue un atout indispensable pour le lancement du projet théâtral. Toutefois, il est un monde que ne côtoie pas Darmont, c'est le clergé : aucun représentant de l'Eglise, ou d'association religieuse dans les comités du théâtre, ni dans "les Muse olympiennes", qui participeront à la reconstitution de grandes fêtes des divinités païennes. Darmont n'aura d'ailleurs pas d'obsèques religieuses.

LE THÉÂTRE ANTIQUE DE LA NATURE DE CHAMPIGNY-LA-BATAILLE

Le tout début du XXe siècle connaît un engouement extraordinaire pour le théâtre que le 7ème art n'a pas encore entamé. Paris dispose à cette date d'un équipement important et d'acteurs de premier ordre : 4 scènes subventionnées et 38 salles privées. A côté de ces lieux de théâtre, le public parisien dispose de 40 cafés-concerts, 9 music-halls et 6 cinémas. Ce Paris des spectacles ne désemplit pas et son activité ne fléchit pas en été.

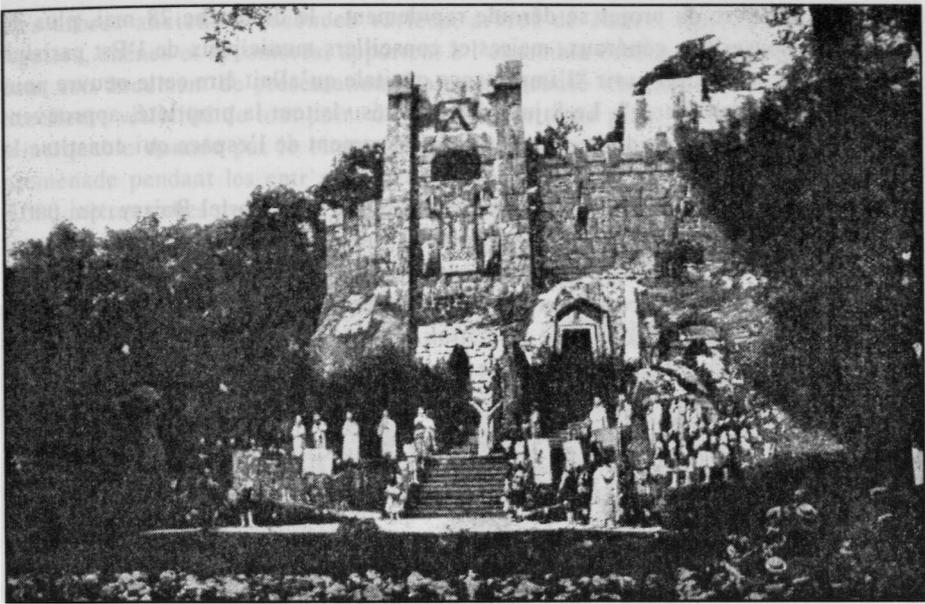
Si les théâtres de plein air ont commencé à se multiplier dès 1890, ce n'est qu'en 1904 que Darmont s'y intéresse. Des visites, des rôles dans *la Sémiramis* de Péladan ou *la Samaritaine* de Rostand lui font percevoir l'enthousiasme populaire qui s'y manifeste. Subjugué par le succès méditerranéen, il décide de le transposer aux portes de Paris. En effet, il souhaite à la fois offrir aux Parisiens la beauté d'un

spectacle en plein air, qui ne leur est pas encore proposé dans la capitale, et jouer un rôle d'éducateur populaire.

DES PARTENAIRES, GAGES DE SÉRIEUX

Ses nécrologues l'ont souligné, Darmont ne manque pas de sens pratique. Il jette son dévolu sur une propriété proche de la sienne : une maison bourgeoise du début du XIXe siècle, dans un parc de 12 000 mètres carrés, planté d'essences agréables, en gradins, avec desserte par deux rues. Au début 1905, il loue cet ensemble aux héritiers de Pierre Martellet, ancien maire de Champigny. Ensuite, il mène son projet tambour battant. Le 2 avril, il réunit des personnalités du monde littéraire pour leur montrer le site. Il fait nommer un comité de patronage, à la composition soigneusement étudiée. Il s'assure du parrainage de Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-arts. Il provoque l'adhésion de sept présidents d'honneur : deux parlementaires : Marcelin Berthelot, qui, à son aura de scientifique, ajoute sa notoriété d'académicien et de sénateur républicain, et l'ancien ministre de l'Instruction publique, Léon Bourgeois, député de la gauche démocratique. Il associe quatre hommes de lettres : deux poètes parnassiens Hérédia et Sully-Prudhomme, le poète provençal Frédéric Mistral, et l'auteur dramatique, exécuteur testamentaire d'Hugo, Paul Meurice. Enfin, il prend garde de ranger de son côté les directeurs de salle, en associant Jules Claretie, administrateur général de la Comédie-Française. A côté de ces présidents d'honneur, il convainc 18 auteurs dramatiques de devenir membres d'honneur. Pour les avoir interprétés, il en connaît déjà plusieurs : Maeterlinck, Catulle Mendès, Péladan, Jules Case dont il adapté à la scène un roman et vraisemblablement Georges de Porto-Riche. Avec le choix emblématique de Paul Mariéton, Darmont rattache son initiative au mouvement félibréen et au monde des théâtres méditerranéens. Avec Paul Adam ou Paul et Victor Margueritte, transparaisent les affinités républicaines de Darmont. En connaisseur avisé du cénacle théâtral, il ne sous-estime pas le rôle de la critique pour son projet : les noms d'Emile Faguet, Paul Flat, Charles Ganderax, Henri Houssaye, et Edouard Schuré témoignent de son souci de bénéficier de leur soutien dans la presse nationale. Il leur adjoint un musicien : Charles Widor, organiste et compositeur de musique de scène qui vient de créer en 1905 un opéra-comique. Bref, une pléiade de notabilités, déjà mûres, auxquelles aucun débutant n'a été associé.

Ces patronages éminents de personnalités parisiennes reconnues, Darmont les double d'un comité régional d'initiative et de propagande, exclusivement "banlieusard", respectant scrupuleusement la hiérarchie administrative. A sa tête, Adolphe Maujan, député radical-socialiste de la 2ème circonscription de Sceaux depuis 1902, qui réside à Saint-Maur. En son député, Darmont a la chance de trouver un homme de théâtre, puisque, en 1881 et 1886, sous le pseudonyme de Jean Malus, Maujan a écrit et fait représenter deux pièces : *Léa* et *Jacques Bonhomme* (qui sera



Le Théâtre Antique (Coll. Musée de Nogent-sur-Marne).

reprise à Champigny). A la veille des élections législatives de 1906, Maujan ne ménage pas ses efforts pour concrétiser le projet de Darmont. Il tente de persuader les maires de subventionner l'entreprise, eu égard à ses retombées économiques potentielles pour la région. Quant aux vices-présidents, ce sont le conseiller général, Blanchon, entouré des maires de Champigny, Saint-Maur, Nogent, Joinville, Le Perreux, Bry et Bonneuil. Autrement dit, une assise cantonale. A leurs côtés, deux secrétaires : MM. Audonnet et René Martin. Dans la première quinzaine d'avril, il réunit cet aéropage, dont Maujan accompagné d'Hérault, maire de Champigny, la presse et le monde des lettres. L'avancement du chantier sur lequel des ouvriers remodèlent le site, la qualité des arbres et de l'acoustique impressionnent. Initialement, ce n'est qu'un soutien moral que cherche Darmont auprès de ce comité, assurant lui-même les premiers frais d'aménagement. Par un récital bien rôdé, la distribution de cartes postales illustrées du futur théâtre, Darmont traduit son rêve : "on y viendra chaque année, comme on se rend à Orange et Nîmes et ce ne seront pas seulement les habitants de nos communes suburbaines, mais les Parisiens, mais les étrangers, tous ceux qui sont épris d'art et sont avides de le voir s'exprimer dans un verbe qui ne soit pas étouffé dans le capitonnage des murs de nos théâtres urbains", vision que traduit le dramaturge Péladan : "ici, dans le plein air, où l'acteur respire à pleins poumons l'oxygène, il donne des efforts et des effets physiquement impossibles où le public vibre autrement que dans les conditions d'asphyxie ordinaires".

La mise en oeuvre du projet se déroule rapidement : le dimanche 28 mai, plus de deux cents conseillers généraux, maires et conseillers municipaux de l'Est parisien viennent en famille découvrir "l'importance capitale qu'allait être cette oeuvre pour la prospérité de la contrée". Le 8 juin, les comités visitent la propriété, approuvent les plans de construction de la scène et d'aménagement de l'espace qui constitue la "salle".

Pour l'assister, Darmont appelle quatre hommes de l'art. Gabriel Boissy, qui participe aux activités des théâtres d'Orange et de Béziers, devient brièvement, avant Charles Méré, son secrétaire général. Paul Stuart, régisseur général de l'Opéra-comique, que Darmont a connu au théâtre Sarah Bernhardt, est nommé administrateur. Gabriel Parizot, comédien de formation, initiateur en 1890 d'un théâtre populaire et gratuit, remplit les fonctions de régisseur général. Enfin, Gustave Delabre est appelé à diriger l'orchestre.

LE CHOIX DU SITE ET SON AMÉNAGEMENT

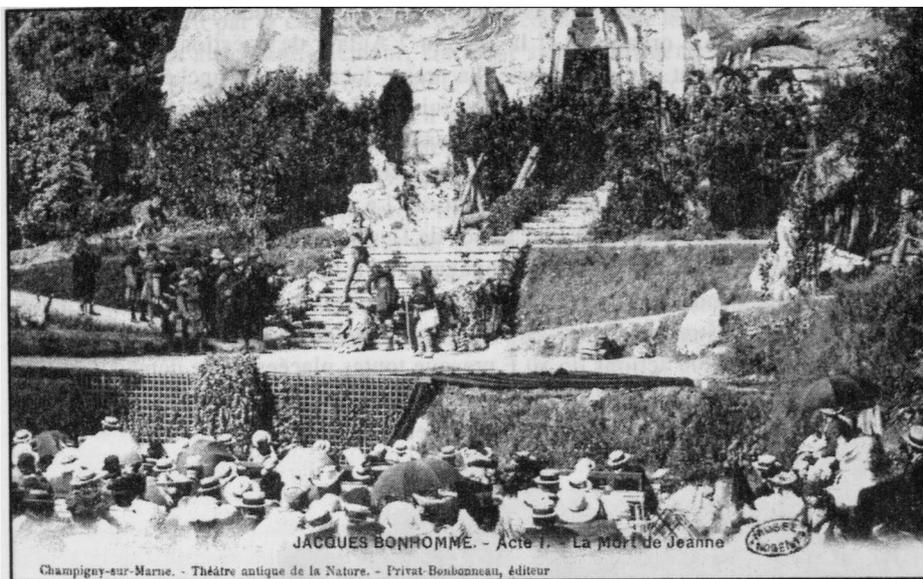
Si Darmont a choisi sa ville natale, à laquelle il est viscéralement attaché, pour créer un théâtre de la nature près de Paris, il s'efforce constamment de justifier ce choix géographique et local. L'atout, c'est la vallée de la Marne, l'un des plus beaux sites d'Ile-de-France, connu depuis les combats de 1870. Ce lieu agréable est chargé d'une histoire plus ancienne encore : Darmont, enjolivant des traditions incertaines, évoque les légions romaines qui baptisèrent les coteaux "colline de Bacchus", les bagaudes qui y auraient célébré la fête des vendanges. Vient même un projet du Roi-Soleil rêvant d'y faire construire un magnifique palais. Argument plus prosaïque, mais de poids : le théâtre n'est, par le chemin de fer de Vincennes, qu'à 17 minutes de Paris. La ligne de l'Est, et les tramways, constituent d'autres voies d'accès. Sur son terrain, Darmont propose un grand garage pour plus de cent automobiles, voitures attelées et bicyclettes. De quoi attirer toutes les catégories sociales !

L'agencement de la scène a été confié à des professionnels : sur les plans de Pétillon, Lemonnier et Rochette ont peint un immense décor qui dissimule l'habitation utilisée comme coulisses et loges pour les artistes et sert de toile de fond. Ce décor, haut de 20 mètres, représente la conception antique de la muraille, parsemée de rochers. Il peut aussi bien symboliser les murs mycéniens, que les flancs d'un château fort ou les remparts d'une cité médiévale. Devant ce décor s'étagent trois scènes superposées réunies par de larges gradins, qui facilitent l'évolution de nombreux figurants. Les proportions de ces scènes sont imposantes, plus de 40 mètres de large sur 17 mètres de profondeur.

Les spectateurs, sur une aire en plan incliné, s'étagent dans des fauteuils, chaises et banquettes. La capacité de la "salle" semble particulièrement modulable. Si la monographie de Champigny parue en 1905 donne le chiffre de 3 000 places, des affiches annoncent celui de 5 000.

Des arbres anciens d'essences variées, arbres de Judée, marronniers, sapins, figuiers, chênes et sycomores, apportent à l'ensemble ombre et fraîcheur. Toujours dans son document de présentation, Darmont recense les atouts de la disposition : excellente visibilité de tout point de la scène par toute place de la salle, acoustique remarquable donnée par le cirque d'arbres, proximité du parc arboré destiné à la promenade pendant les entr'actes. Pour réaliser son projet, l'acteur a fait enlever 3 000 mètres cubes de terre et planter 10 000 plaques de gazon.

Inconvénients majeurs de la formule : des intempéries rédhibitoires que n'évoque jamais le fondateur du théâtre.



JACQUES BONHOMME. - Acte I. - La mort de Jeanne
 (Coll. Musée de Nogent-sur-Marne).

Les places, réparties en 13 catégories, sont vendues à des prix variant entre 10 F et 1,50 F, auxquels s'ajoutent des frais de location de 0,50 à 1 F. Un programme bien conçu est proposé à 0,50 F (0,20 F pour le programme d'une scène secondaire parisienne). A titre de comparaison, dans un théâtre privé parisien à la même date, les billets varient entre 36 et 1 F, alors qu'à l'Odéon, ils s'échelonnent de 6 à 0,50 F. Autre élément de comparaison, la journée de travail d'un ouvrier non qualifié est de 3 F. Darmont a préparé ses relais locaux et parisiens avec soin : bureaux de location dans neuf communes voisines. A Paris, l'agence de location théâtrale Lescène, vend des billets sur ses trois sites de la place de l'Opéra, du boulevard des Italiens, et de l'avenue des Champs-Élysées. Dès le début, Darmont rencontre des difficultés : le libre-penseur Privat-Bonbonneau, qui tient deux bureaux de location un dans le centre de Champigny, et un autre sur le site y renonce dès la fin août pour ne conserver que le monopole de la vente des cartes postales illustrées.

La presse nationale a annoncé le projet depuis avril 1905 : des revues spécialisées, telle la *Revue théâtrale*, ou grand public, comme *l'Illustration* ou *Fémina*, consacrent au lancement de longs articles illustrés. La chronique théâtrale du *Temps* diffuse régulièrement les programmes de Champigny. Au plan local, la *Voix des communes*, organe républicain socialiste des communes de l'Est parisien apporte à Darmont un soutien indéfectible : d'avril 1905 à 1913, le correspondant de Champigny obtient régulièrement, pendant toute la saison, une annonce en première page et un article à la rubrique consacrée à la commune.

Si Darmont a préparé de nombreux documents expliquant son projet, il n'y fait pratiquement jamais allusion aux moyens dont il dispose. Avec quels crédits aménage-t-il le théâtre ? Comment organise-t-il la gestion ? Autant de questions auxquelles les archives ne fournissent pas de réponse. La presse locale, en revanche, se fait l'écho d'une continuelle quête de subventions : en juin 1905, le comité d'initiative a préparé un projet de répartition des subventions, tenant compte des capacités de chaque commune¹¹. A Champigny, est demandée une aide initiale de 2 000 F puis un encouragement ponctuel de 50 F à chaque représentation. La ville hésite et le 17 juin la *Voix des communes* se fait l'écho de l'impatience de Darmont. Dans un autre quartier de la ville, à Coeuilly, Maujan et Hérault inaugurent un théâtre de verdure local, pour répondre aux demandes d'une population en expansion. Initié par le conseiller municipal Baugé, ce théâtre fonctionne grâce à une société de 115 membres, au capital de 10 000 F divisé en 200 actions de 50 F presque toutes placées. Il ne demande aucune subvention à la commune. Quant à Darmont, il compte naïvement sur l'appui des communes voisines et éventuellement du Conseil général.

LA PREMIERE SAISON

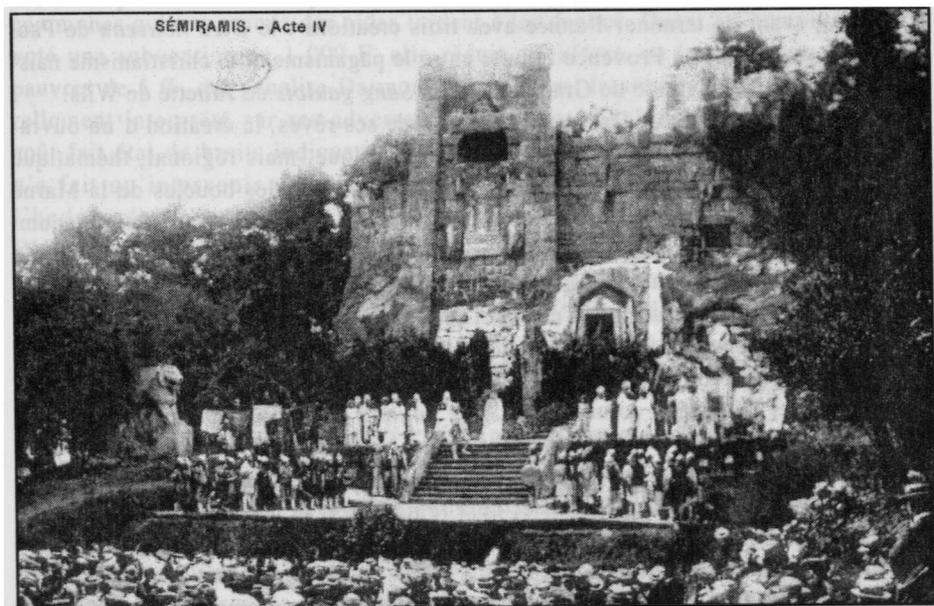
Ce serait au cours du dîner qui suit la représentation de la *Sémiramis* de l'excentrique Joséphin Péladan à Nîmes que Darmont aurait conçu le projet de Champigny. Presqu'un an jour pour jour, il décide d'inaugurer son théâtre avec l'ouvrage qu'ont apprécié 22 000 spectateurs. Il programme donc, pour le dimanche 23 juillet 1905 à 3 heures, la tragédie en 4 actes, avec les mêmes acteurs qu'à Nîmes : Mme Segond-Weber, Albert Lambert, Paul Mounet, artistes de la Comédie-française, tandis que lui-même reprend son rôle du mage Ourkam. Il y associe un orchestre de 90 musiciens, sous la direction de Delabre et une centaine de jeunes figurants campinois.

L'ouvrage évoque la passion tardive de la reine de Babylone et Ninive pour un séduisant prince d'Egypte, passion que ne comprennent pas ses guerriers fidèles. Faute d'être suivi par sa souveraine, le chef des légions tue le séducteur. Dans sa douleur, Sémiramis poignarde le meurtrier. Après avoir fait part de sa révolte à ses troupes, elle s'évanouit sous la forme d'un vol de colombes.

Dans la corbeille officielle d'une "salle" comble prennent place le ministre de l'Instruction publique Bienvenu-Martin, son sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, Dujardin-Beaumetz, et Clémentel, ministre des Colonies. Dès le lendemain, Le

Temps analyse les raisons du succès : "Légitime et symbolique. L'œuvre grandiloquente met aux prises l'amour, le respect des dieux, le culte de la tradition et de la patrie: wagnérienne aussi, en ce sens qu'elle nous rappelle que les héros ou les héroïnes doivent rester chastes, sous peine de terminer le cycle de leurs glorieuses actions". Autant d'ingrédients, auxquels s'ajoutent le plaisir de la nouveauté et celui d'un spectacle en plein air, qui se conjuguent pour assurer à la représentation un réel succès.

Le programme de l'inauguration annonce à la fois une programmation relativement diversifiée, antique, classique et historique, comme une homogénéité d'interprétation, qui se traduit par le concours d'artistes reconnus pour leur talent au service du théâtre de plein air. Manifestement, Darmont subit l'influence de Paul Mariéton, qui règne sur Orange, tenant du modèle des traditions gréco-latines. En effet, le répertoire promis s'articule aussi bien autour d'ouvrages classiques et consacrés, donnés sur des scènes méditerranéennes que sur la promesse d'œuvres nouvelles, spécialement adaptées au cadre. Dans la première catégorie, Darmont évoque des pièces traditionnelles, telles *Dionysos*, tragédie de Joachim Gasquet, créée à Orange en 1904, que Lugné-Poe, metteur en scène symboliste, l'encourage à jouer à Champigny¹². Il évoque aussi la *Médée* de Catulle Mendès, *Oedipe-roi*, les *Phéniciennes* d'après Euripide, dans une version de Georges Rivollet donnée à Orange en 1902. Il prévoit aussi des drames populaires comme *Jacques Bonhomme*



Sémiramis
(Coll. Musée de Nogent-sur-Marne).

de Jean Malus (Adolphe Maujan), et un vieux drame de 1848, *Marceau* d'Anicet Bourgeois. Enfin, il promet aussi des opéras comme *Armide* de Gluck.

Le 6 août, promesse tenue, il donne *Jacques Bonhomme*, drame historique à grand spectacle créé au théâtre de Paris en 1886. Il s'agit d'un drame médiéval évoquant une révolte de paysans. Henri Krauss y tient avec succès le rôle du baron de Saint-Leu que Taillade avait créé quelque vingt ans auparavant. Avec le choix de cette oeuvre, Darmont inscrit son théâtre dans une ligne politique de gauche. Les sympathisants du comité central d'union et d'action républicaine de la deuxième circonscription de Sceaux reçoivent une invitation :

“Mon cher citoyen,

Dimanche prochain 6 août, le théâtre antique de la nature de Champigny donne une représentation de Jacques Bonhomme : la révolte des paysans au XIV^e siècle, et comme la préface de la Révolution française. Ce sera là une belle manifestation populaire qui ira au coeur des Républicains. Nous serons très heureux de voir notre député Maujan entouré d'amis sincères et vaillants comme vous, en ce jour de bataille politique et littéraire. Si vous êtes libres le 6 août, soyez des nôtres. Salutations cordiales et fraternelles¹³”. A quelques mois des législatives de 1906, le député A. Maujan rassemble ses troupes. La *Voix des communes* fait sa une avec Jacques Bonhomme. La pièce est redonnée avec la même distribution en octobre, à Saint-Maurice, au profit des colonies scolaires.

Après Maujan, Darmont en compagnie de Lucie Brille reprend deux classiques le *Cid* et *Phèdre*, avant de terminer l'année avec trois créations : le *Dieu nouveau* de Paul Souchon, qui évoque en Provence la lutte entre le paganisme et le christianisme naissant, *l'Esclavage* d'Hercule de Grandmougin et *Sang gaulois* de Juliette de Wils.

Avec ce dernier spectacle, Darmont réalise un de ses rêves, la création d'un ouvrage avec un ancrage local. Il propose un drame antique, mais régional, thématique que prônent certains critiques¹⁴. Juliette de Wils place sur les bords de la Marne une tragédie gallo-romaine : Amundus, chef gaulois de la tribu de Campiniacum, aime Helna, fille du druide Clotaire, mais celle-ci aime Aelianus, chef gaulois de la tribu de Cristolium. Amundus, après avoir été blessé par Aelianus dans un combat singulier, essaie à nouveau, mais en vain, de fléchir Helna. Furieux, il veut tuer son rival : il lui décoche une flèche. Mais celle-ci manque son but et va atteindre Helna, qui meurt, après avoir réconcilié les deux chefs et leur avoir fait jurer de s'unir pour repousser l'invasion romaine. Si *Sang gaulois* compte deux représentations à Champigny en octobre 1905, ce sera sa seule carrière. Proposé à l'Odéon, avec Bayard, en 1908, l'ouvrage bénéficie de la même appréciation condescendante : “pièce intéressante et consciencieuse, déjà représentée au Théâtre de la Nature de Champigny et dont la reprise sur la scène de l'Odéon ne paraît pas s'imposer”.

Que conclure de cette première saison ? Le choix du répertoire fait place à la fois à des pièces consacrées et à des créations. Les interprètes, comme la mise en scène, recueillent l'adhésion de la critique et du public. Pour *Jacques Bonhomme*, en présence de l'auteur, Darmont refuse des places. Les directeurs de scènes parisiennes épaulent Darmont en acceptant de prêter leurs premiers rôles pour quelques repré-

sentations. Des critiques, comme Catulle Mendès font des spectacles de Champigny d'élogieux comptes rendus. Avec 9 représentations, Darmont remplit l'un de ses objectifs : une scène régulière. Le public répond positivement, puisque le droit des pauvres, de 5% des recettes, que Darmont doit acquitter s'élève à 1 200 F. La scène perçoit donc une recette globale de 24 000 F. Pourtant, les difficultés ne manquent pas : les problèmes logistiques d'abord, que Darmont au début sous-estime : *Jacques Bonhomme* initialement programmé pour le 30 juillet ne sera donné que la semaine suivante, en raison de l'importance de la mise en scène. La presse locale suggère quelques améliorations : un meilleur encadrement des figurants par le régisseur, un contrôle plus strict des places réservées, un affichage plus précoce et plus visible, un accord avec la Compagnie des Nogentais pour que le service accéléré pour le théâtre soit prolongé d'une demi-heure. Par ailleurs, Darmont affronte l'une des difficultés auxquelles il sera toujours exposé : les caprices de la météorologie : le 7 septembre, *le Temps* indique que le Théâtre "ayant souffert du cyclone qui a traversé ces jours derniers la vallée de la Marne se trouve dans l'obligation de ne pas jouer dimanche prochain". D'autres fois, c'est dans des conditions précaires que se lève le rideau : "malgré un décor mutilé par la pluie, comme le public était relativement nombreux, la direction décide de jouer quand même. Le premier acte se déroule dans la tempête. Dès le commencement du deuxième, la pluie tombe à torrents. Le public arrête par ses applaudissements les acteurs, Melle Roch et Darmont qui veulent résister". Autre souci de Darmont, les moyens financiers. Les communes qui ont promis des aides tardent à les donner. Quant à Champigny, qui a voté une subvention de 1 000 F, elle réduit cet effort, en instituant un droit des pauvres de 5 %, qui pénalise Darmont. Par ailleurs, le soutien de Maujan est naturellement interprété par ses adversaires politiques. La *Voix des communes* du 18 août fait état de bruits indiquant que Maujan commandite l'entreprise, alors qu'il n'a fait qu'intervenir pour l'obtention de subventions. Le numéro suivant de l'hebdomadaire reproduit une lettre de Darmont rapportant les attaques du *Républicain libéral* qui l'accuse de travailler pour Maujan. L'acteur réplique qu'il finance seul une oeuvre qui n'est pas mercantile et annonce, pour une matinée d'octobre où il donnera *Phèdre*, 500 places réservées aux élèves des écoles communales de la région Est.

DEUX ÉTÉS DE GRANDE QUALITÉ : 1906 ET 1907

En mars 1906, Darmont prépare matériellement sa saison : il fait transporter des arbres de 15 mètres pour augmenter la surface ombragée. Il rêve, pour l'été 1908, de vaincre son principal adversaire, la pluie, en construisant un abri susceptible de protéger 3 000 personnes ! Très soucieux d'un théâtre populaire, il étudie un système d'abonnement qui permette l'ouverture de sa scène au plus grand nombre : "Je veux que mon théâtre soit accessible à tous; je veux que la classe laborieuse qui, l'été n'a pas les ressources nécessaires pour aller assister aux représentations de



*Une scène de "la mort de Patrocle" dans le beau cadre de verdure de Champigny
(Coll. Musée de Nogent-sur-Marne).*

Nîmes, de Béziers ou d'Orange, puisse trouver à une somme minimum et à Champigny, en même temps qu'un repos, un enseignement, une joie élevée et sans égale; car cette vérité a été dite que l'art antique, c'est l'art humain, c'est l'art social par excellence...L'Etat distribuait de l'argent aux citoyens pauvres pour payer leurs places de théâtre". Il réduit donc sensiblement le prix des places, en créant un système d'abonnement¹⁵. En effet, sa formule propose une réduction de 50% sur les tarifs de première : un abonnement de 30 F donne droit à une carte de première pour 12 représentations, ou 2 cartes pour 2 personnes pour 6 représentations, ou 3 cartes pour 3 personnes pour 4 représentations. Il s'agit effectivement de prix particulièrement attractifs : une place moyenne à l'Odéon vaut 6 F en 1907 et 8 F dans une scène non subventionnée comme le théâtre Sarah-Bernhardt. Autre atout que propose la saison 1907, un restaurant sur le site, qui sert un dîner agréable pour 3 F. Malheureusement, cette possibilité de restauration, installée à l'écart et trop discrète, n'attire pas le public. Dès le 21 septembre, la restauration s'avérant trop onéreuse, le gérant ne propose plus que des boissons. Darmont, lié par le bail, ne peut s'y opposer. En janvier, argument promotionnel peut-être, le bruit d'une inauguration de la saison avec Sarah Bernhardt dans *Pour la Couronne* apparaît dans la presse locale

En 18 représentations du 3 juin au 16 septembre, Darmont propose en 1906 trois créations et treize reprises. La saison suivante s'avère légèrement moins riche, avec 14 représentations du 16 juin au 22 septembre, soit trois créations et trois reprises.

Le répertoire s'oriente nettement vers la tragédie (neuf représentations), tandis que sont présents le drame (deux représentations) et la comédie (trois représentations). Il semble que l'arrêt précoce de la saison 1907 soit imputable à un accident de santé du créateur du théâtre¹⁶.

Par rapport aux projets initiaux de Darmont, disparaissent *Monna Vanna* de Maeterlinck et la *Médée* de Catulle Mendès. Problèmes avec les auteurs, difficulté de trouver ou rémunérer des acteurs à la hauteur, inadaptation de la scène à ces ouvrages, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Par ailleurs, intention peu concrétisée, Darmont annonce dans le programme de la saison 1906 la large part qu'il fera à la comédie : "Après avoir remué, secoué, élevé l'âme par l'émotion tragique, on voit quelle grande part la Direction entend faire à la comédie, à la gaieté et au rire; au rire éclatant, au rire français des franches saillies et des vieilles bouffonneries gauloises".

En revanche, Darmont obtient le concours d'artistes prestigieux : de Max, Paul Mounet, Henry Perrin. Il s'assure aussi de la participation des Choreutes du théâtre antique, des Muses olympiennes et de diverses sociétés de sport. En effet, la mise en scène et les jeux scéniques s'enrichissent de la reconstitution de danses pyrrhiques, lutttes antiques, choeurs et marches grecques. En l'occurrence, Darmont tente de transposer à Champigny la participation d'amateurs locaux qui réussit si bien à Bussang et à La Mothe-Saint-Herrey, une tentative en direction d'un "théâtre du peuple". Le succès d'une représentation populaire qu'ils donnent en septembre témoigne de l'enthousiasme de ces jeunes débutants. Malgré cet apport, les difficultés de programmation sont légion : indisponibilité pour maladie ou autres engagements des têtes d'affiche, problèmes météorologiques qui écourtent les saisons. Les conditions de préparation sont rudimentaires : les répétitions ont lieu au palais du Trocadéro, mais ne sont pas toujours suivies de répétitions d'ensemble sur place. Une certaine improvisation semble régner ! La lecture de la chronique théâtrale du *Temps* souligne cette constante incertitude de programmation.

La saison 1906 s'ouvre sur une reprise du *Dieu nouveau* de Paul Souchon. Ce dramaturge, spécialiste des théâtres de plein air, donne à Orange le *Roi Midas*, aux arènes de Lutèce, pour l'inauguration *César et Cléopâtre*. Il fait monter toutefois *Gribouille* à la Comédie française. Il reste plus tard fidèle à Champigny, où il crée à la veille de la guerre, le 12 juillet 1914, un drame inédit patriotique, *Roland*.

Seconde création, *Xerxès vaincu* du très jeune Hector Fleischmann, avec trois représentations, est pour la critique¹⁷ "une très intéressante interprétation de la fameuse tragédie *les Perses* d'Eschyle". Le texte est soutenu par une remarquable prestation du comédien français : "le rôle de Xerxès fut merveilleusement traduit par le grand de Max. Jamais, le magnifique artiste ne fut plus admirable. Saluons ce noble acteur, le véritable restaurateur de la tragédie française".

Mais, la création la plus importante de la saison reste incontestablement l'*Hydre* de Charles Méré. A 23 ans, journaliste littéraire, qui a fréquenté le cercle de Péladan, Méré hésite entre journalisme et théâtre. En réalité, il se lance dans trois rôles : cri-

tique, auteur dramatique et acteur, élève remarqué de Paul Mounet¹⁸. Pour Darmont, il écrit trois pièces : l'*Hydre* en 1906, les *Hommes de proie*, l'année suivante et le *Festin du roi* en 1909. Méré poursuit une brillante carrière de journaliste : longtemps chef des informations de *Comoedia*, en 1920, critique dramatique de l'*Excelsior*, il assure de 1929 à 1944 l'importante présidence de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, en s'intéressant, comme scénariste, dialoguiste ou metteur en scène, au cinéma. Le premier film parlant français, les *Trois masques*, est tiré d'une de ses oeuvres de jeunesse. Dans l'*Hydre*, le principal personnage est le peuple, qui tantôt git à terre abattu, tantôt se redresse menaçant.

Comme pour *Xerxès vaincu*, la distribution est remarquable : Paul Mounet et Melle Delvair de la Comédie française, Albert Darmont, Henry Perrin et le jeune Jacques Grétilat. La critique réserve à la pièce un accueil plus qu'honorable. Le parterre est rempli. Mais, vraisemblablement pour des contraintes de calendrier de cette pléiade d'acteurs mobilisés par les scènes de plein air, et en raison du nombre élevé de figurants nécessaires, l'*Hydre* n'est représentée que deux fois. C'est là que Méré prend goût aux planches. Léon Blum raconte plus tard l'anecdote de ses débuts : "F. N. de D., lui cria Paul Mounet, qui interprétait le premier rôle, habille-toi, prends un manteau, mêle-toi aux figurants et secoue-les un peu !... Charles Méré obtempéra ; en cette circonstance, on dit même qu'il intercala dans le texte des paroles violentes qui ne s'y trouvaient point. Mais, comme c'était l'auteur..."¹⁹.

Soucieux de création, Darmont l'est aussi de tradition. Champigny participe, à sa manière, au tricentenaire de la naissance de Corneille. Le théâtre donne deux représentations du *Cid*. La première, le lundi de Pentecôte est offerte aux élèves des écoles communales de la Seine. Darmont y obtient la présence du délégué du Comité des fêtes cornéliennes, Camille Le Senne. La seconde, le dimanche 10, est donnée au profit du monument de Corneille. Darmont et Gilda Darchy (qui a interprété l'Amour aveugle), y obtiennent un immense succès. Dans les reprises de 1906, Corneille, commémoration oblige, se taille la part du lion, avec, après le *Cid*, *Horace* et *Polyeucte*. Racine apparaît aussi avec *Athalie* et *Iphigénie*. Trois dimanches, Darmont remonte la *Fille de Roland*, tragédie lyrique d'Henri de Bornier créée à l'Opéra-comique en 1904. Septembre s'ouvre sur un genre tout différent : les *Folies amoureuses* de Régnard, suivies d'un drame rustique, *Vincenette* de Pierre Barbier. Enfin, Darmont clôt sa saison avec la *Samaritaine* d'Edmond Rostand, où il avait déjà interprété Jésus à Causerets en 1904. On le constate, à la comédie annoncée, qui en réalité ne convient pas à cette scène immense, ne reste que peu de place !

Si le directeur choisit avec soin son répertoire, il tente d'associer de manière quasi-systématique musique et danse à la prestation théâtrale. Joseph Bizet accompagne à l'orgue les danses grecques exécutées par une artiste de l'Opéra, dans l'*Hydre*, tandis qu'il dirige pour la *Samaritaine* la partition de Gabriel Pierné.

En octobre 1906, Darmont dresse un bilan de sa saison, évoque une proposition de donner au Brésil les spectacles de Champigny, fait signer par Meynet, directeur de la *Voix des communes*, un vibrant éloge de son action "éducatrice et moralisatrice".

La saison suivante, c'est avec un concert symphonique que le théâtre ouvre le 16 juin sa saison, un programme éclectique, qui entrecroise Beethoven, Mendelssohn, Massenet, Chabrier, Saint-Saëns et Wagner. Victor Charpentier, frère du compositeur, dirige l'orchestre des grandes auditions du Trocadéro, avec la participation des Chœurs et des Muses olympiennes.

Des trois créations de l'année, la première, les *Hommes de proie* de Méré reste comme l'une des œuvres emblématiques du Théâtre antique de la Nature. Pour cet ouvrage, Méré qui interprète souvent lui-même le rôle de Mokram recueille d'unanimes applaudissements²⁰. En réalité, les critiques, sur un sujet sensible, sont contrastées. Méré aborde là un thème original, un sujet d'actualité. Il s'inspire de l'affaire Voulet-Chanoine qui a marqué l'année 1899. L'officier Paul Voulet, en mission au Soudan depuis trois ans, refuse d'obéir aux ordres du lieutenant-colonel Klobb, chargé de prendre le commandement de son équipe et d'enquêter sur la cruauté qu'on lui reproche. Il commande le feu sur son supérieur, avant d'être, ainsi que son adjoint Charles Chanoine, abattu par ses propres tirailleurs. La pièce met en scène au Sahara un lieutenant aigri et cruel, révolté contre ses chefs, qui fait ouvrir le feu des touaregs contre ses compagnons d'armes français.

Dans sa chronique du *Temps* du 22 juillet, Adolphe Brisson rapporte que "la pièce a captivé les 2 000 spectateurs qui se pressaient sous les riantes verdure de Champigny. On ne s'est pas ennuyé une minute". Pour la critique, Méré a traité un cas de "napoléonite coloniale, ce délire qui trouble les cervelles mal équilibrées et transforme en tyrans, en massacreurs féroces, en bourreaux néroniens, des officiers par ailleurs humains et inoffensifs". Tout autre est la version du *Figaro*, qui titre le 5 août : "un spectacle révoltant. C'était une chose pénible et affreuse que de voir entrer en scène la "brute" qui figurait un officier de chez nous, brute alourdie d'alcool et de cruauté, brute ignoble dont l'ignominie était soulignée comme à plaisir. Jamais, les pires anti-militaristes n'ont plus atrocement caricaturé un chef ; jamais, on n'a plus cyniquement ridiculisé et flétri l'uniforme de notre armée". Et le critique de poursuivre en rappelant que le Théâtre de Champigny se donne pour mission d'élever les âmes, de présenter aux foules "des sujets héroïques et légendaires, des hauts exemples de vie morale et de vie active"...". Et tant de magnifiques promesses aboutissent à ce spectacle : un immonde officier français que la grandeur d'âme d'un indigène signale comme plus abominable encore. C'est à Champigny-la-Bataille, lieu consacré par le généreux sang français que le scandale a été commis ! Et c'est au moment de nos démêlés avec le Maroc, au moment où nos troupes entrent au contact avec les Africains, l'abjection de l'un des nôtres et la sublimité de l'un de nos ennemis. Nous ne croyons pas que les membres du comité de patronage (...) soient au courant du caractère qu'a pris leur théâtre. Il était bon de leur indiquer et d'avertir aussi les braves gens qui seraient tentés par l'annonce de représentations édifiantes, moralisatrices et saines". Méré a de quoi contre-attaquer dans le même quotidien et de citer des voix issues de sensibilités différentes, celle d'Emile Faguet dans le *Journal des débats* : "Au 3ème acte de la pièce, nous nous avisons que l'esprit était tout autre que nous croyions et que, loin d'être une

pièce anti-française, cette pièce est une pièce ultra-patriotique". Il est relayé par un article de *Comoedia* : "Il y a là des gens de toutes les classes de la société, des lettrés et des presque ignorants, des membres des comités électoraux et des indifférents (au point de vue politique s'entend), des serviteurs de l'art pur qui se dévouent à la cause sacrée, et des personnalités autoritaires qui doivent monnayer leur concours... Tout le monde après le premier acte de l'une des ces pièces ne semble faire qu'un bloc ; un bloc admiratif et respectueux écrirais-je, si je ne craignais le reproche de josph-prud'homme". Pour la première fois, une pièce proposée à Champigny est attaquée. Darmont tient bon. *Les Hommes de proie* sont joués quatre fois en 1907, trois en 1908, deux en 1910.

Une musique d'inspiration orientale soutient largement l'ouvrage : au premier acte un chanteur de l'Opéra interprète l'air du muezzin du *Désert* de Félicien David, puis l'orchestre de 150 exécutants joue des mélodies orientales de Saint-Saëns, Massenet, comme les danses marocaines de *la Namona* de Lalo. Remarquables sont les interprétations d'Henri Krauss et du jeune Romuald Joubé.

Pour la seconde création, Darmont fait appel à Léon Michaud d'Humiac, habitué des scènes de plein air qui a donné l'année précédente à Béziers les *Mystères de l'hyménée*. A Champigny, il propose une comédie athénienne, le *Cortège* d'Alcibiade. Enfin, la dernière pièce est celle de l'admiratrice de Darmont, Juliette de Wils, qui fait jouer son *Bayard*, empreint d'un patriotisme ardent.



*Un spectacle en 1907. Vie théâtrale, 25 août 1907
(Coll. Musée de Nogent-sur-Marne).*

Au chapitre des reprises, voici, à nouveau, pour trois dimanches, une valeur sûre, la *Fille de Roland*. Puis, *L'Arlésienne* de Bizet, portée par le talent de Mme Tessandier.

Enfin, un recul spectaculaire du classique, imputable au succès des créations, une seule matinée avec les *Plaideurs* et le *Médecin malgré lui*.

Darmont attire la foule, une foule plus nombreuse en 1906, malgré une rude concurrence des attractions estivales : pour son concert d'ouverture le 16 juin, il est en compétition avec le Grand prix de Paris, au Tremblay, le concours de musique de Vincennes et ... l'ouverture de la pêche ! La *Voix des communes* note que la scène attire de nombreux Parisiens, mais aussi beaucoup d'étrangers. La création des *Hommes de proie* en juillet 1907, réunit plus de 4 000 spectateurs. *L'Arlésienne* fait mieux encore : 4 500 auditeurs et 1 000 places refusées ! L'hebdomadaire attribue en partie le succès à la qualité des prestations des associations d'amateurs qui soutiennent remarquablement le jeu des premiers rôles.

Mais, surmenage physique et tension morale, épuisent Darmont qui doit en pleine saison quitter la scène début juillet 1906. *L'Esclavage d'Hercule*, reprise dans laquelle il doit tenir un rôle principal, ne sera finalement jamais redonnée. Le 16 septembre 1906 marque la dernière apparition, particulièrement symbolique de Darmont sur sa scène, avec une reprise de la *Samaritaine*, dont il interprète le rôle de Jésus, une de ses plus belles prestations. Les forces semblent lui revenir à la fin de l'année : en novembre, il forme le projet, si sa santé le lui permet, de faire revivre à Champigny la foire aux porcs. Le premier décembre, dans le cadre de l'anniversaire de la bataille de 1870, il participe, par des lectures de poèmes, à la fête de la société d'éducation civique. En février 1907, il organise gracieusement la fête du patronage du canton de Charenton où il interprète sa pièce, la *Mort de l'Aigle*. Cependant, ses soucis financiers récurrents le minent. Au début 1906, Champigny, Saint-Maur, Le Perreux et Joinville lui ont promis leur concours financier. A la fin de l'exercice 1906, la municipalité de Champigny, qui lui avait accordé une subvention de 1 000 F pour l'année précédente réduit, en raison de ses difficultés financières, cette aide à 500 F. Darmont, blessé par l'opposition non motivée de deux conseillers, soutenu pourtant par Albert Thomas (qui n'est pas encore maire), refuse cette "aumône". Il sollicite en revanche en janvier 1907 du conseil général une subvention qu'il ne recevra jamais. "Le théâtre ne fonctionne depuis deux ans qu'avec les seules ressources d'ouvrier d'art, d'un enfant du pays, avec l'aide généreuse de la presse parisienne et régionale ; avec le concours, parfois désintéressé des plus éminents artistes de la Comédie-française et des principaux théâtres de Paris". En réalité, tout porte à croire que Darmont investit dans l'aventure tous les fonds que de lucratives tournées étrangères lui ont rapportés. En effet, les cachets qu'il a touchés avec la tournée Sarah Bernhardt en 1895-1896 aux Etats-Unis s'élevaient à 10 000 F par mois pendant quatre mois alors qu'un comédien gagne à cette époque 500 à 600 F par mois pour six mois dans une troupe sédentaire de province.

CINQ ANNÉES CONTRASTÉES : 1908 À 1912

Depuis l'été 1907, la santé de Darmont est chancelante. En juillet, pour la création des *Hommes de proie*, il doit se faire remplacer par le jeune Romuald Joubé. Incapable de monter sur scène, il décide de donner à la musique une part égale à l'art dramatique. Si les saisons 1908 et 1909 s'avèrent encore porteuses de créations, elles se révèlent moins riches. 1910, année difficile pour la banlieue parisienne, avec sa crue dévastatrice, l'est aussi pour la création, tandis que 1911 se tourne vers l'art lyrique. Quant à 1912, c'est l'année la plus noire de la scène.

Pourtant, le premier programme de 1908 annonce une saison brillante : quatorze drames et tragédies, dont six créations, onze comédies, dont quatre créations. La réalité est plus terne : quinze représentations, dont trois créations et douze reprises. Les créations ? une tragédie gauloise, un drame biblique et une comédie médiévale. En dépit d'une critique indulgente, seule, la comédie sera jouée deux fois !

En prélude à sa saison, Darmont annonce pour la Pentecôte un festival gratuit et familial organisé par les quatre sociétés collaboratrices du théâtre, les Choreutes, les Muses olympiennes, les Chorèges et les Citharéennes. Le spectacle, rehaussé par la présence de grands artistes lyriques parisiens doit comporter musique, défilés, danses et chœurs pour célébrer la fête de Flore et du printemps.

Le peintre Charles Castellani, à 69 ans, se met à la tragédie. En 1909, il compose *Vercingétorix*, ouvrage en quatre actes. Le journaliste de *Comoedia* soutient le choix : "l'oeuvre a des faiblesses, mais elle est animée d'un beau souffle de sincérité". Comme souvent chez Darmont, c'est l'interprétation qui emporte l'adhésion du public. Là encore, le jeu de Mme Sylvain et de Louis Perrin, allié aux fanfares des cuivres et à la qualité du décor subjuguent le spectateur. Quinze jours après, sous une menace de pluie, c'est l'histoire de Caïn qu'évoque Henri Fescourt dans *les Maudits*, drame mis en valeur par l'habituel souci de la reconstitution historique qui anime Darmont. Enfin, "une pièce légère, ou du moins lointaine chevauchée au pays des fées dans les temps heureux où les rois épousaient des bergères", commente *Comoedia*. Dans ce *Roi charmant*, de Michaud d'Humiac, le critique apprécie surtout le contraste avec "le chemin de fer poussif et populacier qui m'amena à Champigny et le fiacre moyenâgeux qui me déposa au théâtre." Toujours, des acteurs de qualité, comme Méré, fidèle à Darmont, qui rejoue trois fois ses *Hommes de proie*. Autres succès assurés : *Jacques Bonhomme*, qui a ouvert la saison et l'Arlésienne, dans une interprétation d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas rehaussée par la présence prestigieuse d'artistes de la Comédie française, mais soutenue par les sociétés régionales. Madame Aimée Tessandier qui se produit à Champigny de 1908 à 1910, chante également à Béziers, Arles, Nîmes et Orange. Sur le bilan de cette saison, même la *Voix des communes* laisse transparaitre sa déception. Si le journaliste évoque une clôture triomphale, il rappelle les difficultés météorologiques et conclut en espérant que Darmont donnera en 1909 les oeuvres promises.

Le public local répond bien : en 1907, un adjoint au maire de Champigny côtoie le

maire de Nogent à l'ouverture de la saison. La suivante, la reprise de *Jacques Bonhomme* voit ensemble Maujan, devenu sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, accompagné de ses collaborateurs, les maires de Champigny et de Saint-Maur, et nombre de conseillers municipaux campinois et voisins. Sont offertes aux campinois 500 places gratuites. En juillet 1907, un millier de places doivent être refusées. Pour répondre à la demande locale, un voiturier charentonnais assure le dimanche à une heure et demie un service direct Charenton-Théâtre antique.

Cependant, les relations avec la nouvelle municipalité ne sont pas meilleures. Le conseil qui avait déclaré rompre avec les errements de ses prédécesseurs reste inerte. Les détracteurs locaux du théâtre ne désarment pas : la commission du bureau de bienfaisance soupçonne Darmont de frauder, donner de faux chiffres et envoie en août 1908 des délégués, chargés de contrôler les entrées, démarche qui suscite un article ironique dans la *Voix des Communes* (22 août 1908). Darmont devient de plus en plus amer : à une enquête que lance Jules Princet, fondateur en 1906 du Théâtre aux champs d'Aulnay-sous-Bois, la réponse de Darmont se fait doléance : "certes, les théâtres de plein air répondent à un besoin des foules toujours vibrantes aux grandes et sincères manifestations de l'art (...). Mais, livrés à nos seules ressources, si nous rencontrons les mêmes précieux encouragements des personnalités les plus éminentes de la politique et de la littérature, nous nous heurtons aussi aux mêmes indifférences préjudiciables et incroyables des autorités locales". Et le directeur de Champigny de proposer une sorte de comité des principaux fondateurs de théâtres de plein air pour mettre ensemble leurs ressources. Manifestement, l'idée ne recueille pas d'écho favorable. Peu après, la *Voix des communes* lance des bruits : Darmont aurait été approché par des personnalités de ville voisine pour faire émigrer son oeuvre; dans les communes où se multiplient "les théâtres de la nature, de la forêt, sous bois ou aux champs", les municipalités assument des charges financières. Le journal presse le conseil municipal de revoter la subvention initiale (qu'il récupérera par le biais du droit des pauvres) et, par un patronage officiel, d'inciter le conseil général de la Seine et le ministère des Beaux-Arts à aider matériellement l'entreprise. Darmont lui-même, de sa résidence de repos dans le Var, fait état en janvier 1909, de nombreuses propositions françaises et étrangères qu'il récuse et appelle une collaboration de la nouvelle municipalité. Il prépare en hiver sa saison 1909 en assurant *Comoedia* que "l'enterré vivant" n'est pas encore mort. Le début de l'année 1909 apporte une embellie dans ces relations difficiles. La situation financière de la commune s'améliore. Le conseil décide de dégager une somme de 1 000 F disponible par la suppression du budget des cultes pour l'affecter au théâtre. Albert Thomas continue à soutenir Darmont, mais de manière nuancée : il soutient aussi le théâtre de verdure de Coeuilly, où le groupe socialiste de Champigny organise le 1er septembre 1907 une grande fête champêtre²¹. En revanche, la position personnelle du maire, le docteur Pouillet, est moins favorable. Le conseiller Martinet traduit le sentiment général : la commune ne doit pas laisser partir le théâtre, si elle veut éviter des critiques. La subvention aura surtout pour objet de manifester l'appui du conseil municipal.

En 1909, le nouveau chroniqueur théâtral de *Comoedia*, Léon Blum fait le voyage de Champigny pour deux créations : le *Festin du roi* et *Hercule*. Sous sa plume, le théâtre de Darmont fait deux fois la une de l'hedomadaire. Le futur homme politique, qui est en 1909 plus épris de littérature, croque allègrement les aléas du plein air : "On a joué malgré la pluie. Sur des chaises mouillées, on étendit gaiement des journaux, des manteaux, des mouchoirs. Quelques sybarites²² s'avisèrent même d'emprunter, dans quelque hangar voisin, d'odorantes bottes de paille, et s'installèrent sur des litières qui sont bien les sièges de la nature. Tout cela était fort pittoresque. Au fait, pour les spectacles de plein air, la pluie est sans doute moins redoutable que le soleil et c'est quand le ciel, dès le matin, arbore le bleu implacable et sombre "des beaux dimanches", qu'il faudrait raisonnablement contremander la cérémonie".

Dans ces trois actes, Méré, en collaboration avec Fercourt, renoue avec un thème classique, les derniers chants de l'Odyssée. Fidélité à la trame d'Homère, vigueur des dialogues et poésie, autant de qualités que relève Blum. La pièce, donnée trois fois, obtient un honorable succès.

Après Homère, Euripide. C'est l'*Hercule furieux* qui inspire Achille Richard. Léon Blum ne peut s'empêcher d'ironiser sur le Théâtre antique de la Nature, "visiblement jaloux de mériter son titre". Ce qu'il retient du spectacle, c'est la vivacité, sous le soleil, du jeu des principaux interprètes, Camille Gord et Melle Neith Blanc, dont il avait apprécié les qualités, lors du précédent spectacle. Le critique a vu juste : si Darmont accepte la tragédie moderne, pour la comédie, il se cantonne au répertoire classique. La presse, unanime, passe sous silence la troisième pièce antique de la saison, *Hylaeos*, drame en vers de Mme de Ferry. En revanche, elle rend compte²³ du drame rustique d'Henri Darcourt, *la Ville*, qui traite d'un problème social aigu : la ville, dont la fascination attire le jeune paysan et le conduit à abandonner la campagne.

Enfin, pour clore une saison 1909 encore honorable, Darmont avait programmé une Fête des vendanges, symbolique qu'il a toujours souhaité célébrer. Il a fait répéter une pièce nouvelle La fête des vendanges de Charles Florentin. Il a retenu la collaboration d'un groupe d'enfants des écoles, des Muses olympiennes, des Choreutes du théâtre et de plusieurs artistes. L'annonce par la municipalité d'un nouveau comité des fêtes, avec lequel il espère s'entendre incite Darmont à repousser son initiative.²⁴ Contretemps certainement difficile à accepter l'année où la ville de Bordeaux, pour ne citer que cet exemple, organise de grandioses fêtes en l'honneur de Bacchus !

Quant aux reprises, soit neuf représentations, elles proposent Corneille, Molière, Marivaux, Régnard et un vieux drame d'Emile Augier. Le 20 juin marque une nouveauté, la première matinée lyrique. Pour le 50ème anniversaire du poème de Mistral, Darmont monte *Mireille*, l'opéra-comique de Gounod, donné à Arles en mai.

Si, en 1909, les fidèles de Darmont, auteurs dramatiques, comme acteurs, sont encore très présents autour du fondateur, 1910 semble marquer une rupture dont il

est difficile de cerner les contours. Avec quatorze représentations, le théâtre qui en a donné jusqu'à dix-huit en 1906, s'essouffle au plan de la création dramatique. Seule nouveauté dans une programmation majoritairement lyrique, l'adaptation par Darmont, dans le cadre convenu du centenaire de la naissance de Musset, des *Marrons du feu*. Il s'agit de l'un des premiers poèmes de Musset, de 1839, parodie ou imitation d'Andromaque, qui évoque la Camargo, danseuse qui eut son heure de gloire vers 1730. Du côté théâtral, fidélité à Méré, avec deux reprises des *Hommes de proie*, où l'auteur reprend son rôle d'Ourkam, une matinée pour les scolaires avec *le Barbier de Séville* et une représentation de *Britannicus*. Entre temps, les matinées lyriques se succèdent : valeurs sûres : Faust, Carmen, Lakmé ; ouvrages démodés, comme *Galatée*, opéra-comique du Second Empire, interprété par des artistes de l'Opéra-comique. Comptes rendus, annonces mêmes se font plus rares dans la presse quotidienne, comme dans les revues spécialisées. Le Théâtre antique de la Nature perd son éclat spécifique. Cependant, Darmont reste fidèle à ses objectifs décentralisateurs et sociaux : il propose des places à partir d'un franc. "Faust pour un franc! Au Théâtre antique de la Nature, avec des artistes de l'Opéra !... et l'on réclame le théâtre du peuple !" souligne la *Voix des communes*. Le public, lui, ne boude pas le lyrique : 3 000 spectateurs pour *La Favorite* et 4 000 pour *Le Trouvère*. La saison 1910, moins intéressante au regard de la création dramatique, s'avère meilleure financièrement, puisque Darmont règle un droit des pauvres de 798 F (à 4,5 %, ce qui donne une recette globale de 17 733 F), gain le plus élevé depuis 1905. Darmont cherche à resserrer les liens avec la commune. Il dialogue longuement avec la commission des finances, saisie de bruits relatifs à un éventuel changement de statut du théâtre. Darmont dément la rumeur de substitution d'une société anonyme. Il reste seul propriétaire et directeur du théâtre. Il réitère une demande ancienne : la création d'une commission spéciale pour étudier avec lui l'avenir du théâtre "qu'il désirerait voir devenir une maison municipale". Le conseil municipal est très partagé : finalement, la commission n'est pas créée. Sur proposition d'Albert Thomas, "plutôt défenseur de ce théâtre", une somme de 500 F est votée pour les deux exercices, 1910 et 1911, "encouragement" et non subvention, car la commune n'entend pas être assimilée à un commanditaire et entretenir un théâtre subventionné.

L'année suivante, la saison offre dix-huit matinées. Deux reprise théâtrales sans grande originalité : *le Vercingétorix* de Castellani et un succès classique des scènes parisiennes, *Claudie* de George Sand. M. Guille, de l'Opéra-comique semble prendre la scène en main : il dirige en dix matinées sept opéras-comiques joués par les mêmes artistes. Encore une fois, la scène s'ouvre aux écoliers pour le *Chemineau* de Jean Richepin. Le succès de l'ouvrage conduit Darmont à le redonner, comme il rejoue *Claudie* de George Sand. Le registre du lyrique s'est imperceptiblement modifié : des grands classiques, l'on glisse vers un répertoire plus populaire : les *Noces de Jeannette*, *la Fille du régiment*, *Paillasse*, opéra italien qui fait salle comble

Pourtant, 1911 est l'année où vient, trop tardive, une reconnaissance officielle. Dans son rapport à la Chambre sur le budget 1912 du ministère des Beaux-Arts, le député de Saône-et-Loire Julien Simyan encense Darmont. "C'est de la fondation de cette jolie scène que date véritablement en France l'essor prodigieux des théâtres de plein air. Le théâtre antique de la nature n'a pas cessé de tenir dans la belle voie d'art qu'il indiquait à son inauguration avec Sémiramis. Citer le nombre des spectacles offerts par ce théâtre, c'est en reconnaître toute l'action énergique. En sept saisons, il a joué 110 ouvrages, dont beaucoup furent repris avec éclat. Cet aperçu indique la portée artistique de ce beau théâtre et de quel esprit d'initiative fait preuve M. Darmont. Il justifie la subvention dont il a été l'objet de la part de l'Etat"²⁵.

En revanche, avec sa ville, Darmont n'entretient toujours que des rapports tendus : il ne figure pas au programme des fêtes communales de juin. On lui demande pourtant de donner ce jour-là un spectacle particulièrement attractif. Son choix se porte sur les très populaires *Cloches de Corneville*. Mais, les registres de délibérations du conseil municipal de Champigny ne font plus état de demandes de Darmont après décembre 1910. A la fin de l'année, autre reconnaissance officielle, Darmont est promu officier de l'Instruction publique, distinction qu'il aurait du recevoir auparavant, sans l'opposition de l'ancien maire !

1912 reflète l'état physique du fondateur : le théâtre vit ses derniers jours. Les artistes de l'Opéra comique ont abandonné Champigny. Darmont se complait dans cette solitude : il se fait jouer. Sur les seules quatre pièces données en 1912, deux sont de sa plume : la *Papillon noir* en collaboration avec A. Larcher et *You-Kéou*. Quant aux deux autres ouvrages, ce ne sont que de médiocres reprises : la *Maliarda*, drame rustique de Jean Conti et Jean Aimée, comme *les Forestières* d'Alexandre Dumas. Les critiques se taisent.

Depuis quelques années déjà, Darmont est amer : à ses efforts individuels et démesurés ne répond pas l'aide publique. La presse théâtrale n'évoque plus Champigny que ponctuellement. Quant à la *Voix des communes*, soutien fidèle de Darmont, des lacunes très importantes dans les collections de la Bibliothèque nationale en rendent l'utilisation inopérante.

DEUX SAISONS SANS DARMONT

Epuisé par une maladie qui le mine depuis cinq ans, Darmont meurt chez lui le 10 mars 1913. Son complice sur scène, Henry Perrin, livre au *Journal des champs* une biographie chaleureuse²⁶. Comment s'opère la relève ? Aux côtés de Darmont, se tient depuis longtemps, discret ou étouffé, le briard Gabriel Imbert, dont nous ignorons tout, sauf deux ouvrages qu'il donne à Champigny. "J'ai été pendant sept ans auprès d'Albert Darmont et je m'efforcerai de continuer son oeuvre, en poursuivant la réalisation de ses belles idées, dont il m'a fait souvent le confident"²⁷. Avec Charlotte Mutel qui interprète en 1913 cinq pièces, il s'efforce de redonner vie à la

scène, dans l'esprit de son prédécesseur. Faute de pouvoir rouvrir le 1er juillet avec *You Kéou* et la *Croix rouge*, un acte militaire dont il est l'auteur, Imbert renoue avec un répertoire classique, en donnant *Mahomet* de Voltaire. Du 8 juillet au 28 septembre, Champigny propose treize représentations. Le programme se caractérise par sa grande diversité : trois drames classiques, *Hernani* et *Mahomet* et *Justice de roi*, adaptation contemporaine de Lope de Vega. A ces ouvrages reconnus, Imbert associe des créations telles la *Fille de Pilate* de René Fauchois et son propre drame, le *Secret des dieux*. *Comoedia*²⁸ encourage la scène de ses approbations : "cette saison comptera parmi les plus brillantes de toutes". Les acteurs amis de Darmont restent fidèles au théâtre : Henry Perrin dans *Mahomet*, Romuald Joubé dans *Huon de Bordeaux*, Léon Segond dans la *Fille de Roland*. Quant à René Fauchois, il est son propre interprète. Beaucoup plus présente puis qu'elle apparaît dans cinq ouvrages, Charlotte Mutel, nouvelle venue à Champigny, qui ne semble pas y rester la saison suivante.

L'été 1914 ne voit naturellement qu'une saison plus que courte : quatre représentations du 30 juin au 13 juillet : Imbert, mêlant le drame au lyrique, la création aux reprises bien rôdées, renoue avec le succès : le public applaudit, nombreux, *Philoctète* de Sophocle. Un habitué de Champigny, Paul Souchon y crée son Roland. Des trains spéciaux relient à nouveau la gare de la Bastille à celle de Champigny. Mais, les moyens déployés restent modestes par rapport aux initiatives de Darmont : les *Noces de Jeannette* ne mobilisent qu'un orchestre de trente musiciens. Les quatre associations satellites créées pour accompagner un répertoire ambitieux ont disparu. Vraisemblablement très liées à la personnalité de Darmont, elles ont souffert de la maladie de leur créateur. Alors qu'à Paris intra-muros, cesse toute vie théâtrale, la scène de Darmont s'éteint.

CHAMPIGNY PARMI LES THÉÂTRES DE PLEIN AIR

En 1910, lorsque les théâtres de plein air éclosent partout en France, Gustave Hirschfeld esquisse une typologie de ces scènes²⁹. Il les ventile en trois catégories : les arènes antiques et tréteaux moyenâgeux, les théâtres du peuple, enfin les théâtres de la nature et les théâtres de verdure.

Dans le premier groupe, Orange vient en tête. C'est en 1869 que les félibres renouent avec les représentations antiques en donnant Joseph de Méhul. 18 ans après, les comédiens français y interprètent *Oedipe-roi*. Si Romain Rolland y dénonce "le double cabotinage provençal et parisien", Orange fait école. Les scènes empruntent leur décor à leur monument emblématique : Carcassonne à sa cité, Narbonne à la façade de son musée, Avignon au Palais des Papes, Salon au château de la reine Jeanne, Blois à la cour de son donjon, Fougères à son donjon. La résurrection des théâtres antiques s'accélère : après Orange, voici Arles, Autun, Lillebonne, Provins et Vaison. Les arènes romaines sont remise à l'honneur : Lutèce, Nîmes, Fréjus, Cimiez. Castelbon de Beauhostes en construit de modernes à Béziers.

Les théâtres du peuple ont leur scène-phare : Maurice Pottecher crée à Bussang en 1895 son Théâtre du Peuple, avec un projet d'éducation artistique, morale et civique. Deux ans plus tard, à La Mothe-Saint-Heray, le docteur Corneille réunit 1 500 spectateurs. En 1906, Jules Princet crée son Théâtre aux champs d'Aulnay-sous-Bois. Facticement, Hirschfeld rattache à ces théâtres du peuple deux initiatives saisonnières : la fête des vendanges à Vevey et celle de Bordeaux en 1909. Enfin, les théâtres de la nature et les théâtres de verdure essaient aux abords des grandes villes. A côté de Champigny, le Pré catelan, Marnes-la-Coquette, les créations de Georgette Leblanc à Saint-Wandrille, avant la reprise des spectacles aux arènes de Lutèce en 1912, voici quelques exemples d'initiatives qui se multiplient.

Au plan géographique, ces scènes de plein air montrent deux noyaux dominants : l'Ile-de-France et la Provence. En terme d'implantation chronologique, 1895 marque le début du développement de ces scènes qui ne se relèveront pas de la coupure de la Première Guerre mondiale. Si le plein air constitue un dénominateur commun, l'utilisation du décor, naturel ou artificiel, crée des différences ; bien d'autres éléments contribuent à donner à chaque lieu une silhouette spécifique : la personnalité de son fondateur, les moyens matériels dont il dispose, la fréquence des représentations, les tarifs, le répertoire, les acteurs, enfin le public.

Dans cette floraison de lieux, Champigny témoigne de l'ambition démesurée, nuancée d'un certain pragmatisme, de son fondateur. Parmi ces derniers, Darmont semble faire cavalier seul ; les autres créateurs de scènes semblent appartenir davantage au monde des lettres qu'à celui du spectacle : Pottecher est journaliste, poète et fréquente les milieux artistiques et littéraires parisiens ; Jules Princet, fondateur du théâtre aux champs d'Aulay-sous-Bois vient aussi d'un milieu d'écrivains, tout comme Paul Barlatier, créateur de l'Athéna Niké à Marseille.

Au niveau de son espace scénique, Champigny revendique une double appartenance : la muraille inspirée de l'antique, que Darmont invente de toutes pièces, le rattache aux scènes monumentales du Midi. Son environnement végétal l'inscrit dans le mouvement plus populaire des théâtres de verdure. En matière de capacité d'accueil, Darmont voit d'emblée très grand : 3 000 places, alors que Bussang n'en compte que 2 000. Ici, comme dans le manque d'attention aux conditions climatiques, transparait l'influence des scènes provençales : lieux susceptibles de rassembler des foules, sans redouter trop en été de péripéties météorologiques.

Témoin toujours de l'ambition du fondateur, la fréquence des représentations : pour la première année de plein fonctionnement, 1906, Champigny affiche 16 représentations, chaque dimanche de juin à août, auxquels s'ajoutent le 14 juillet et le 15 août. Bussang et Aulnay sont beaucoup plus modestes : Pottecher, pour qui chaque représentation constitue un événement ne programme que quelques dimanches d'été. A Aulnay, Jules Princet ne donne qu'une représentation par an. Les conditions matérielles varient aussi beaucoup, les tarifs diffèrent largement. A Bussang, grâce au bénévolat et au mécénat local, Pottecher peut offrir des spectacles gratuits. A Aulnay, un seul tarif en 1906, la place réservée vaut 2 F. A Champlieu, au théâtre gallo-romain plus mondain et élitiste, les prix varient de 2 F à 20 F pour les

places réservées (à Champigny initialement de 1,50 F à 10 F).

Le répertoire de Darmont s'inspire à la fois, surtout au début, des scènes méditerranéennes et du théâtre du peuple. Aux premières, il emprunte la priorité donnée à la tragédie. Les critiques s'en exaspèrent souvent. Ainsi, le romancier symboliste d'origine suisse, Louis Dumur, s'emporte-t-il dans la réponse qu'il adresse à une enquête de Jules Princet qui monte sa scène³⁰: "Malheureusement, à part Bussang et



Phèdre

(Coll. Musée de Nogent-sur-Marne).

les spectacles nationaux que l'on voit en Suisse, le théâtre de plein air a fort peu manifesté, jusqu'ici, son caractère démocratique. On a eu en effet le plus souvent la bizarre idée d'offrir au peuple la tragédie ! Passe encore pour Orange où cela s'explique. Mais partout ailleurs, à Champigny, à Cauterets et jusqu'à Bruxelles, sur tous ces "théâtres de la nature", c'est encore la tragédie, tragédie antique, tragédie du XVIIe siècle, et tragédie d'auteurs modernes, qui, sous prétexte de méditerranéisme et de suprématie gréco-latine se donne prétentieusement pour mission d'éduquer (quelle éducation !) l'âme populaire en renouvelant perpétuellement des grecs son pauvre et fastidieux jeu de l'oie ! C'est vous dire, à vous, monsieur, qui n'avez pas l'intention de vous laisser monter le coup par la tragédie que votre oeuvre m'inspire le plus grand intérêt. Puissiez vous trouver un jour la pièce qui sera le *Mariage de Figaro* de la démocratie". Ces tragédies antiques, ce sont souvent des adaptations d'Eschyle, Euripide, Homère, de Sophocle. Pour la tragédie classique, ce sont Corneille et Racine. Du XIXe siècle, George Sand avec *Claudie*,

que reprend aussi Marnes-la-Coquette, constitue un genre différent des tragédies de Péladan, Fleischmann ou Henri de Bornier. Des théâtres du peuple, Darmont transpose plusieurs principes : Pottecher et Princet commencent par jouer à Bussang comme à Aulnay leurs propres pièces. Darmont les imite. En second lieu, les deux scènes proposent des oeuvres avec un ancrage local : Pottecher fait constamment référence aux moeurs et mythes vosgiens, tandis que Princet évoque dans Floréal, son premier spectacle en 1906, l'histoire d'Aulnay. C'est ce que concrétise, pour Darmont Juliette de Wils dans *Sang gaulois* qui met en scène des tribus gauloises des boucles de la Marne. Pour leur création, les théâtres de plein air font appel aux mêmes créateurs : Souchon qui écrit davantage pour les scènes du Midi, Michaud d'Humiac que jouent aussi Aulnay et Marnes-la-Coquette, René Fauchois représenté à Marnes-la-Coquette.

Quant aux acteurs, si ceux de Pottecher sont exclusivement des amateurs, ceux d'Aulnay sont en 1906 et 1907 des artistes locaux. Ce n'est qu'en 1908 que Princet invite des têtes d'affiches de l'Odéon. A Champlieu, nous retrouvons dès la première les ténors qui construisent le succès de toutes ces scènes : Louis Sylvain, Cadet, Albert Lambert. En ce domaine, sa spécialité, Darmont fait appel à ses meilleurs partenaires des scènes méditerranéennes : les mêmes interprètes de la Comédie-française et l'Odéon font vibrer en été les grandes scènes de plein air : Mounet, Lambert, de Max, Mme Weber, Jeanne Delvair, Madeleine Roch, Henri Perrin. En réalité, Darmont a été tenté par la formule de Pottecher. Il l'écrit à Albert Thomas en avril 1907 : "avec la constitution de cette société nouvelle, "les muses", je m'achemine doucement vers la réalisation d'une idée qui fut vôtre, dès la création du théâtre de la nature : former une troupe solide, choisie d'amateurs artistes, avec laquelle, comme à Bussang, comme à Vevey, je pourrais, sans grands frais, tenter de donner de vrais spectacles gratuits populaires. Mais, il faudrait que l'on m'aide..."³¹

Le public, enfin, que les sources ne permettent pas de cerner semble avoir des analogies : des spectateurs locaux, auxquels se joignent des Parisiens informés par la presse nationale. Champigny revendique des étrangers, mais l'hypothèse s'avère invérifiable!

LE THÉÂTRE DE LA FÉDÉRATION DU SPECTACLE CHEZ DARMONT

En 1920, la Fédération du spectacle tente de concrétiser un projet de théâtre national et corporatiste. Elle a des visées sur le théâtre des Folies dramatiques, bien situé géographiquement, proche de la bourse du travail. Mais, le directeur refuse de céder sa salle. En septembre 1920, la Fédération donne à Orléans le premier spectacle de son théâtre ambulante et se propose de jouer dans les quartiers populaires et en province³².

C'est seulement au printemps 1921 que le rêve prend forme : le comité de direction de la société coopérative s'assure, pour commencer, de l'exclusivité du Théâtre antique de la Nature. L'oeuvre de Darmont est encore dans toutes les mémoires :

Antoine, créateur du Théâtre libre, à qui la mise en scène moderne doit tant, en garde un souvenir précis : "la scène de Champigny est un joli coin, stylisé par la magie des verdure et du soleil, amoureuxment aménagé, jadis, par ce pauvre Darmont, trop tôt disparu, qui y consacra, je crois bien, toutes ses ressources. Et depuis, chaque année, on put y applaudir nombre d'oeuvres intéressantes, comme les Hommes de proie de Charles Méré, et de quelques autres qui, depuis, ont fait leur chemin". La Fédération entend y proposer "de grands spectacles d'art"³³. Elle choisit comme directeurs artistiques, deux créateurs expérimentés : Jacques Grébillat et René Fauchois. Vraisemblablement, c'est sous leur impulsion que le site champinois est retenu : Grébillat y a joué depuis 1906. Quant à Fauchois, il y a interprété sa *Fille de Pilate* huit ans auparavant. Ils connaissent la scène et ses fonctionnalités. La presse populaire vante le charme hygiénique et agreste de la scène de Darmont : "Parisiens, amateurs d'air salubre, de brises chantantes, de soleil, de grands arbres haut balancés dans le ciel, de spectacles imposants, et nobles parisiens que la poussière de Longchamp et la chance problématique de Polydora ou d'Harpocrate ne tentent pas, vous trouverez dimanche à Champigny l'air, la brise, la chanson du vent dans les arbres, le soleil et une belle oeuvre jouée par de grands acteurs" proclame le quotidien Bonsoir.

En montant, pour démarrer le projet, sa *Mort de Patrocle*, puis le *Monstre de Delaquys*, Fauchois se place à sa manière, dans le sillage de Darmont, en retenant deux oeuvres aux résonances antiques, puis, en programmant, avec l'ouvrage emblématique de Champigny, les *Hommes de proie*, le *Cid*, *Phèdre*, les *Burgraves*, les *Fourberies de Scapin* et l'*Arlésienne*, spectacles qui avaient suscité l'enthousiasme du public du Théâtre antique. Fauchois et Grébillat ont droit pour la création de la *Mort de Patrocle* aux encouragements de leurs pairs, parmi lesquels Lugné-Poe, l'acteur et metteur en scène du jeu symboliste. "Voilà une bonne volonté admirable de la part des organisateurs du théâtre démocratique de la Nature que de vouloir, par les beaux dimanches des canotiers de la Marne, et par la grâce de René Fauchois, initier le peuple aux magies anciennes de l'Illiade, dont la pièce semble issue, bien qu'elle s'adonne d'idées modernes et de personnages que l'auteur veut vivants. Il y a même de l'humanitarisme, du "Tolstoïen" dans l'idée d'amour des hommes les uns pour les autres, s'ils savaient le découvrir derrière les luttes insensées de leurs existences".

Le choix du *Monstre de Delaquys* s'avère une réussite : l'auteur n'est pas un inconnu : Antoine l'apprécie : il a monté *Monsieur de Prévan*, écrit avec Lucien Gumpel, à l'Odéon et publié dans l'*Information théâtrale* la *Croisade de la Rose*, texte qu'il signe avec Paul Strozzi. *Comoedia* n'est pas la seule revue théâtrale à applaudir la pièce : l'*Avenir*, comme les autres en donne un compte rendu élogieux. L'argument propose une thématique généreuse et morale à la fois : la destruction du mal ne doit pas être l'entreprise d'un instant, mais l'oeuvre de toute une vie. Voilà une symbolique claire et accessible. Delaquys se réjouit de l'adaptation du cadre à sa pièce. La vaste scène de plein air met en valeur un thème quasi-mythologique, qui exige

une scénographie difficile à mettre en œuvre sur une scène classique et une distribution nombreuse. Le texte est soutenu par la qualité des interprètes : Maxime Lhéry de l'Odéon, Bacqué du Vieux Colombier. Sous la direction très habile de Grétilat, qui signe la mise en scène, un lieutenant d'Antoine aux temps héroïques à la régie, l'acteur Charlier. A Antoine revient le mérite de consacrer le travail de la Fédération du spectacle : "ainsi, sans tambour, ni trompette, sans bluff, sans réclame, on nous a donné une représentation vraiment digne d'éloges, parce qu'elle met au jour l'enthousiasme, la sincérité et le désintéressement de tout un groupe d'artistes soucieux de suivre la tradition des nobles efforts", effort d'autant plus généreux que la pièce ne doit être donnée que deux ou trois fois.

Cette question de la pérennité de son entreprise, la Fédération se la pose dès le début : l'action initiée à Champigny n'est pas éphémère. Elle symbolise l'émergence d'un travail organisé, méthodique et enthousiaste. Mais, après deux représentations du *Monstre* et une matinée, le 7 août, où l'orchestre et les chœurs de l'Odéon donnent l'*Arlésienne*, alors que l'ensemble des représentations a fait l'unanimité de la critique, que le public se déplace, que la commune semble s'intéresser à la résurrection de la scène, le théâtre de la Fédération cesse ses activités. Une lettre de Delaquys³⁴ fait état de l'incompétence, et de la discourtoisie des dirigeants de la Fédération : exemple le plus flagrant : les acteurs qui en juillet n'ont pas ménagé leur peine pour présenter le *Monstre* ne sont toujours pas payés fin octobre. Dissensions politiques plus que problèmes artistiques semblent avoir mis fin au rêve.

Dans la vie théâtrale du début du siècle, Champigny n'a pas échappé aux travers qui ont marqué les scènes de plein air du midi : "transpositions absurdes de tragédies de salon en plein air", choix d'une "littérature anémique et pastichante" et effets de peplum des interprètes. Toutefois, le Théâtre antique de la Nature a participé, à sa manière, au mouvement de démocratisation et de décentralisation. La scène, pour avoir des similitudes avec le Théâtre du Peuple de Pottecher à Bussang, ou plus près, le Théâtre aux champs d'Aulnay-sous-Bois, garde une place à part, l'aventure d'un passionné, un peu trop solitaire et un peu trop épris d'antiquité.

CLAIRE BERCHE
ARCHIVE NATIONALE

NOTES

1) *Le Vieux Saint-Maur, 5ème série, n°3, printemps 1948, pp. 48-50; n°4, été-automne 1948, pp. 48-50. Je tiens à remercier très vivement les responsables du musée de Nogent-sur-Marne, ainsi que ceux des Archives départementales de leur accueillante efficacité.*

2) *Stoullig, Annales du théâtre, 1902*

- 3) *Ibidem*, 1905
- 4) *Musée de Nogent, dossier Darmont*
- 5) *Jusqu'en 1906, date de suppression de la censure, les directeurs de théâtres soumettent les manuscrits au contrôle du ministère des Beaux-Arts, manuscrits conservés dans la sous-série F18 des Archives nationales*
- 6) *Manuscrit soumis à la censure Arch. Nat. F 18 726*
- 7) *Musée de Nogent, dossier Darmont*
- 8) *Bibl. de l' Arsenal RF 56 032*
- 9) *Bibl. nat 4° Yth 7560*
- 10) *Bibl. de l' Arsenal RF 81 257*
- 11) *La Voix des communes 10 juin 1905, Arch. dep. du Val-de-Marne 1 Mi 1580*
- 12) *Musée de Nogent, dossier Darmont*
- 13) *Ibidem*
- 14) *Texte cité par L. Vel-Durand, op. cit*
- 15) *Lacour (Léopold), "Au théâtre d'Orange, le présent et l'avenir", dans la Revue de Paris, septembre 1903*
- 16) *La Voix des communes 24 mars 1906*
- 17) *Lettre de Juliette de Wils à Darmont, 10 septembre 1907, Musée de Nogent, dossier Darmont*
- 18) *Paris- Théâtre illustré, 24 juillet 1906*
- 19) *Bibl. de l' Arsenal RF 66 746*
- 20) *Comoedia, 16 juillet 1909*
- 21) *Gazette des théâtres, 20 juillet 1906 et Bibl. de l' Arsenal RF 81 257*
- 22) *Personne qui mène une vie facile et voluptueuse*
- 23) *Gazette des théâtres, 20 septembre 1909*
- 24) *Arch. nat. 94 AP 472*
- 25) *Rapport fait au nom de la commission du budget pour le projet de loi...budget de l'exercice 1912 par M. Simyan, député le 12 juillet 1911, documents parlementaires de la Chambre 1911, p. 1618.*
- 26) *Journal du Théâtre des champs d'Aulnay-sous-Bois, Bibl. de l' Arsenal RF 81 164*
- 27) *Ibidem, n°2*
- 28) *Comoedia, 4 septembre 1913*
- 29) *Comoedia illustré, 15 juillet 1910, Bibl. de l' Arsenal RF 81 134*
- 30) *Bibl. de l' Arsenal RF 81 164*
- 31) *Arch. nat. 94 AP 472*
- 32) *Recueil factice sur le théâtre de la Fédération du spectacle, Bibl de l' Arsenal RF 81 257*
- 33) *Bibl. de l' Arsenal RT 4 026*
- 34) *Ibidem*

Date	Titre	Genre	actes	Auteurs	Création
23/07/05	<i>Sémiramis</i>	tragédie	4	<i>Peladan</i>	1904
6/08/05	<i>Jacques Bonhomme</i>	drame	4	<i>Malus Jean</i> (<i>Maujan Adolphe</i>)	1886
15/08/05	<i>Le Cid</i>	tragédie	5	<i>Corneille</i>	1636
3/09/05	<i>Phèdre</i>	tragédie	5	<i>Racine</i>	1677
10/09/05	<i>Esclavage d'Hercule</i>			<i>Grandmougin</i>	1905
17/09/05	<i>Phèdre</i>	tragédie	5	<i>Racine</i>	1677
11/10/05	<i>Sang gaulois</i>	tragédie	3	<i>Wils Juliette de</i>	1905
3/06/06	<i>Le dieu nouveau</i>	tragédie	3	<i>Souchon Paul</i>	1906
4/06/06	<i>Le Cid</i>	tragédie	5	<i>Corneille</i>	1636
10/06/06	<i>Le Cid</i>	tragédie	5	<i>Corneille</i>	1636
17/06/06	<i>Sang gaulois</i>	tragédie	3	<i>Wils Juliette de</i>	1905
24/06/06	<i>Athalie</i>	tragédie	5	<i>Racine</i>	1702
8/07/06	<i>Xerxès vaincu</i>	tragédie	3	<i>Fleischmann Hector</i>	1906
14/07/06	<i>L'hydre</i>	drame	5	<i>Mère Charles</i>	1906
15/07/06	<i>L'hydre</i>	drame	5	<i>Mère Charles</i>	1906
21/07/06	<i>Le bourgeois gentilhomme</i>	comédie	5	<i>Molière</i>	1670
22/07/06	<i>Xerxès vaincu</i>	tragédie	3	<i>Fleischmann Hector</i>	1906
29/07/06	<i>La fille de Roland</i>	tragédie	4	<i>Bornier Henri de</i>	1904
5/08/06	<i>Iphigénie</i>	tragédie	5	<i>Racine</i>	1674
12/08/06	<i>Horace</i>	tragédie	5	<i>Corneille</i>	1640
19/08/06	<i>Polyeucte</i>	tragédie	5	<i>Corneille</i>	1640
26/08/06	<i>La fille de Roland</i>	tragédie	4	<i>Bornier Henri de</i>	1904
2/09/06	<i>Les folies amoureuses</i>	comédie	3	<i>Régnard J-F</i>	1704
21/09/06	<i>Vincenne</i>	drame	1	<i>Barbier Pierre</i>	1887
16/09/06	<i>La samaritaine</i>	pièce	4	<i>Rostand Edmond</i>	1897
16/06/07	<i>Concert symphonique</i>	concert			
23/06/07	<i>La fille de Roland</i>	tragédie	4	<i>Bornier Henri de</i>	1904
7/07/07	<i>Les hommes de proie</i>	tragédie	3	<i>Mère Charles</i>	1907
14/07/07	<i>Les hommes de proie</i>	tragédie	3	<i>Mère Charles</i>	1907
21/07/07	<i>La fille de Roland</i>	tragédie	4	<i>Bornier Henri de</i>	1904
28/07/07	<i>L'arlésienne</i>	drame	3	<i>Daudet Alph.</i> <i>Bizet Georges</i>	1872
4/08/07	<i>Les hommes de proie</i>	tragédie	3	<i>Mère Charles</i>	1907
11/08/07	<i>Le cortège d'Alcibiade</i>	comédie	4	<i>Michaud d'Humiac</i>	1907
18/08/07	<i>Les plaideurs</i>	comédie	3	<i>Racine</i>	1668
18/08/07	<i>Le médecin malgré lui</i>	comédie	3	<i>Molière</i>	1666
25/08/07	<i>Britannicus</i>	tragédie	5	<i>Racine</i>	1669
1/09/07	<i>Les hommes de proie</i>	tragédie	3	<i>Mère Charles</i>	1907
8/09/07	<i>Bayard</i>		4	<i>Wils Juliette de</i>	1907
15/09/07	<i>Bayard</i>		4	<i>Wils Juliette de</i>	1907
22/09/07	<i>L'arlésienne</i>	drame	3	<i>Daudet Alph.</i> <i>Bizet Georges</i>	1872
14/06/08	<i>Jacques Bonhomme</i>	drame	4	<i>Malus Jean</i> (<i>Maujan Adolphe</i>)	1886
21/06/08	<i>Les hommes de proie</i>	tragédie	3	<i>Mère Charles</i>	1907
28/06/08	<i>Electre</i>	tragédie	3	<i>Poizat Alfred</i> <i>d'après Sophocle</i>	1907
5/07/08	<i>Vercingétorix</i>	tragédie	3	<i>Castellani Charles</i>	1908
12/07/08	<i>Les hommes de proie</i>	tragédie	3	<i>Mère Charles</i>	1907
19/07/08	<i>Les maudits</i>	drame	3	<i>Fescourt Henri</i>	1908
2/08/08	<i>L'arlésienne</i>	drame	3	<i>Daudet Alph.</i> <i>Bizet Georges</i>	1872

Date	Titre	Genre	actes	Auteurs	Création
9/08/08	<i>Le roi charmant</i>	pièce	2	Michaud d'Humiac	1908
9/08/08	<i>Les folies amoureuses</i>	comédie	3	Régnard J-F	1704
15/08/08	<i>L'arlésienne</i>	drame	3	Daudet Alph. Bizet Georges	1872
16/08/08	<i>Les hommes de proie</i>	tragédie	3	Méré Charles	1907
23/08/08	<i>Le roi charmant</i>	pièce	2	Michaud d'Humiac	1908
23/08/08	<i>Les folies amoureuses</i>	comédie	3	Régnard Jean-François	1704
30/08/08	<i>L'arlésienne</i>	drame	3	Daudet Alph. Et Bizet Georges	1872
6/09/08	<i>Les hommes de proie</i>	tragédie	3	Méré Charles	1907
13/09/06	<i>L'arlésienne</i>	drame	3	Daudet Alph. Et Bizet Georges	1872
20/09/08	<i>Le roi charmant</i>	pièce	2	Michaud d'Humiac	1908
20/09/08	<i>Les Erinnyes</i>	tragédie	2	Leconte de Lisle	1878
13/06/09	<i>Hylaeos</i>		2	Sormion Melle de	1909
13/06/09	<i>Pulcinella</i>	pièce	3	Orliac Melle d'	1908
20/06/09	<i>Mireille</i>	op. Com	5	Gounod Charles, Mistral Fred.	1864
14/07/09	<i>Le festin du roi</i>	pièce	3	Méré Charles et Fescourt Henri	1909
18/07/09	<i>Le festin du roi</i>	pièce	3	Méré Charles et Fescourt Henri	1909
25/07/09	<i>Les fourberies de Scapin</i>	comédie	3	Molière	1671
25/07/09	<i>Pour vivre heureux, bornons nos voeux.</i>	pièce	1	Paul M.	
1/08/09	<i>Hercule</i>	tragédie	4	Richard Achille	1909
8/08/09	<i>Le Cid</i>	tragédie	5	Corneille	1636
15/08/09	<i>Le festin du roi</i>	tragédie	3	Méré Charles et Fescourt Henri	1909
15/08/09	<i>Le retour de Chérubin</i>	com.lyriq.	1	Gaubert Ernest	1906
22/08/09	<i>Le barbier de Séville</i>	comédie	4	Beaumarchais	1775
29/08/09	<i>Les Erinnyes</i>	tragédie	2	Leconte de Lisle	1878
29/08/09	<i>Les fourberies de Nérine</i>	comédie	1	Banville Théodore de	1864
5/09/09	<i>La ville</i>		1	Darcourt Henry	1909
5/09/09	<i>Le sifubstier</i>	drame lyr.	3	Richepin Jean et Cui César	1894
12/09/09	<i>Les folies amoureuses</i>	comédie	3	Régnard Jean-François	1704
12/09/09	<i>Dépit amoureux</i>	comédie	5	Molière	1656
19/09/09	<i>L'aventurière</i>	comédie	5	Augier Emile	1848
19/06/10	<i>Faust</i>	opéra	5	Gounod	1859
7/07/10	<i>Le barbier de Séville</i>	comédie	4	Beaumarchais	1775
14/07/10	<i>Carmen</i>	opéra	4	Meilhac, Halévy, Bizet	1875
17/07/10	<i>A quoi rêvent les jeunes filles ?</i>	comédie	2	Musset Alfred de	1832
17/07/10	<i>Les marrons du feu</i>	poème	1	Musset Alfred de	1829
24/07/10	<i>Andromaque</i>	tragédie	4	Racine	1667
24/07/10	<i>les précieuses ridicules</i>	comédie	1	Molière	1659
7/08/10	<i>A quoi rêvent les jeunes filles ?</i>	comédie	2	Musset Alfred de	1832
7/08/10	<i>Les marrons du feu</i>	poème	1	Musset Alfred de	1829
14/08/10	<i>Les hommes de proie</i>	pièce	3	Méré Charles	1907
15/08/10	<i>Les hommes de proie</i>	pièce	3	Méré Charles	1907
21/08/10	<i>Britannicus</i>	tragédie	5	Racine	1669
28/08/10	<i>Le châlet</i>	opéra com	1	Scribe et Melesville	1834
28/08/10	<i>Galatée</i>	opéra com	2	Barbier Jules et Carré Michel	1852
4/09/10	<i>Le châlet</i>	opéra com	1	Scribe et Melesville	1834
4/09/10	<i>Galatée</i>	opéra com	2	Barbier Jules et Carré Michel	1852
11/09/10	<i>La favorite</i>	opéra com	4	Donizetti et Royer Alph.	1840
18/09/10	<i>Les dragons de Villars</i>	opéra com	3	Maillart Aimé et Carré Michel	1856
25/09/10	<i>Le trouvère</i>	opéra	4	Verdi	1854
4/06/11	<i>Les burgraves</i>	drame	3	Hugo Victor	1843
11/06/11	<i>Les cloches de Corneville</i>	opérette	3	Planquette, Clairville, Gabet	1877
18/06/11	<i>Vercingétorix</i>	tragédie	3	Castellani Charles	1911
2/07/11	<i>Vercingétorix</i>	tragédie	3	Castellani Charles	1911

Date	Titre	Genre	actes	Auteurs	Création
9/07/11	<i>Hécube</i>	drame ant.	1	<i>Lineil des Rieux d'apr. Euripide</i>	1906
14/07/11	<i>Les dragons de Villars</i>	opéra com	3	<i>Maillart Aimé et Carré Michel</i>	1856
16/07/11	<i>Le maître de chapelle</i>	opéra com	2	<i>Gay Sophie et Paër</i>	1821
16/07/11	<i>Galatée</i>	opéra com	2	<i>Barbier Jules et Carré Michel</i>	1852
23/07/11	<i>Polyphème</i>	drame	2	<i>Samain Albert</i>	1901
23/07/11	<i>L'étincelle</i>	comédie	1	<i>Pailleron Edouard</i>	1879
30/07/11	<i>Mignon</i>	opéra com	3	<i>Thomas Charles et Carré Michel</i>	1866
6/08/11	<i>La juive</i>	opéra	5	<i>Scribe et Halévy</i>	1835
15/08/11	<i>La fille du régiment</i>	opéra com	2	<i>Donizetti et Saint-Georges</i>	1840
15/08/11	<i>Les noces de Jeannette</i>	opéra com	1	<i>Massé Victor</i>	1853
20/08/11	<i>Le chemineau</i>	opéra com	4	<i>Richepin Jean et Leroux Xavier</i>	1907
27/08/11	<i>Le chemineau</i>	opéra com	4	<i>Richepin Jean et Leroux Xavier</i>	1907
3/09/11	<i>Claudie</i>	drame	3/09/11	<i>Sand George</i>	1851
7/09/11	<i>Le chemineau</i>	opéra com	4	<i>Richepin Jean et Leroux Xavier</i>	1907
10/09/11	<i>Paillasse</i>	drame lyr.	2	<i>Léoncavallo Ruggiero</i>	1892
10/09/11	<i>Il était une bergère</i>	comédie	1	<i>Rivoire André</i>	
17/09/11	<i>Claudie</i>	drame	3	<i>Sand George</i>	1851
24/09/11	<i>Paillasse</i>	drame lyr.	2	<i>Léoncavallo Ruggiero</i>	1892
24/09/11	<i>Il était une bergère</i>	comédie	1	<i>Rivoire André</i>	
7/07/12	<i>La maliarda</i>	pièce	3	<i>Conti et Aimée</i>	1912
7/07/12	<i>Le papillon noir</i>	comédie	1	<i>Darmont Albert</i>	1912
14/07/12	<i>Les gardes forestiers</i>	drame	5	<i>Dumas Alexandre</i>	1865
11/08/12	<i>Britannicus</i>	tragédie	5	<i>Racine</i>	1669
11/08/12	<i>You Kéou ou le voleur d'ânes</i>	comédie	2	<i>Darmont Albert</i>	1912
15/08/12	<i>La closerie des genêts</i>	drame	5	<i>Soulié Frédéric</i>	1846
18/08/12	<i>La closerie des genêts</i>	drame	5	<i>Soulié Frédéric</i>	1848
28/08/12	<i>You Kéou ou le voleur d'ânes</i>	comédie	2	<i>Darmont Albert</i>	1912
1/09/12	<i>Claudie</i>	drame	3	<i>Sand George</i>	1851
8/06/13	<i>Mahomet</i>	tragédie	5	<i>Voltaire</i>	
15/06/13	<i>You Kéou ou le voleur d'ânes</i>	comédie	2	<i>Darmont Albert</i>	1912
15/06/13	<i>La croix rouge</i>	pièce mil.	1	<i>Imbert Gabriel</i>	1913
5/07/13	<i>L'arlésienne</i>	drame	3	<i>Daudet Alph. Et Bizet Georges</i>	1872
6/07/13	<i>Huon de Bordeaux</i>	com.héroï	4	<i>Roudié Emile</i>	1912
13/07/13	<i>Les noces de Jeannette</i>	opéra com	1	<i>Massé Victor</i>	1853
30/07/13	<i>La fille de Roland</i>	tragédie	4	<i>Bornier Henri de</i>	1904
1/08/13	<i>L'arlésienne</i>	drame	3	<i>Daudet Alph. Et Bizet Georges</i>	1872
10/08/13	<i>Dèlos</i>			<i>Beauretour Baronne de</i>	
10/08/13	<i>Les folies amoureuses</i>	comédie	3	<i>Régnard Jean-François</i>	1704
16/08/13	<i>La fille de Pilate</i>		3	<i>Fauchois René</i>	1908
16/08/13	<i>Hernani</i>	drame	5	<i>Hugo Victor</i>	1830
7/09/13	<i>Bayard</i>		4	<i>Wils Juliette de</i>	1907
21/09/13	<i>Bayard</i>		4	<i>Wils Juliette de</i>	1907
25/09/13	<i>Justice de roy</i>	tragi-com.	3	<i>Senne et Guillot de Saix</i>	1913
28/09/13	<i>Secret des dieux</i>	drame		<i>Imbert Gabriel</i>	1913
30/06/14	<i>Philoctete</i>	tragédie	3	<i>Quillard d'après Sophocle</i>	1896
12/07/14	<i>Roland</i>	drame	3	<i>Souchon Paul</i>	1914
9/07/21	<i>La mort de Patrocle</i>	tragédie	3	<i>Fauchois René</i>	1921
12/07/21	<i>Les burgraves</i>	drame	3	<i>Hugo Victor</i>	1843
14/07/21	<i>Les burgraves</i>	drame	3	<i>Hugo Victor</i>	1843
24/07/21	<i>Le monstre</i>	légende	5	<i>Delaquys Georges</i>	1921
31/07/21	<i>Le monstre</i>	légende	5	<i>Delaquys Georges</i>	1921
7/08/21	<i>L'arlésienne</i>	drame	3	<i>Daudet Alph. Et Bizet Georges</i>	1872

L'INTÉGRATION RÉCIPROQUE D'ALFORTVILLE ET DES ARMÉNIENS DANS LES ANNÉES 1920-1947'

A travers les statistiques, les listes, les plans, les documents officiels ou privés, les témoignages oraux ou écrits, l'histoire locale permet, malgré ses faiblesses intrinsèques, d'imaginer avec un maximum de précision bien des aspects de la vie sociale du passé qu'une approche plus globale ne révélerait pas. Par conséquent, elle peut nourrir mais aussi rationaliser certaines références qui fondent l'identité sociale d'un individu ou d'un groupe.

Si l'on veut se démarquer du cliché de l'"intégration réussie" dont on parle le plus souvent à propos des Arméniens et essayer, simplement, de comprendre comment et pourquoi ils se sont intégrés, on ne peut pas se contenter de faire une histoire strictement "communautaire". Il faut élargir l'angle de vue, prendre en compte le milieu et s'interroger sur le degré d'originalité des causes et des modalités de l'intégration. Encore, le concept d'intégration, tel qu'on l'entendra ici, nécessite-t-il quelques précisions. Il ne s'agit pas d'en définir une bonne et une mauvaise. L'intégration "réussie" n'a pas forcément le même sens suivant que l'on soit l'intégrant ou l'intégré. Il nous a semblé primordial, en revanche, de considérer d'emblée l'intégration comme un processus interactif de cohabitation entre un groupe immigré et une société préétablie, qu'il faut étudier sur le court, le moyen et le long terme³. L'intégration n'est pas un processus à sens unique. Le groupe minoritaire comme le groupe majoritaire subissent à tous les niveaux des transformations du fait de leur position réciproque et de l'évolution de leurs rapports. Autrement dit, le groupe minoritaire ne fait pas que "subir" un modèle d'intégration unilatéralement dicté par la société d'accueil, comme on a trop souvent tendance à le croire, mais il en est l'un des deux acteurs.

Dans les années 1920, les Arméniens sont parmi les étrangers les plus "étrangers" à la France⁴. Il sont apatrides, traumatisés par l'horreur qu'ils ont vécu pendant la Première Guerre mondiale, quand leur peuple a été victime d'un véritable génocide, perpétré par le gouvernement ottoman. Ils arrivent dans une France pour laquelle ils éprouvent une profonde admiration mais dont la plupart des habitants ne savent pas d'où ils viennent ni qui ils sont. La France sort alors elle-même d'une guerre atroce et doit reconstruire son économie. Le Bureau international du Travail⁵, récemment créé, propose aux Arméniens réfugiés dans des camps au Moyen-Orient, en Grèce, en Bulgarie, de rejoindre ce pays où l'on manque d'homme dans les usines⁶. Des patrons français eux-mêmes, envoient des émissaires dans ces camps pour proposer des contrats de travail aux réfugiés arméniens. Finalement, en arrivant en France, les Arméniens sont "à la fois des réfugiés politiques et une main d'œuvre importée"⁶. Et cette double condition initiale détermine évidemment en grande partie les circonstances de leur intégration.

LES RAISONS DE L'INSTALLATION DES ARMÉNIENS À ALFORTVILLE.

C'est parce qu'Alfortville offrait aux Arméniens la possibilité de satisfaire deux grands impératifs qu'ils y ont formé une communauté durable : d'une part, le besoin de trouver un endroit où travailler, pour disposer d'un minimum de stabilité après des années d'exil et de privations et, d'autre part, le désir impérieux de vivre entre-soi, parce que la seule vie sociale possible, pour chacune de ces victimes de génocide, est de demeurer aux côtés de ceux qui ont vécu la même expérience.

L'histoire des "pionniers" de la communauté montre bien l'importance de ces deux éléments. "Les quatre premiers, ils sont arrivés en 1916 ou 1917, c'étaient des anciens combattants, ils étaient à la légion arménienne à Verdun. Après la guerre, ils travaillaient au Bi-métal⁷, mais il y avait beaucoup de morts. Alors le patron leur a dit que s'ils connaissent du monde, qu'ils viennent travailler ici. Alors ils sont allés à l'église⁸, à Paris, pour dire qu'il y a du travail à Alfortville. Après, l'église a dit à des Tchenguilertsi⁹ de venir travailler à Alfortville, c'est pour ça qu'il y a plein de Tchenguilertsi à Alfortville, ça a fait boule de neige". Paris a, en outre, la réputation d'une ville où le travail est plus libre, les salaires plus élevés, l'éventail des emplois plus large. On verra que cette possibilité de quitter l'usine pour l'artisanat et le petit commerce attire bon nombre d'entre eux, car ils éprouvent pour le métier de manœuvre une profonde répulsion.

Alfortville attire aussi par l'opportunité qui est offerte aux nouveaux arrivants d'acquérir à bas prix des terrains sur lesquels ils peuvent bâtir leur propre maison et disposer d'un petit jardin. Tout au sud de la commune, le quartier de l'Île Saint-Pierre, régulièrement sujet aux inondations et qui n'est alors qu'un terrain vague boueux et insalubre, est vendu en parcelle par des lotisseurs pas toujours très regardants sur les normes de sécurité et d'hygiène. Mais la modicité des prix des terrains et la possibilité de devenir propriétaires incitent bon nombre de ces réfugiés à s'établir durablement dans la commune.

Plus tard, dans les années 1930, la municipalité communiste dirigée par Marcel Capron se distinguera par sa générosité envers les étrangers. Fait rare en France, alors que la crise économique fait rage, le conseil municipal décide d'indemniser les chômeurs étrangers. Par cette attitude courageuse, la ville contribue à soulager les difficultés des immigrés arméniens et les pousse à rester en son sein. Elle adopte la même attitude, lorsqu'à la même époque, elle entreprend l'assainissement de ce qui est déjà devenu le quartier arménien, opérant ainsi sa jonction avec le reste de la commune.

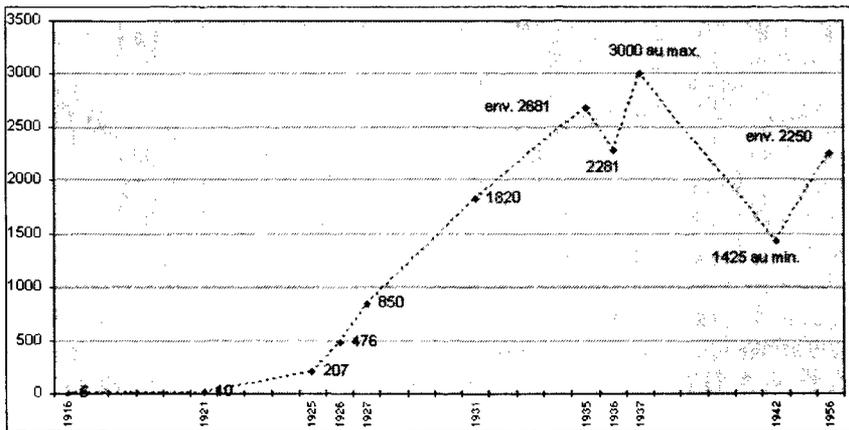
Mais cette hospitalité alfortvillaise et les possibilités d'accès au travail ne peuvent pas seules expliquer la formation d'une communauté. Vivre ensemble est, dans un premier temps, la seule façon de supporter les conséquences de l'exil. Les Arméniens manifestent dès leur arrivée leur désir de recréer les repères sociaux de

leur pays natal. La famille, puis les solidarités plus larges qui s'exprimaient à l'échelle du village d'origine, sont de puissants facteurs du regroupement. Et plus la communauté s'agrandit et s'organise, plus elle attire des membres jusqu'alors isolés. Parmi les principaux vecteurs de cette concentration, on peut citer l'intense activité des journaux arméniens, très nombreux dans l'entre-deux-guerres qui publient régulièrement des avis de recherche et des articles sur les récentes " colonies arméniennes ", et aussi celle de l'église arménienne, véritable point de ralliement puis de redistribution des nouveaux venus.

L'AMPLEUR ET LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DE L'IMMIGRATION ARMÉNIENNE À ALFORTVILLE.

Le visage de la commune est très vite modifié. L'implantation des Arméniens contribue à remédier au déclin de la ville : tandis que de 1931 à 1936 cette dernière compte plus de décès que de naissances, la croissance de la population reste positive grâce à la venue des populations étrangères dont les Arméniens forment la grande majorité. En 1937, près d'un Alfortvillais sur dix est arménien. Ils sont alors près de 3 000 selon un rapport de la Municipalité.

NOMBRE D'ARMÉNIENS À ALFORTVILLE DE 1916 À 1956¹⁰.



La composition démographique de ces premières générations d'Arméniens à Alfortville¹¹ révèle des caractéristiques riches d'enseignements¹². Comme pour la population française, mais pas pour les mêmes raisons, la classe d'âge née entre 1910 et 1920 est largement déficitaire, consécutivement au génocide. D'autre part, certains traits rappellent ceux d'une immigration économique alors que, comme on

l'a dit, il s'agit ici d'un exil forcé : la communauté est jeune (26 ans en moyenne en 1926), très majoritairement en âge de travailler (la moitié de la population a entre 20 et 40 ans), et on y compte près de trois hommes pour une femme à la fin des années 1920. Dès que la communauté commence à poser les bases durables de son établissement, ces caractéristiques s'estompent. Les familles viennent rejoindre les hommes qui ont tenté l'expérience parisienne.

Mais l'étude démographique montre aussi l'extrême précarité des conditions de vie dans le quartier arménien. Une population où les quatre cinquièmes des membres ont moins de 40 ans laisse supposer des taux de mortalité faibles. Bien au contraire, alors qu'en 1926, le taux de mortalité français est de 17 ‰, il est de 29 ‰ chez les Arméniens d'Alfortville. On explique aisément ces taux élevés par la très forte mortalité infantile. De 1927 à 1930, 60 % des décès concernent des enfants de moins de 10 ans, 50 % de 1931 à 1936. En 1932, un enfant arménien sur quatre ne dépasse pas un an. La crise économique des années 1930 a sans doute une importance considérable dans l'évolution de la mortalité en bas-âge. Mais d'une manière générale, les conditions de vie misérables dans le quartier arménien ne pouvaient garantir une hygiène suffisante à la population.

LES CONDITIONS D'EXISTENCE DES ARMÉNIENS ET LEUR CONTRIBUTION À L'URBANISATION DE LA VILLE.

"(...) Sauf en matière d'hygiène, ils sont des administrés parfaits" note Albert Lavigne¹³, qui poursuit : "Une autre question inquiète profondément le Dispensaire départemental d'Hygiène sociale est le terrain de prédilection que semble rencontrer la tuberculose parmi eux (...), 30 % des transports des Arméniens à l'hôpital sont causés par cette maladie¹⁴". L'insalubrité du quartier de l'Île Saint-Pierre est fréquemment déplorée, au cours des années 1930, notamment dans la correspondance du maire et dans le Bulletin municipal. La mairie décide de prendre en main son assainissement, tranchant ainsi avec la relative passivité de l'équipe municipale précédente. "Les lotissements de l'Île Saint-Pierre évoquent de suite dans l'esprit des habitants d'Alfortville et même des étrangers à la commune un vaste espace (...) sillonné de rues qui ne sont que des cloaques, peuplé d'habitants aussi mal-lotés que dans les coins les plus boueux de Seine-et-Oise. L'Île Saint-Pierre évoque aussi les constructions où les fondations baignent dans l'eau à 0,20 m au-dessous du sol naturel, le ruisseau des Marais et celui de l'Arcelet qui l'hiver débordent à la moindre crue puisqu'ils sont à la cote normale de la Seine, l'été puent et servent de réceptacle aux vieilles gamelles¹⁵".

Les lotisseurs de l'Île Saint-Pierre ont certainement fait une bonne affaire avec les Arméniens. Il reste que pour ces derniers, cette sorte de "Far-West"¹⁶ n'en est pas moins une aubaine. C'est un territoire vierge que l'on peut s'approprier, sur lequel on peut recréer un "village arménien"¹⁷, à l'écart de la population autochtone. Dès 1929, les nouveaux immigrants inscrivent sur cet espace le symbole de leur présence



Un aspect des conditions dans l'île Saint-Pierre

en construisant une église au style architectural inspiré de la tradition arménienne. A travers cet enracinement géographique, on s'aperçoit que la stratégie d'intégration des Arméniens n'est pas, dans un premier temps, de se fondre dans la société d'accueil mais de s'en démarquer. Cependant, malgré cette nette tendance au repli sur soi, le fait qu'ils construisent un nombre considérable de maisons¹⁸, grâce à un efficace système d'aide intra-communautaire, combiné à l'attitude volontariste de la municipalité et aux relativement bons rapports de voisinage avec les quelques autochtones qui cohabitent dans le quartier, vont, à terme, favoriser la jonction de cette vaste partie sud, jusque-là laissée à l'abandon, avec le reste de la ville. En s'appropriant un territoire, en le faisant vivre, les Arméniens ont participé activement, même sans le vouloir, au développement de leur ville d'accueil. Il faut rappeler qu'Alfortville a été créée en 1885, que c'est donc une commune très jeune, dont la construction est loin d'être aboutie, et encore moins dans sa partie sud où elle est à peine commencée.

“L'INTÉGRATION PAR LE TRAVAIL ?”

L'idée que le travail et l'ascension sociale sont des facteurs d'intégration est répandue. Comment s'est-elle vérifiée dans le cas des Arméniens d'Alfortville ? Avant l'exil, la situation socio-professionnelle des Arméniens est complètement

différente de ce que l'on connaît à la même époque en Occident. Sans entrer dans les détails, il faut rappeler qu'au pays, la famille joue un rôle central à tous les échelons de la vie sociale, y compris au travail. C'est la cellule majeure de toute la sociabilité arménienne. L'autorité légitime, la seule reconnue, est celle du chef de famille, ou du chef de clan. Or, comme on l'a vu, c'est pour travailler comme manœuvres, c'est-à-dire au plus bas de l'échelle sociale et sous l'autorité d'un patron dont ils ne connaissent même pas la langue, que les Arméniens sont ici. En 1926, 97 % des hommes de 15 à 65 ans sont actifs dont 79 % sont manœuvres. Ils sont employés principalement dans deux usines alfortvillaises : l'usine du Bi-métal (un Arménien travaillant dans l'industrie sur quatre y travaille en 1926) et celle des Papeteries de France (où ils forment à la même date un cinquième des salariés). Employés dociles, confrontés à des conditions de travail pénibles, répétitives et radicalement opposées à leurs habitudes socioculturelles, les Arméniens manifestent très tôt le désir de quitter l'usine.

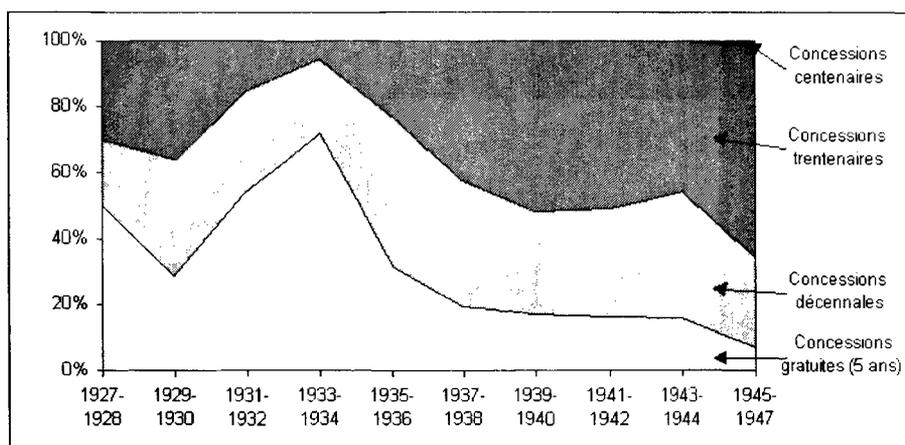
De fait, le nombre de personnes employées dans l'industrie diminue rapidement : de 79 % en 1926, on passe à 51 % en 1936 et probablement sous les 10 % après la guerre¹⁹. Ce mouvement résulte sans doute à la fois d'un choix et d'une nécessité. Car le mouvement de chômage, dans les années 1930, est un élément déterminant. En 1931, 12 % des actifs arméniens déclarent rechercher un emploi (soit 5 % de la communauté). En 1936, ils sont 51 % (soit 14,7 % de la communauté, ce qui est un taux de chômage exceptionnel pour l'époque : à Alfortville, à la même date, le taux de chômage déjà très élevé, ne dépasse pas 7 %). Ces taux s'expliquent en grande partie par la loi Laval du 10 août 1932 qui permet aux entreprises de licencier prioritairement leur main-d'œuvre étrangère. Ceci dit, ce n'est pas parce que l'on se déclare chômeur que l'on n'exerce pas une activité salariée non déclarée.

En effet, à la générosité du maire communiste Marcel Capron, s'était opposé la sévérité du préfet de la Seine, Edouard Renard, qui ne manque pas de lui faire remarquer que les Arméniens sont souvent resquilleurs. Les rapports d'enquête des services départementaux ne font cependant pas changer d'avis la municipalité. Mais ils sont particulièrement intéressants pour notre étude. Par exemple, le 15 mai 1934 : "Les renseignements fournis sont inexacts. Il est indiqué faussement d'après les déclarations de Mle [X] que sa mère est à sa charge, alors qu'en réalité elle est propriétaire d'une maison de deux étages et a cinq locataires. Enquête faite difficilement en raison des fausses déclarations à l'enquêteur tant par l'intéressée que par l'oncle (...). D'autre part, Mle [X] a été apprendre à coudre à l'adresse indiquée, auparavant elle aidait son oncle dans son commerce"²⁰.

Ces rapports d'enquête montrent par ailleurs que le chômage accélère un mouvement de reconversion professionnelle déjà amorcé à la fin des années 1920, en direction de l'artisanat, le commerce, le marché, et surtout la confection de vêtements à domicile, qui devient à cette époque, la véritable spécialité de la communauté arménienne d'Alfortville. Ces métiers permettent des gains plus élevés qu'à l'usine. Il n'y a pas de restriction dans la durée du travail, et l'on peut, avec un minimum de discrétion, faire travailler tous les membres de la famille. Et donc,

paradoxalement, à la fin des années 1930, le mouvement de reconversion professionnelle consécutif à la crise économique engage les Arméniens sur la voie d'une relative ascension sociale. On s'aperçoit de cette évolution grâce à l'étude du registre des inhumations du cimetière municipal. Le graphique ci-après montre une baisse générale des concessions gratuites au profit des décennales et surtout des trentenaires. Les gratuites, qui forment la moitié des concessions en début de période, n'en représentent plus que 10 % à peine, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. A l'inverse, les concessions trentenaires doublent en proportion en vingt ans. On constate clairement un pic de concessions gratuites en 1933-1934, qui atteignent 70 %. De toute évidence, cet "accident" dans l'évolution générale du graphique est dû à la crise du début des années 1930 qui a entraîné une baisse du niveau de vie. Mais la correction se fait très vite. Le niveau de vie des Arméniens a pu augmenter à nouveau à partir de la deuxième moitié des années 1930 car ils ont pu trouver, hors de l'usine, d'autres moyens de gagner leur vie.

EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES ARMÉNIENS EN FONCTION DE LA RÉPARTITION ENTRE LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONCESSIONS ENREGISTRÉS AU CIMETIERE MUNICIPAL.²¹



Mais de quel degré d'intégration cette ascension sociale a-t-elle pu s'assortir ? D'abord, comme c'est le cas de tous les étrangers en période de crise, les Arméniens sont mal vus par les autochtones. D'autant que leur reconversion professionnelle a permis à certains de s'enrichir, qu'il y a des resquilleurs au chômage, et qu'une fois sortis de l'usine, ils font concurrence aux Français²². Cette stigmatisation -dont il ne faut pas exagérer la portée à Alfortville, qui est une ville jeune- n'est pas, on s'en doute, un contexte favorable à l'intégration. De plus, en se dirigeant vers des activités qui leur permettent de retrouver une organisation plus

conforme à leurs habitudes socioculturelles, cette première génération d'Arméniens se replie encore plus sur la communauté. Le travail à domicile permet au chef de famille de retrouver sa place traditionnelle et donc d'imperméabiliser la communauté par rapport à l'influence de la société majoritaire. Donc, dans un premier temps, le travail et l'ascension sociale ne favorisent pas l'intégration. Bien au contraire, ils sont utilisés dans une stratégie de non-intégration.

A terme, cependant, ils permettront à la deuxième génération, qui parvient à l'âge adulte à la fin des années 1930, d'adhérer à un certain système de valeur français.

COMMENT LES ARMÉNIENS SE SONT-ILS INTÉGRÉS ?

La stratégie de la première génération consiste clairement à se protéger de la société majoritaire. Elle veut surtout "ne pas faire de vagues", ce qui n'est d'ailleurs pas pour déplaire aux autochtones, et rester à distance, derrière les murs invisibles de leur condition d'étranger, mais aussi derrière ceux du souvenir, terrible, de 1915. Leur double condition de victimes, non reconnues comme telles, et d'étrangers, fait de l'échange social et culturel avec la société d'accueil une confrontation souvent pénible, une épreuve difficilement surmontable.



Un groupe de jeunes à la veille de la guerre de 40.

Pour éviter d'être stigmatisée, pour échapper au regard de l'autre, la communauté exerce sur ses membres, en particulier sur les jeunes, un certain contrôle. Parmi les nombreuses associations de jeunes, les deux associations de scouts, très actives, sont clairement destinées à inculquer la discipline aux jeunes, pour éviter la délinquance²¹. Ce souci de discrétion et d'humilité exacerbées se retrouve à plusieurs niveaux. Sur le plan politique, tout se fait officieusement²² et dans le respect d'une neutralité vis-à-vis de tout ce qui touche à la politique française, ce qui ne signifie pas que les Arméniens soient hermétiques aux questions politiques. La communauté est divisée radicalement entre ceux qui soutiennent l'Arménie soviétique, communistes mais aussi légitimistes, et ceux qui la condamnent et prônent l'indépendance, la liberté et la réunification des territoires arméniens. Ces fortes dissensions internes brisent véritablement l'unité de la communauté mais sans remettre en cause sa vitalité. Bien au contraire, les partis, en se livrant une véritable bataille d'influence sur la communauté, chapeautent de nombreuses associations non-politiques et contribuent ainsi à animer la vie communautaire. Mais, hormis pendant et immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, les Arméniens n'affichent pas leurs convictions politiques devant leurs voisins français. A contrario, lorsqu'il s'agit de montrer son dévouement à la patrie d'adoption, les Arméniens sont plus entreprenants. Ils intègrent par exemple, l'équipe de "défense passive" de l'île Saint-Pierre dans une proportion qui ne laisse pas de doute sur leur degré d'implication. Sur le plan culturel, les Arméniens de la première génération manifestent autant de réserves vis-à-vis de la société majoritaire. Très tôt, ils semblent avoir conscience de la nécessité d'apprendre le Français. Dès 1924, alors qu'il n'y a pas plus de 200 Arméniens à Alfortville, des cours de Français pour adultes sont donnés à l'école Etienne Dolet, près du quartier arménien, qui sont très suivis. Mais ce désir d'apprendre la langue française traduit moins pour cette première génération une véritable volonté de s'intégrer que de ne pas trop se faire remarquer par sa marginalité.

C'est pourquoi, parallèlement, ils s'inquiètent très vite que leurs enfants utilisent de plus en plus le Français à la place de l'Arménien. Contrairement à leurs aînés, les jeunes de la deuxième génération, nés, ou ayant grandi en France, éprouvent une certaine fascination pour la culture française. Ils ont besoin de s'en imprégner, non seulement à cause de cette sincère admiration, mais aussi pour se défaire de l'image dévalorisée qu'ils peuvent avoir de la communauté, à la fois victime, étrangère, au plus bas de l'échelle sociale et dont les coutumes paraissent bien archaïques comparées aux normes socio-culturelles modernes de la France d'entre-deux-guerres. Une certaine rupture entre les deux générations s'opère alors, bien confirmée par les témoignages, comme celui de cette dame, de Valence (Drôme), où s'est également installée une importante communauté arménienne : "Nos enfants (...) préfèrent parler français qu'arménien ; et nous ne les entendons plus. Eux-mêmes d'ailleurs oublient la langue de notre pays. Nous ne pouvons plus les commander. (...) Et puis, quand nous parlons à des Français, nous nous exprimons bien mal, nous sommes obligés alors d'avoir recours à nos fils. Ils en acquièrent je ne

sais quelle sorte de vanité. Leur rôle d'interprètes les élève à leurs propres yeux. Ils se considèrent supérieurs à nous. Ils ne nous écoutent plus".²⁵

Ainsi, tandis que les Arméniens de la première génération vivent leur installation en France dans l'espoir constant de retourner un jour au pays, ce sont ceux de la deuxième génération qui ont véritablement été intégrés en France, mais d'une manière qui fait craindre très vite une acculturation du groupe. Pour faire face à cette menace, la communauté s'organise autour des associations dont le but est avant tout de renforcer le lien communautaire. Ce système associatif précoce, dynamique, sensé organiser la communauté, promouvoir et perpétuer la culture arménienne est sans doute l'élément majeur qui a empêché une dissolution complète dans la société française du groupe arménien jusqu'à nos jours. Mais si le lien communautaire reste fort à Alfortville, la plupart des références culturelles d'origine disparaissent inexorablement, et l'évolution de l'usage de la langue arménienne en est la principale preuve.



Des Arméniens de la première génération assis devant leur maison.

Les causes et les modalités de l'intégration des Arméniens à Alfortville sont donc riches d'enseignements en termes de psychologie sociale. Pour reprendre les termes d'un spécialiste, "c'est le besoin de reconnaissance qui constitue le moteur de l'intégration du groupe ethnique dans la société majoritaire"²⁶. Tandis que la première génération ne pouvait obtenir cette reconnaissance que parmi une communauté de semblables, nécessairement cloisonnée et tournée vers l'ailleurs, la deuxième,

“entre deux cultures, va choisir celle qui sera le meilleur vecteur d’une valorisation personnelle. (...) celle qui sera à même de l’armer de caractéristiques socialement reconnues comme des qualités”.²⁷

Le danger est dès lors évidemment que le processus d’intégration aille si loin qu’il entraîne l’assimilation totale du groupe. Même si l’on déplore aujourd’hui de préoccupantes lacunes culturelles dans la communauté arménienne d’Alfortville, cela n’a pas été le cas. Parce qu’Alfortville leur a donné les moyens matériels de le faire, parce que ses habitants et ses élus lui ont manifesté un certain respect de la différence, les Arméniens ont montré qu’ils pouvaient participer à la vie de la cité et s’associer activement à l’édification de la ville sans renoncer à tout leur héritage. Si bien qu’à terme, on peut dire sans démagogie qu’Alfortville a autant intégré les Arméniens que les Arméniens ont intégré Alfortville.

SÉVAN ANANIAN

NOTES

- 1) Tiré de *Ananian Sévan, Alfortville et les Arméniens, l’intégration réciproque, 1920-1947, Editions Val-Arno, Collection Alfortville-Mémoires, 1999.*
- 2) *Cet article n’étant qu’un aperçu d’un mémoire de maîtrise réalisé en un an, la période choisie, 1920-1947, n’est cependant pas aussi étendue qu’on l’aurait souhaité. Mais de l’arrivée des Arméniens à Alfortville au “ nerkaght ”, c’est-à-dire au moment où un certain nombre d’entre eux décide de repartir pour l’Arménie soviétique, attirés par la propagande communiste et les autres de rester en France, on peut étudier le mode d’intégration des deux premières générations et en tirer quelques conclusions utiles.*
- 3) *En effet, l’entre-deux-guerres voit la France accueillir des populations immigrées provenant de pays de plus en plus éloignés. Jusque-là, l’immigration concernait surtout des peuples proches, comme les Belges ou les Italiens.*
- 4) *Créé en 1921, le Haut Commissariat aux Réfugiés s’occupe spécialement des réfugiés russes blancs et des Arméniens. En 1924, ses services techniques sont transférés au Bureau international du Travail car le problème principal est alors de trouver du travail à ces réfugiés.*
- 5) *La France a perdu 10,5 % de sa population active masculine pendant la Première Guerre mondiale.*
- 6) *Ter Minassian Anahide, “Les Arméniens de France”, in Les temps Modernes, n° 504-505-506, sept. 1988, p. 201.*
- 7) *Le Bi-métal est l’une des principales usines d’Alfortville. Participant à l’effort de guerre de 1914 à 1918, elle doit se reconvertir après la paix et manque d’hommes.*
- 8) *Le témoin fait référence à l’église arménienne de la rue Jean Goujon, à Paris, fondée dès le début du siècle.*
- 9) *Tchenguilier est un village situé sur les rives de la mer de Marmara. Les “Tchenguilertsi”, qui sont ses habitants, sont presque tous venus s’installer à Alfortville. Et au-delà, plus de 90 % des Arméniens d’Alfortville viennent des villages bordant la mer de Marmara, autour de la ville de Brousse (Bursa).*

- 10) Sources : Listes nominatives de recensement de 1916 à 1936, enquête du commissariat de police de Charenton en 1925 et 1927, lettre de Marcel Capron à M. Kherumian en mai 1942, statistique du père Barkev Merdjanian en 1956.
- 11) On considère que la première génération est celle qui est arrivée en France à l'âge adulte et que la deuxième est née ou a grandi en France.
- 12) L'étude porte en particulier sur l'exploitation des registres d'état-civil et des listes nominatives de recensement conservées aux Archives départementales du Val-de-Marne.
- 13) Albert Lavigne rédige en 1931 un *Mémoire sur la ville d'Alfortville* à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris. Il consacre un chapitre très riche à la communauté arménienne d'Alfortville. Archives départementales du Val-de-Marne.
- 14) *Ibid.* pp. 73-74.
- 15) Bulletin municipal d'Alfortville, n° 11, février 1931, p. 3. Archives municipales d'Alfortville.
- 16) Comby Louis, Alfortville, commune de banlieue, Thèse, Université de Paris, 1966, p. 319.
- 17) Le quotidien en langue arménienne *Haratch* consacre régulièrement une place dans ses colonnes à des reportages sur ce qu'il nomme "nos villages arméniens".
- 18) Par exemple, en 1931, 170 des 175 maisons de la rue Nouvelle ont été bâties par des Arméniens.
- 19) D'après le père Barkev Merdjanian, qui fait une étude malheureusement perdue aujourd'hui, sur la communauté arménienne d'Alfortville en 1956, 90 % des Arméniens sont alors occupés dans la confection de vêtements. Cité dans Comby Louis, Alfortville au confluent des libertés 1890-1939, Paris, Val-Arno, 1987, p. 49.
- 20) Communication datée du 15 mai 1934, adressée au maire d'Alfortville par la Commission départementale de contrôle et d'appel des fonds de chômage. Archives municipales d'Alfortville.
- 21) Source : Registre des inhumations du cimetière municipal d'Alfortville (1920-1947).
- 22) Mauco Georges, Les étrangers en France, leur rôle dans l'activité économique, Paris, Armand Colin, 1932, pp. 301-303.
- 23) Un témoin, ancien responsable d'une association de scoutisme nous a confirmé : "les jeunes avaient tendance à traîner vers les guinguettes, au bord de la Marne, les parents préféraient qu'ils soient encadrés".
- 24) Les statuts de la section alfortvillaise de la Fédération révolutionnaire arménienne, l'un des principaux partis politiques arméniens, très influent dans toute la diaspora arménienne, sont déposés à la Préfecture de Police dès 1926. Mais son nom : "Union de la Jeunesse arménienne à Alfortville", et ses buts, tels qu'ils y sont énoncés, tentent de la faire passer pour une organisation "ayant pour but de travailler pour le développement intellectuel et moral de ses adhérents, de faire pénétrer dans leurs caractères l'esprit de la culture française".
- 25) Témoignage cité par Roger Bastide dans "Les Arméniens de Valence", in *Revue internationale de Sociologie*, vol. 39, n°1-2, Allier, 1956.
- 26) Sarkissian Varoujan, Mémoire et identité collective chez des enfants arméniens, *Mémoire de l'EHESS*, 1995, p. 30.
- 27) *Id.*